UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

École supérieure du professorat et de l'éducation

Section hôtellerie – restauration

Master deuxième année

« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Parcours « service et accueil en hôtellerie-restauration »

LE CLIMAT SCOLAIRE DANS LES LYCÉES HÔTELIERS : CLÉ DE VOÛTE DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE !

Présenté par :

CHRYSTELLE AUGUSTO

Année universitaire : **2013 – 2014**

Sous la direction de : **PAUL GERONY**

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

École supérieure du professorat et de l'éducation

Section hôtellerie – restauration

Master deuxième année

« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Parcours « service et accueil en hôtellerie-restauration »

LE CLIMAT SCOLAIRE DANS LES LYCÉES HÔTELIERS : CLÉ DE VOÛTE DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE !

Présenté par :

CHRYSTELLE AUGUSTO

Année universitaire : **2013 – 2014**

Sous la direction de : **PAUL GERONY**

ÉVALUATION DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Nom et prénom : .....
Date de la soutenance : .....

TITRE DU MÉMOIRE	
DIRECTEUR DE MÉMOIRE	

ÉVALUATION DU DOSSIER /10

QUALITÉ DE LA DÉMARCHE : *Clarté de la problématique– champ d'étude – cohérence globale*	
QUALITÉ DES SOURCES : *Intérêt – qualité – quantité – variété*	
PERTINENCE DE LA RECHERCHE : *Logique et formulation des hypothèses – qualité des outils d'analyse– qualité de la synthèse*	
CLARTÉ DE LA DEMONSTRATION : *Lisibilité de la démarche – clarté du plan et du développement – réalisme du contenu – accessibilité.*	
ESPRIT CRITIQUE : *Prise de recul –qualité de l'analyse – prise en compte de la difficulté*	
FORME : *Organisation – mise en page – clarté de l'expression – respect des règles d'expression et d'organisation du document*	

SOUTENANCE ORALE /10

LANGAGES : *Élocution – regard – postures – aisance*	
SUPPORT INFORMATIQUE : *Qualité du diaporama – maîtrise du vidéoprojecteur*	
STRUCTURE : *Accroche et finale soignées – pas de résumé du mémoire – clarté – originalité – argumentation*	
RÉPONSE AUX QUESTIONS : *Écoute – clarté – honnêteté – réactivité*	

ATTEINTE DES OBJECTIFS		
ÉVALUATION GLOBALE	TS S I TI	Note :

MEMBRES DU JURY

NOM			
SIGNATURE			

Remerciements

JE SOUHAITE remercier mon directeur de mémoire, monsieur Paul Gérony, qui a su me guider tout le long de mon questionnement pour la rédaction de ce mémoire. Les entretiens réguliers que nous avons eus, ont rythmé l'avancée de mon travail.

Je tiens également à remercier monsieur Yves Cinotti. Son enseignement a répondu exactement à mes attentes en termes de niveau, de qualité et d'exigence.

J'ai une grande gratitude pour mon chef d'établissement. Madame Meillère a compris quelles motivations m'animent.

Je remercie ma hiérarchie :

- Mon inspectrice, madame Mathieu, qui a su me guider. Je me souviens d'un entretien qui m'a permis, après coup de préciser le thème de mon mémoire ; ainsi que de son appui pour que notre lycée obtienne une « aide négociée » sur le décrochage scolaire au sein de la section bac technologique hôtellerie-restauration.
- Monsieur Petitcolas, inspecteur général de l'Éducation nationale, qui grâce à un échange de courrier électronique m'a conduit à avancer dans ma réflexion.

Je souhaite souligner l'importance du rôle joué par le site national de ressources et de son webmestre : monsieur Serge Raynaud.

Je n'oublie pas mes collègues Maryse Hefedus du lycée hôtelier François Rabelais à Dugny, Jean-Louis Toffolo et Murielle Viart du lycée Montaleau à Sucy en Brie qui ont administré le questionnaire élèves et qui ont toujours répondu présents pour me donner un coup de main.

Mes collègues du lycée : enseignants, conseillères principales d'éducation, documentaliste…, qui m'ont soutenu moralement.

J'ai une pensée émue pour mes élèves, pour ceux qui se sont insérés dans la vie active, ceux qui poursuivent leurs études supérieures, ceux qui sont en train de passer les épreuves du bac, ceux qui vont plancher sur l'épreuve anticipée de français, ceux qui

finissent leur année de seconde avec leur période de formation en entreprise, et les prochains. Merci à eux.

Je remercie mille fois mon entourage familial, mes trois enfants pour leur patience, mon mari pour son soutien et mes amis pour leur compréhension.

Sommaire

Introduction 15

Partie I -Revue de littérature 17

Chapitre - 1Le décrochage scolaire **19**
Remarques 61
Chapitre - 2Le climat scolaire **63**
Chapitre - 3La problématique **85**
1. Hypothèse générale 85
2. Hypothèses opérationnelles 86

Partie II -Le protocole de recherche et résultats 87

Chapitre - 1Méthodologie **89**
1. La revue de littérature 89
2. L'échantillonnage 89
3. Les outils de recueil de données 91
4. Le mode d'analyse 94

Chapitre - 2Les résultats **95**
1. Le profil des répondants au questionnaire « élèves » 95
2. Le profil des répondants au questionnaire « professeurs» 99
3. Présentation des résultats 104
4. Les limites des enquêtes 129
5. Interprétations des résultats 129
6. Bilan des réponses aux hypothèses 136
7. Discussion des résultats 137

Conclusion intermédiaire 139

Partie III -Les préconisations 141

Chapitre - 1Plan d'actions pour la prévention du décrochage scolaire **147**
Chapitre - 2Fiche action « Amélioration du climat scolaire » **148**
Chapitre - 3Plaquette informative **150**
Chapitre - 4Semaine d'intégration **155**
Chapitre - 5Accompagnement personnalisé : les relations entre pairs **160**
Chapitre - 6Évaluation annuelle systématique par les élèves de leur année scolaire **165**
Conclusion 177
Bibliographie **179**
Table des acronymes **182**
Table des annexes **183**
Table des figures **205**
Liste des tableaux **207**
Table des matières **208**

« N'oublions jamais que l'adolescent n'est pas un produit fini, c'est un être en construction, en maturation, en évolution se modifiant au gré des expériences de vie, de rencontres, de son parcours scolaire…alors autant tout faire pour que ce cheminement lui soi profitable ? »

Damien Favresse et Pascale Decant

Introduction

J'AI toujours été curieuse de mes élèves. Comment vivent-ils cette période de l'adolescence à notre époque ! Quelle est le poids des exigences de leur famille, de l'institution au sens large, des enseignants et des miennes ? Pas par soucis de les économiser, de les préserver mais par intérêt de connaître leur mode de fonctionnement, de les comprendre, pour mieux les aider dans leurs projets.

Dès le début de ma carrière professionnelle au sein de l'éducation professionnelle j'ai vu des élèves quitter les sections dans lesquelles j'enseignais. Je vis cette situation avec difficulté car j'ai à cœur la réussite de mes élèves. C'est une des raisons qui me pousse à revoir régulièrement ma pédagogie d'une part en fonction des avancées technologiques, des changements sociétaux mais aussi en fonction des individus que j'ai dans le groupe classe. A l'heure actuelle cette déperdition d'élèves est d'un quart de l'effectif de ma classe de seconde. Je ne peux pas l'ignorer. Quelque chose ne fonctionne plus.

Cette constatation a été le départ de mon questionnement.

Après de nombreuses lectures sur le sujet du décrochage, je me suis rendue compte que le sujet avait fait l'objet de nombreuses recherches.

Il faut dire que le sujet du décrochage est dense. On peut le traiter du point de vue historique avec l'étude sémantique des différents termes liés à la désaffection des études par les élèves. Il est aussi possible d'aborder le sujet sous l'angle de la politique d'enseignement de la population et des bouleversements socio-économiques. Une autre voie est possible. Celle-ci est très instructive, c'est celle qui permet de comprendre l'enchaînement des fait menant concrètement à la désertion de l'école par l'élève.

Cette dernière voie, si elle permet de comprendre les différents facteurs qui vont engendrer l'abandon de l'élève de sa scolarité, nous fait toucher du doigt la complexité de la situation. En effet étant donné que chaque individu est différent. Il a des caractéristiques intrinsèques propres. Il vit dans un environnement familial qui est le sien. Certaines caractéristiques familiales communes à un autre individu ne donneront

pas les mêmes réactions, habitudes car il les appréhendera mieux. L'environnement social joue également un rôle. Sans omettre que les bouleversements au cours de la vie de l'enfant peuvent influencer la scolarité de l'élève (déménagement, séparation des parents, décès…). Tous ces déterminants peuvent être contrebalancés par les aptitudes d'adaptabilité et la capacité à faire face aux événements.

Les recherches actuelles font l'inventaire des facteurs de décrochage scolaire. Elles mettent aussi en lumière les interactions de ses différents facteurs. Ces recherches sont utiles pour mieux comprendre comment se met en place le lent et long processus de décrochage. Elles vont permettre de rectifier au sein de l'institution les situations d'isolement de l'élève face à ses difficultés notamment dans les premières années de sa scolarité.

Cependant que faire de ces élèves qui ont perdu foi dans l'école lorsqu'ils arrivent dans les lycées hôteliers après la troisième. Ils sont déjà des élèves confirmés avec 12 ans d'expérience. Ils connaissent le système. Certains d'entre eux sont désabusés.

Notre volonté de faire de ses jeunes des individus formés pour un métier auquel nous croyons, des citoyens capables de s'insérer dans la société et d'y jouer un rôle productif, est confrontée à leur manque d'envie, leur désintérêt et leur désertion.

Il serait vain de croire que nous avons dans nos classes des élèves vierges d'enseignement et de relations professeur-élève. Mais nous ne pouvons pas d'une part revenir en arrière, leurs expériences positives ou négatives sont immuables, d'autre part nous ne pouvons pas changer les caractéristiques propres à chaque individu (famille, lieu de vie, environnement amical…).

C'est pourquoi je vais développer mon propos de la façon suivante. Je ferai un constat des enjeux économiques pour la nation du décrochage scolaire. Je mettrais en évidence avec les résultats de nombreuses enquêtes les manques à gagner pour les individus engendrés par la sortie de la scolarité sans diplôme. Puis je ferai l'état des lieux des recherches actuelles sur le décrochage scolaire. Finalement j'exposerai une voie d'attaque de ce problème au sein des établissements : le travail autour du climat scolaire. Ce dernier thème, est loin d'être le plus insignifiant. Car j'estime personnellement que l'individu peut évoluer, que l'estime de soi peut être restaurée

Partie I - Revue de littérature

Chapitre - 1 Le décrochage scolaire

1. Le contexte et les enjeux au niveau mondial et européen

Le décrochage scolaire est devenu une préoccupation mondiale. Cela s'explique par la crise économique mondiale qui sévit maintenant depuis plusieurs années.

Le rapport sur les « Perspectives pour la croissance économique mondiale et le développement durable »[1] rédigé par l'Organisation des Nations Unies met en évidence que l'ensemble des pays qu'ils soient développés ou qu'ils soient en cours de développement sont impactés par la crise économiques. Les grandes économies en développement qui assuraient une croissance confortable reculent. Les pays à faibles revenus souffrent des conséquences indirectes.

Dans le rapport de 2013, les années à venir sont qualifiées de « pleines de défis, d'incertitudes ». De plus le constat en matière d'emploi est sans appel. Tous les pays sont touchés par une augmentation du chômage, qui est certes différente selon les zones géographiques. Les auteurs du rapport titre notamment un paragraphe comme suit « La crise mondiale de l'emploi se poursuit ».

L'ONU dans son rapport « Situation et perspectives de l'économie mondiale 2014 »[2] qualifie de « désastreuse » la situation de l'emploi. Le rapport met en garde « …davantage d'investissements publics dans la formation (continue) seront nécessaires pour intégrer les groupes qui ont été exclus depuis le début de la crise. »

Il est avéré que la situation dans la zone euro est très inquiétante avec un taux de chômage dépassant 27 % et touchant près d'un jeune sur deux dans des pays comme l'Espagne et la Grèce.

Dans ce contexte économique international, l'enjeu de l'éducation des populations est primordial.

[1] ONU. *Perspectives pour la croissance économique mondiale et le développement durable* [en ligne]. Disponible sur : http://www.un.org/en/development/desa/policy/wesp/wesp_current/2013wesp_es_fr.pdf. (Consulté le 02-02-2014)

[2] ONU. *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2014* [en ligne]. Disponible sur : http://www.un.org/en/development/desa/policy/wesp/wesp_current/2014wesp_es_fr.pdf. (Consulté le 02-02-2014)

L'Union Européenne croit que l'avenir européen passe par le soutien des jeunes européens pour leur intérêt individuel mais aussi pour le développement de l'économie et de la société.

Sa « stratégie Europe 2020 »[3] vise comme objectif de réduire le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et de garantir qu'au moins 40 % de la jeune génération dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'un équivalent.

> *« L'amélioration des résultats scolaires des jeunes répond à la fois à l'objectif de «croissance intelligente» en améliorant les niveaux de compétence et à l'objectif de «croissance inclusive» en s'attaquant à l'un des plus importants facteurs de risque de chômage et de pauvreté. »*

En agissant sur l'éducation de la jeunesse l'union européenne cherche à améliorer l'employabilité des jeunes et par conséquent l'intégration sur le marché du travail. L'abandon scolaire est synonyme de chances perdues pour les jeunes et de perte de potentiel pour la société et l'économie de l'Union Européenne dans son ensemble.

2. Le décrochage et la situation française

2.1. Le décrochage dans le cadre économique national

Dans ce contexte économique la France se trouve elle aussi en difficulté. Le taux de chômage n'a pas cessé de croître depuis 2008. Au troisième trimestre 2013, le taux de chômage s'élève à 10,9 % de la population active en France.

2.2. L'éducation des citoyens et le décrochage scolaire dans le cadre historique de l'éducation nationale

Les différents gouvernements français appréhendent depuis longtemps l'intérêt pour la nation d'avoir une population éduquée.

---

[3]Commission Européenne. *La lutte contre l'abandon scolaire: une contribution essentielle à la stratégie Europe 2020* [en ligne].Disponible sur : http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/com/com_com(2011)0018_/com_com(2011)0018_fr.pdf. (Consulté le 07-02-2014).

Prost (2013, p. 15) relate qu'en 1877 le gouvernement républicain qui gouverne la France fait de l'éducation une priorité suite à la défaite de l'armée française lors de la guerre Franco-prussienne de 1870. Le modèle de l'enseignement prussien est pour les décideurs une raison de la victoire allemande. Les lois Ferry (1881 et 1882) permettent de faire de l'enseignement un service public d'État. L'enseignement est un outil pour faire avancer la nation.

Jean Zay, alors ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-arts du gouvernement du Front populaire, comme le mentionne Prost (2013, p. 35) fixe en octobre 1936 aux inspecteurs les objectifs suivant : renforcer et compléter les notions déjà acquises ; donner le goût de continuer la culture professionnelle et humaine ; rechercher la place qui convient le mieux à chaque élève dans l'activité économique du pays.

En juin 1947, le rapport Langevin-Wallon est très volontariste en termes d'égalité des chances mais aussi pour ce qui est de la formation professionnelle. Selon Prost (2003, p. 47) le texte affirme le principe de l'égalité devant l'éducation et de la justice à l'école, puis il assigne à celle-ci un double but : « Initiation à la culture et préparation professionnelle, pour permettre en chacun la formation de l'homme et du travailleur. »

En 1959, le ministre de l'Éducation, Jean Berthoin, prolonge par une ordonnance (n° 59-45) la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans et réforme par un décret du même jour (n° 59-57) l'organisation du système éducatif pour les motifs suivant : « L'immense mouvement, à la fois démographique, économique et humain qui bouleverse actuellement les perspectives traditionnelles de la vie nationale impose, entre autres exigences, une réforme de notre enseignement. ». De plus il faut répondre aux besoins liés à la croissance. Le taux de scolarisation augmente mécaniquement et passe à 47 % sur la population de 12 à 15 ans.

Cependant alors que la volonté politique en termes d'éducation se veut égalitaire, Bourdieu et Passeron (1964), dans « Les Héritiers » font le constat édifiant « un enfant d'ouvrier a quarante fois moins de chance d'accéder à l'enseignement supérieur qu'un enfant de cadre supérieur.»

Prost (2013, p. 194) observe les conséquences inattendues du décret de 1973 qui organise l'orientation : « L'orientation ainsi organisée est une épée de Damoclès pour tous les élèves : « Travaillez, sinon vous serez orientés » devient une injonction par laquelle parents et professeurs tentent de motiver les adolescents. Elle met en demeure les mauvais élèves de se reconnaître responsables de leur échec, ce qui les incite à la résignation ou à la révolte plus qu'à la motivation recherchée. Mais elle fait peser aussi sur les élèves moyens ou bons une pression constante. ». Le contre coup est surprenant « L'orientation fonctionne comme un verrou, et alimente des frustrations… » .

Prost (2013, p. 241) explique qu'en 1978, le ministère de l'Éducation nationale du gouvernement de Raymond Barre, au cœur des suites du premier choc pétrolier, est soucieux de l'adéquation des diplômes professionnels aux besoins d'une économie en mutation. « La crise rendait plus urgent d'adapter les formations dispensées par une école que l'on accusait régulièrement de « fabriquer des chômeurs ». »

En 1981, le gouvernement de Pierre Mauroy reconnait les conditions socio-économiques et culturelles ont un impact sur les résultats scolaires et crée 263 "zones d'éducation prioritaires" (ZEP). L'objectif est de répartir les moyens en fonction des besoins.

En 1983, comme le relate Prost (2013, p 242) au ministère de l'Éducation une volonté émerge « Claude Pair souhaitait en outre combattre la ségrégation engendrée par l'orientation vers des classes de quatrième et troisième préparatoires au CAP. A côté d'elles, il entendait développer des classes technologiques permettant d'entrer en seconde de lycée ou LEP à la fin du premier cycle. Enfin il voulait qu'aucun élève ne sorte du système scolaire sans formation technique ou professionnelle. »

Lors de son discours d'investiture, Laurent Fabius fixe comme objectif de moderniser le pays à l'instar du Japon qui à l'époque est donné en exemple en termes de modernité et de réussite scolaire. Comme le relate Courtebras (2008, p. 96) Jean-Pierre Chevènement, Ministre de l'Éducation nationale fixe l'objectif de « 80 % d'une classe d'âge au niveau du Baccalauréat dès l'an 2000 ». C'est à la même époque que le Bac professionnel et le bac technologique sont crées pour hausser le niveau de la formation.

2.3. 80 % d'une classe d'âge au bac, l'objectif est atteint ?

Claude Lelièvre sur le site Café pédagogique met à plat le mythe[4] des 80 % d'une classe d'âge au Bac. Il explique qu'il faut faire la distinction entre d'une part 80 % de réussite au baccalauréat, que celui-ci soit général, technologique ou professionnel pour une année donnée et d'autre part 80 % d'une classe d'âge « au niveau bac ».

La confusion, induite par l'instigateur de l'objectif « 80 % d'une classe d'âge au niveau bac », Jean-Pierre Chevènement, est habituelle.

Claude Lelièvre avance que si la cible « 80 % d'une classe d'âge au niveau bac » a été atteinte en 2000, l'objectif actuellement n'est pas atteint. En 2012 il y avait 78 % de bacheliers dans une génération, un taux très proche du 80 %. En 2013, ce taux est passé à 73 % d'une génération.

2.4. Les chiffres du décrochage : le questionnement de l'institution

Glasman (2000) explique que l'inquiétude que suscite le décrochage scolaire pour l'institution est due à l'état actuel du marché du travail. Celui-ci est tendu et les individus qui sortent dorénavant sans diplôme auront des difficultés à s'insérer. Alors que globalement on pourrait se satisfaire que la proportion de bacheliers sur une génération[5] soit passée de 3 % en 1945, à 25 % en 1975, pour atteindre 71,6 % en 2011.

Cependant ces résultats cachent la réalité du système. Le nombre de décrocheurs est important.

[4] LELIEVRE Claude. Claude Lelièvre : 80% d'une classe d'âge au niveau bac ? *Le Café pédagogique.*L'expresso du 13 juin 2013 [en ligne]. Disponible sur : http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2013/06/13062013Article635067045740523039.aspx. (Consulté le : 03-02-2014).

[5] Ministère de l'Éducation nationale. *Voies de formation et diplômes : Le baccalauréat* [en ligne]. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/cid143/le-baccalaureat.html. (Consulté le : 03-02-2014).

Figure 1- Évolution du décrochage scolaire français et européen

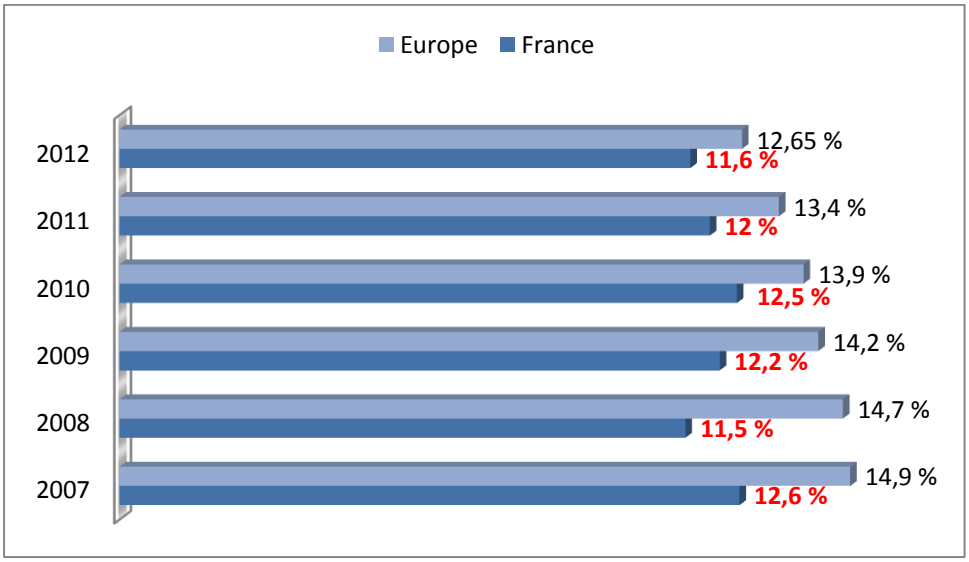

En 2012, le nombre de jeunes français[6] qui sortent du système éducatif précocement, tous sexes confondus, est de 11.6 %. Les jeunes ayant quitté prématurément l'école sont des « personnes de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas le premier cycle du secondaire et qui ne suivent aucune formation ». On peut observer que cet indicateur exprimé en pourcentage a diminué de 1 % pour la France alors qu'il a été réduit de 2,25 % en moyenne dans l'Union européenne. Catherine Moisan (2011) expose les objectifs[7] au titre de la « Stratégie Europe 2020 ». Le pourcentage européen moyen de « sortants précoces » doit descendre à moins de 10 % en 2020. La France a comme objectif d'atteindre le seuil de 9,5 % en 2020. Catherine Moisan (2011) rappelle que l'objectif pour 2012 a été atteint avec un taux[8] de 12,6 %.

Néanmoins le décrochage fait débat au sein de la société et de l'Éducation nationale comme le révèle le rapport de juin 2013 « *Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée* »[9] rédigé par l'inspection générale de l'éducation nationale. Une approche plus active est en train de se mettre en

---

[6] Institut national de la statistique et des études économiques. *Niveau d'éducation dans l'Union européenne en 2012- Eurostat (extraction novembre 2013)* [en ligne].Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF07256. (Consulté le : 10/02/2014).

[7] MOISAN Catherine Comment en finir avec l'échec scolaire: les mesures efficaces. *Projet de rapport national de base de la France*, 2011[en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/fr/education/innovation-education/49528429.pdf. (Consulté le : 02/02/2014).

[8] *Ibid.*

[9] Ministère de l'Éducation nationale. *Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée,* Rapport - n° 2013-059 - Juin 2013 [en ligne]. Disponible sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/64/9/2013-059-rapport-Agir-contre-le-decrochage-scolaire_278649.pdf. (Consulté le 06:01/2014).

place « …elle veut prendre en considération, outre les causes extérieures du phénomène, les facteurs internes, propres à la formation initiale…» en prenant le contre-pied « d'une approche relativement passive selon laquelle l'élève était principalement responsable de son échec ». Cette nouvelle tendance plus positive et active s'inscrit dans une démarche résolument contraire, quarante ans après, aux « conséquences inattendues du décret de 1973 » sur l'orientation évoquées par Prost (2013, p.194).

3. Le décrochage scolaire, enjeu économique et social pour l'individu

3.1. L'intégration professionnelle

L'enquête de l'OCDE « regards sur l'éducation » 2013 démontre[10] que d'une part :

> *« La probabilité de travailler à temps plein augmente avec le niveau de formation. Le pourcentage d'individus qui travaillent à temps plein est de l'ordre de 64 % chez ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais s'établit à 71 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à 75 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire. »*

Et d'autre part :

> *« Dans les pays de l'OCDE, les diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles de travailler (76 %) que ceux qui ont suivi la filière générale (70 %). Ils sont aussi moins susceptibles d'être au chômage (7,4 %) que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale (8,4 %). »*

Il y a par la suite des disparités qui vont voir le jour en termes de formation tout le long de la vie.

[10] L'Organisation de coopération et de développement économiques. *Regards sur l'éducation 2013 : les indicateurs de L'OCDE* [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/fr/edu/eag2013%20(Fr)--post-B%C3%A0T%2013%2009%202013%20(eBook)-v12.pdf. (Consulté le : 12/02/2014).

3.2. Une vie active plus affectée pas les crises économiques

Béatrice Le Rhun, Pascale Pollet, dans leur article « Diplômes et insertion professionnelle », font le constat[11] suivant : la situation des peu diplômés sur le marché du travail est nettement plus altérée. Ils mettent plus de temps à obtenir un emploi, souvent précaire. Cette plus grande précarité perdure au cours de leur vie professionnelle : après cinq ans sur le marché du travail, le taux de chômage des peu diplômés se situe entre 20 % et 30 % contre 10 % pour l'ensemble des actifs ayant la même ancienneté sur le marché du travail (taux mesurés sur la période 2003-2010).

L'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme ou possédant uniquement le brevet des collèges, déjà plus difficile en période de croissance, est encore plus sensible aux aléas conjoncturels. Cette fragilité accrue des jeunes actifs peu diplômés provient non seulement de la nature de leurs postes de travail, plus sensibles à la conjoncture. Ils occupent plus souvent des emplois en CDD ou en intérim. De plus en période de chômage élevé, les jeunes actifs diplômés trouvent plus difficilement du travail correspondant à leur niveau d'études. Ils ont tendance à accepter des postes pour lesquels ils sont surqualifiés, postes occupés habituellement par des populations moins diplômées.

De plus cet écart ne diminue pas grâce à la formation au cours de la vie professionnelle. Les sans diplôme ou peu diplômés bénéficient moins[12] de la formation continue. Ce moindre accès a été constaté lors d'une enquête de l'Insee en 2006 qui relevait le pourcentage de personnes ayant accédé à une formation au moins au cours des douze mois précédents parmi les personnes ayant un emploi salarié à la date de l'enquête et dont l'entreprise a connu un changement technique récent. On peut se rendre compte que dans ce cas les individus peu ou pas diplômés ont respectivement 1,65 et 2,5 fois moins accès à la formation par apport à un individu ayant un diplôme supérieur. Ce rapport reste de 1,35 et 2,10 si on compare l'accès à la formation avec un individu ayant un baccalauréat.

---

[11] LE RHUN, Béatrice et POLLET, Pascale. Diplômes et insertion professionnelle. Insee, France, *portrait social*, 2011 [en ligne]. Disponible sur : http://etab.ac-poitiers.fr/COLL-CERIZAY/IMG/pdf/12_13_GC_PDMF_Rapport_INSEE_Diplome_Emploi.pdf. (Consulté le : 15/12/2014).

[12] Brousse C., Perez C., Pommier P. (2009). Se former en cours de vie active : l'environnement professionnel est décisif [en ligne]. Disponible au : http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1234/ip1234.pdf. (Consulté le : 19/02/2014)

Figure 2- Accès à la formation continue des salariés

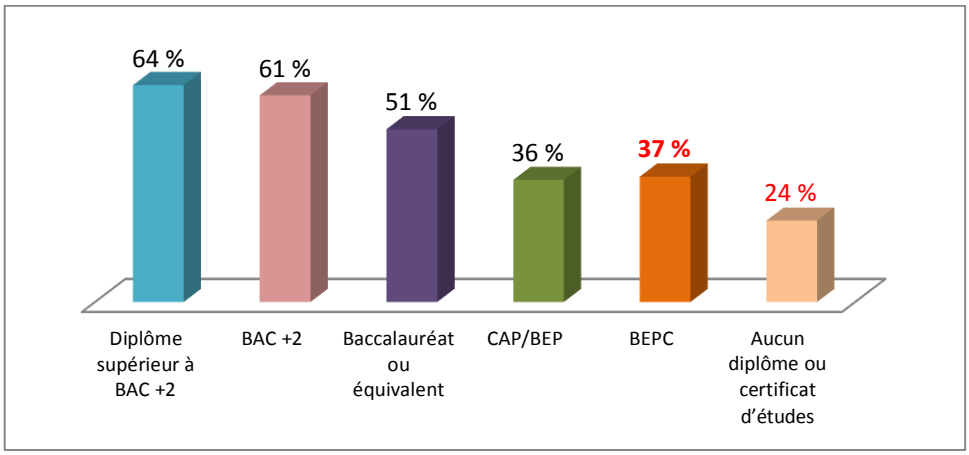

3.3. Le coût économique personnel des individus décrocheurs

Il y a une forte corrélation entre le diplôme obtenu[13] et le niveau de rémunération des individus.

Tableau 1- Salaires mensuels en euros déclarés - année 2011

Actifs ayant un emploi[14] (tous emplois confondus : temps complet et temps partiel)	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Bac	CAP-BEP	Brevet, sans diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Hommes	1 960	1 400	1 300	1 230	1 140	**1 400**
Femmes	1 600	1 440	1 110	1 060	990	**1 280**
Ensemble	**1 750**	**1 410**	**1 200**	**1 150**	**1 100**	**1 350**
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Hommes	2 280	1 790	1 510	1 410	1 360	**1 670**
Femmes	1 810	1 500	1 280	1 170	1 100	**1 372**
Ensemble	**2 000**	**1 600**	**1 400**	**1 320**	**1 260**	**1 516**
Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale						
Hommes	3 070	2 300	1 960	1 700	1 550	**1 840**
Femmes	2 170	1 810	1 500	1 300	1 190	**1 450**
Ensemble	**2 550**	**2 000**	**1 700**	**1 520**	**1 380**	**1 630**

Dans le tableau ci-dessus, on peut constater aussi une variation en fonction de l'âge des personnes. L'écart constaté entre les diplômés, quel que soit le niveau, et les non-diplômés ne cesse de se creuser tout le long de la vie professionnelle.

[13] Ministère de l'Éducation nationale. *L'état de l'École : 30 indicateurs sur le système éducatif français : Statistiques - publications annuelles* - numéro 23, octobre 2013 [en ligne]. Disponible au : http://cache.media.education.gouv.fr/file/etat23/45/8/DEPP_EE_2013_diplome_situation_sociale_salaire_274458.pdf. (Consulté le 20/02/2014).

[14] INSEE. Bilan Formation-Emploi : l'insertion des jeunes [en ligne]. Disponible au : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=form-emploi. (Consulté le 20/02/2014).

En prime, les individus non diplômés ont le taux le plus élevé[15] de temps de travail partiel à la sortie de la formation initiale. Ce taux reste le plus élevé tout le long de leur vie professionnelle par rapport aux diplômés et cela quelque soit le niveau de diplôme. Les emplois occupés sont généralement plus précaires[16] pour ces individus.

4. Ce qui se joue au niveau de la nation

4.1. Le coût du décrochage pour l'institution

Le coût[17] d'un élève (services auxiliaires compris tels que les repas, transport scolaire ou logement en internat) par année tous niveaux confondus s'élève à 10 182 USD. La nation a investi[18] 5,9 % de PIB en 2010. Ce taux a subi une variation faible depuis 1995, époque où il était à 6,3 % du PIB. Cependant le taux des dépenses publiques d'éducation, en pourcentage des dépenses publiques totales a perdu un point depuis 2000 pour arriver à 10,4 %.

Le coût réel du décrochage ne doit pas être envisagé stricto sensu aux dépenses engagées lors de la scolarité de l'individu. Il doit prendre en compte les pertes de richesses pour l'état en matière de revenus fiscaux et sociaux. Mais aussi en termes de charges que l'individu fera peser sur l'état telles que les indemnisations pour les périodes de chômage.

---

[15] *Ibid.*
[16] *Ibid.*
[17] L'Organisation de coopération et de développement économiques. *Regards sur l'éducation 2013 : les indicateurs de L'OCDE* [en ligne]. p. 183. Disponible sur : http://www.oecd.org/fr/edu/eag2013%20(Fr)--post-B%C3%A0T%2013%2009%202013%20(eBook)-v12.pdf. (Consulté le : 13/02/2014).
[18] *Ibid.*, p. 227.

Tableau 2- Taux de chômage selon le diplôme depuis la sortie de la formation initiale

Taux de chômage	Année 2012		
	Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	Sortis depuis 11 ans et à plus de formation initiale
Ensemble	**20,3**	**12,1**	**7,8**
Hommes	21,3	12,4	7,6
Femmes	19,3	11,7	8,1
Enseignement supérieur	**10,3**	**5,9**	**4,2**
Dont :			
enseignement supérieur long (1)	9,9	5,6	4,0
enseignement supérieur court (2)	11,0	6,3	4,4
Bac, CAP-BEP et équivalents	**24,0**	**13,4**	**7,4**
Dont :			
baccalauréat	22,0	11,0	7,2
CAP-BEP	27,6	16,9	7,6
Brevet, CEP et sans diplôme	**46,6**	**31,5**	**12,9**

(1) : notamment licence, master, doctorat écoles de commerce et d'ingénieur.
(2) : notamment DUT, BTS, Deug, diplômes paramédicaux et sociaux.

Lorsqu'un élève quitte le système éducatif sans diplôme de fin d'études, il est en général concerné par le chômage 1,7 fois plus que celui qui obtient un CAP ou BEP et plus de 2 fois plus que l'élève qui a obtenu un BAC.

Si le taux de chômage diminue dans le temps pour les individus sortis depuis 5 à 10 ans et depuis 11 ans, l'écart entre les diplômés et les sans diplômes reste le même.

La non-employabilité de l'individu engendre des charges[19] et des revenus moindres pour la communauté.

[19] L'Organisation de coopération et de développement économiques. *Regards sur l'éducation 2013 : Indicateurs et annexes* [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/fr/edu/rse-indicateurs.(Consulté le : 13/02/2014).

Figure 3- Comparaison des bénéfices publics selon le diplôme d'obtention avec un niveau inférieur - année 2009

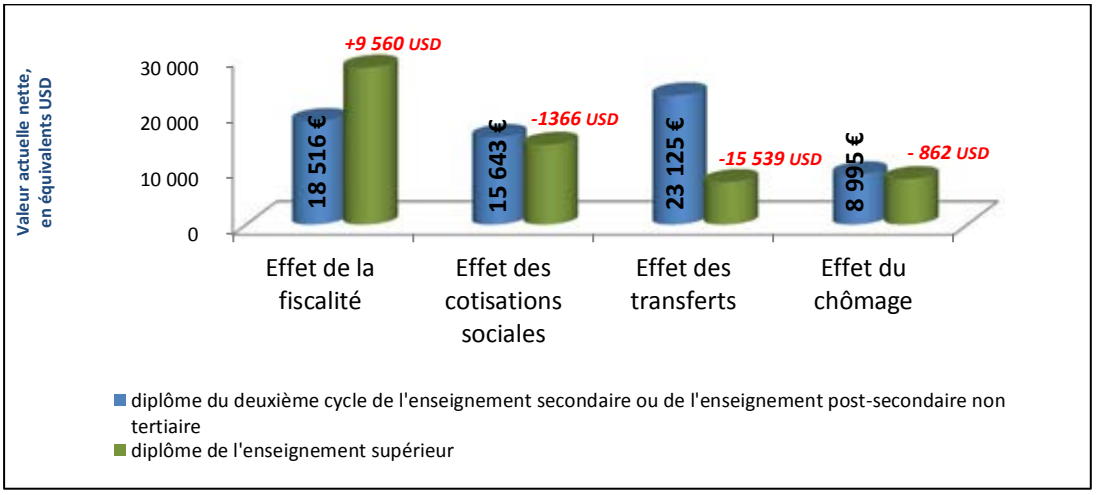

La figure 3 représente la contribution d'un individu à l'effort fiscal et social si celui-ci a obtenu un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou supérieur en comparaison avec un individu sans diplôme. La société bénéficie de l'élévation du niveau de formation[20] par la réduction des dépenses publiques au titre des allocations sociales, ici appelées effets de transfert, mais aussi des dépenses liées au période de chômage.

4.2. La paix sociale : enjeu sécuritaire

L'étude «Réduire le décrochage scolaire précoce dans l'union européenne » émanant de la direction générale de politiques internes de l'union corrobore ses données. En Irlande, le coût annuel[21] du décrochage scolaire précoce pour l'état en termes d'allocations et de pertes fiscales pour chaque jeune homme déscolarisé est estimé à 29 300 euros, sans même tenir compte des coûts liés à la santé ou à la criminalité.

La direction générale de politiques internes estime qu'un pays enregistrant d'importants taux de décrochage scolaire éprouvera des difficultés à maintenir des niveaux élevés d'emploi et de cohésion sociale[22].

---

[20] *Ibid.*

[21] Parlement européen. *Direction générale des politiques internes de l'union : réduire le décrochage scolaire précoce dans l'union européenne*, Juin 20122[en ligne]. Disponible au : http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/07/etude_du_parlement_europeen_reduire_le_decrochage_scolaire_precoce_dans_l_ue_juin_2011.pdf (Consulté le 13/02/2017)

[22] Op. cit. 7

Lance Lochner (2007) analyse la relation entre l'éducation et la délinquance. Enrico Moretti (2004) estime qu'une augmentation d'un pour cent des taux d'obtention de diplôme du secondaire permettrait une économie de 2 milliards de dollars de réduction des coûts liés à l'activité criminelle aux États-Unis.

Dans l'annexe au projet de loi de finances 2013, concernant la politique transversale pour la prévention de la délinquance, il y est fait le constat que l'échec scolaire ne conduit pas nécessairement à la violence, cependant les auteurs d'actes de violence sont souvent en situation[23] d'échec scolaire. C'est pourquoi l'apport de l'institution scolaire à la politique de prévention de la délinquance doit concerner plus particulièrement les enfants qui rencontrent des difficultés dans leur scolarité. Il est demandé la mise en place pour ces élèves d'un accompagnement particulier afin d'éviter leur marginalisation. L'école est un vecteur majeur d'une bonne intégration des futurs adultes dans la société. Il est rappelé que les missions assignées à l'Éducation nationale lui confèrent une responsabilité particulière en termes de formation des futurs citoyens. Les enseignements, le savoir, l'accès au langage et à sa maîtrise constituent en eux-mêmes un cadre structurant et protecteur.

Le socle commun de compétences, pour l'année 2012, concernant la compétence 1 « maîtrise de la langue » est atteint[24] par 78,5 % des élèves sortant de troisième. L'enquête CEDRE, elle, complète le portrait. 21,4 % des élèves en fin de collège sont en difficulté sur les compétences en histoire-géographie et éducation civique.

[23] RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Document de politique transversale : projet de loi de finance pour 2013 - prévention de la Délinquance [en ligne]. Disponible au : http://www.performance publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/PLF2013/DPT/DPT2013_prevention_delinquance.pdf. (Consulté le : 17/02/2014).

[24] Ministère de l'Éducation nationale. L'état de l'École : 30 indicateurs sur le système éducatif français. La maîtrise des compétences du socle, n°23 – octobre 2013[en ligne]. Disponible au : http://www.education.gouv.fr/cid57102/l-etat-de-l-ecole-31-indicateurs-sur-le-systeme-educatif-francais.html#Données_publiques. (Consulté le : 17/02/2014)

Bentolila Alain, professeur de linguistique, met en garde[25] l'institution :

> *"Institutrices, instituteurs, réveillez-vous ! Sachez que la nation compte sur vous pour transmettre à ses enfants notre patrimoine de valeurs culturelles, scientifiques et morales. Assumez votre mission de résistance à l'inculture et à la passivité intellectuelle. Ne vous contentez pas d'assurer simplement un service d'enseignement, mais mobilisez toutes vos forces pour la formation des jeunes esprits. Vous êtes, soyez-en persuadés, notre meilleur rempart contre la barbarie… »*

4.3. Le risque pour la compétitivité nationale

L'attractivité de la France avec des individus formés et qui vont pouvoir s'adapter aux changements du marché du travail est un enjeu majeur.

Au delà de l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au bac, la volonté gouvernementale est claire : élever le niveau de qualification en diplômant 50 % d'une génération[26] d'un diplôme d'études supérieures. Gérard LONGUET, rapporteur pour le Sénat liste trois variables[27] pour y arriver :

- le taux de réussite au baccalauréat ;
- le taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur ;
- le taux de réussite dans le supérieur.

L'objectif français est plus ambitieux que l'objectif européen. Dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 » la cible fixée est un diplôme de l'enseignement supérieur pour au moins 40 % de la population[28] âgée de 30 à 34 ans.

---

[25] BRIGHELLI Jean-Paul. *Tableau noir : Comment l'école fabrique l'échec scolaire* [en ligne]. Le Point.fr - Publié le 25/11/2013. Disponible au :http://www.lepoint.fr/invites-du-point/jean-paul-brighelli/comment-l-ecole-fabrique-l-echec-scolaire-25-11-2013-1761585_1886.php. (Consulté le 17/02/2014).

[26] Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Projet de loi d'orientation : Dossier de présentation* [en ligne]. Disponible au : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Loi_ESR_2013/90/7/dossier-presse-final-projet-loi-esr-mars-2013_244907.pdf. (Consulté le : 22/03/2014).

[27] SÉNAT. *Avis n° 239 (2004-2005) de M. Gérard LONGUET, fait au nom de la commission des finances*, déposé le 10 mars 2005 [en ligne]. Disponible au : http://www.senat.fr/rap/a04-239/a04-2398.html. (Consulté le : 22/03/2014).

[28] Commission européenne. *Europe 2020 : Les cinq objectifs de l'UE pour 2020* [en ligne]. Disponible au : http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/targets/index_fr.htm. (Consulté le : 22/03/2014).

5. A propos du secteur de l'hôtellerie-restauration

5.1. Le taux d'emploi des sortants des lycées hôteliers

L'enquête IVA nous renseigne chaque année (1er février) sur la vie professionnelle des lycéens sortants des formations technologiques et professionnelles.

Pour cette étude sont considérés comme sortants les jeunes inscrits dans un lycée une année scolaire donnée et non repérés comme inscrits l'année suivante, et déclarant lors de l'enquête menée au 1er février de l'année suivante ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti). L'indice utilisé est le taux d'emploi, il permet de connaître le nombre de sortants en emploi à l'ensemble des sortants (y compris inactifs. Les stagiaires sont considérés inactifs).

Figure 4- Taux d'emploi au 1er février 2012 des sortants des lycées hôteliers (%)

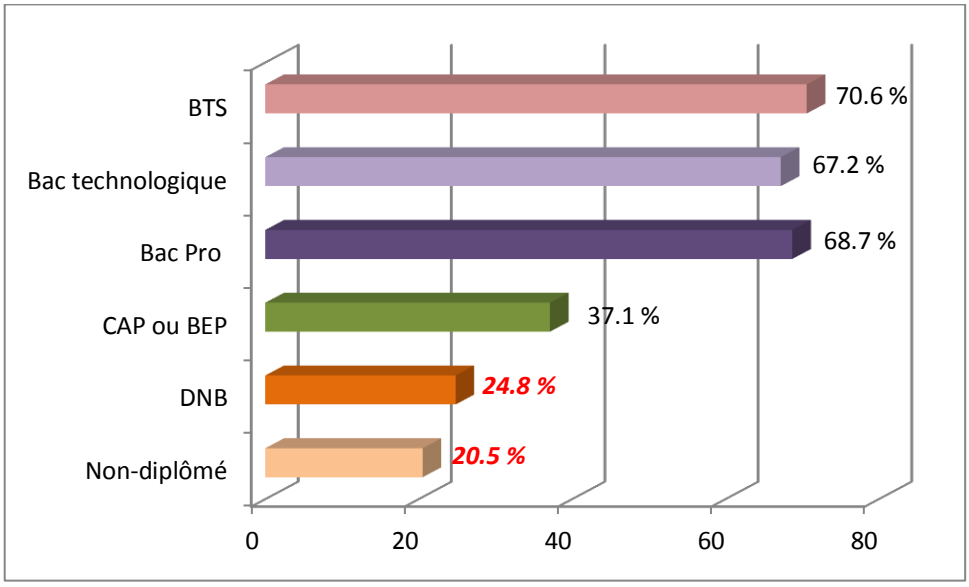

L'enquête IVA de 2012 confirme que les jeunes diplômés[29] ayant obtenus un bac professionnel en hôtellerie-restauration sont à 68,7 % en activité professionnelle dans l'année suivant leur sortie du système éducatif. Cette enquête nous renseigne aussi sur le devenir des lycéens ayant obtenu un Bac technologique hôtellerie et ne poursuivant pas leurs études dans le supérieur. Alors que les études en lycée technologique doivent permettre la continuité vers des études supérieures, on peut se demander

[29] RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche : Statistiques - publications annuelles - Édition 2013 [en ligne]. Disponible au : http://www.data.gouv.fr/fr/dataset/l-emploi-a-la-sortie-du-lycee-00000000. (Consulté le 19/02/2014).

quel est le niveau de l'employabilité de ces jeunes diplômés. Leur taux d'emploi est de 67,2 %. Ces deux taux sont les plus élevés de toutes les spécialités de formation répertoriées par l'enquête IVA.

5.2. Les difficultés des professionnels de l'hôtellerie-restauration : manque de main d'œuvre qualifiée

L'enquête « Besoins en main-d'œuvre » nous renseigne sur les difficultés[30] des professionnels à recruter. Cette enquête est réalisée à l'initiative de Pôle Emploi. Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements.

Avec 14 % des intentions d'embauche, l'hôtellerie-restauration constitue toujours le premier pôle de recrutement national, talonnée par les services aux entreprises (12 %) et la santé-action sociale (12 %).

Cependant les offres d'emploi ne trouvent pas toujours candidats.

L'enquête BMO répertorie trois postes, cuisiniers, employés de l'hôtellerie et serveurs de cafés, de restaurants et commis, qui ont de réelles difficultés[31] de recrutement.

Tableau 3- Pourcentage des offres d'emplois ayant des difficultés à être pourvues

Métiers en hôtellerie-restauration avec de fortes difficultés de recrutement	Nombre de projets	Part de projets jugés difficiles
Cuisiniers	**29558**	**60,58 %**
Employés de l'hôtellerie	**29970**	**48,30 %**
Serveurs de cafés, de restaurants et commis	**66446**	**46,10 %**

[30] Pôle emploi. Enquête Besoins en Main-d'œuvre 2013 [en ligne]. Disponible sur : http://bmo.pole-emploi.org/. (Consulté le 25/02/2013).
[31] Ibid.

5.3. Les chiffres du décrochage en lycée professionnel et technologique

Pour mesurer le taux de décrochage dans les lycées hôteliers le site de l'éducation nationale donne l'accès à trois indicateurs :

- le taux de réussite au baccalauréat ;
- le taux d'accès de seconde et de première au baccalauréat ;
- la proportion de bacheliers parmi les sortants.

Ces trois taux[32] permettent de mesurer la capacité des équipes d'un établissement à accompagner l'élève vers la réussite scolaire.

S'il est intéressant de se pencher sur les taux de réussite des élèves aux examens, ce seul indice ne suffit pas pour mesurer la persévérance des élèves dans une formation.

En prime du taux de réussite, le site de l'éducation nationale, met en avant la performance des établissements à amener le plus grand nombre des élèves inscrits en classes de seconde à l'examen final. De plus un comparatif est établi entre le taux moyen des établissements ayant des caractéristiques similaires : environnement urbain, suburbain, rural et le taux des catégories socioprofessionnelles des familles, nombre de boursiers… Cet indicateur révèle la déperdition des élèves durant leur cursus scolaire dans un établissement.

Un dernier indicateur est proposé. Il consiste à calculer le taux de réussite des élèves ayant obtenu le baccalauréat, du premier coup ou après redoublement, parmi ceux qui quittent l'établissement.

Alors qu'il est aisé de penser que la voie de l'alternance est moins risquée en termes d'abandon des études, les chiffres démontrent que le problème reste entier.

En effet selon un rapport de l'ANDML le taux de rupture avoisine 25 % des contrats d'apprentissage en moyenne. Cependant les apprentis dans l'hôtellerie-restauration sont plus concernés car le taux de rupture[33] représente pour ce secteur 30 %. Ce

[32] Ministère de l'éducation Nationale. Les indicateurs de résultats des lycées [en ligne]. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/cid3014/indicateurs-de-resultats-des-lycees.html. (Consulté le : 01/10/2014).
[33] L'association nationale des directeurs de mission locale. Quels enseignements retenir des expérimentations sociales sur l'alternance menées par les Missions Locales ?. Étude conduite par l'ANDML – Avril 2013 [en ligne]. Disponible sur : http://www.andml.info/Portals/20/content/publications/ANDML_Etude_alternance.pdf. (Consulté le : 14/03/2014).

rapport relève inégalité des taux de rupture selon le niveau de formation, plus le niveau de celle-ci est haut moins le risque de rupture est faible : 22 % pour un CAP et 8 % pour un BTS.

Ce niveau de taux de rupture est corroboré par le SNES. Dans l'article « État des lieux de l'apprentissage » de la publication syndicale, il est signalé que, si le taux de réussite à l'examen est similaire pour les élèves en initial et en alternance, le taux de rupture de contrat des apprentis[34], soit 25 %, est bien supérieur au taux de décrochage scolaire en lycée professionnel.

Il reste à évoquer le coût de l'enseignement dispensé à ces élèves. la dépense moyenne[35] par élève et par an pour l'année civile 2010 est de :

- 11 470 euros par élève de lycée général et technologique ;
- 11 840 euros par élève de lycée professionnel.

6. La volonté nationale et territoriale

6.1. Volonté de l'état

Le 4ème comité interministériel pour la modernisation de l'action publique du 18 décembre 2013 a entériné les décisions[36] prises suite aux évaluations nationales faites sur l'éducation et la jeunesse.

Ces résultats ont récemment été confortés par l'enquête PISA (*Programme for International Student Assesment*).

[34] SNES. État des lieux de l'apprentissage : une évolution ambiguë. Supplément au n° 738 du 8 février 2014- Journal du syndicat national des enseignants de second degré – p22.
[35] Ministère de l'Éducation nationale. Les chiffres clés du système éducatif : année 2013-2014 [en ligne]. Disponible au : http://www.education.gouv.fr/cid195/les-chiffres-cles.html. (Consulté le 27/02/2014).
[36] RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique : Relevé de décisions [en ligne]. Disponible sur : http://www.m.fonction-publique.gouv.fr/files/files/modernisation_de_la_fp/MAP/20131218-releve-decisions-4e-cimap.pdf. (Consulté le : 06/02/2014).

« Les résultats du système éducatif français sont préoccupants. Ils mettent en évidence, sur les dix dernières années une baisse du niveau moyen en mathématiques, un accroissement des écarts de niveau entre les élèves et une aggravation des déterminismes sociaux. L'école française est aujourd'hui celle des pays de l'OCDE où l'origine sociale des enfants pèse le plus lourd dans les résultats scolaires, et cette tendance s'est aggravée ces dix dernières années. »

Face à ce constat le gouvernement français est combatif et souhaite d'une part lutter contre les inégalités scolaires et favoriser la réussite de tous. Son plan d'action passe par l'évaluation de la politique publique dans ces deux domaines.

Deux axes prioritaires ont été fixés :

- la refondation de l'éducation prioritaire ;
- la lutte contre le décrochage scolaire.

Le gouvernement a mené une grande évaluation sur le dispositif de l'éducation prioritaire. Malgré les moyens conséquents mis à la disposition du dispositif les résultats en matière de réduction des écarts de réussite entre les écoles de l'éducation prioritaire et les autres sont décevants.

Le 4ème comité interministériel pour la modernisation de l'action publique du 18 décembre 2013 annonce la décision n°6 dont les trois axes[37] sont :

- des enseignements permettant la réussite de tous ;
- l'accompagnement, la formation et la stabilisation des équipes pédagogiques en éducation prioritaire ;
- le développement d'un environnement propice aux apprentissages des élèves.

Quant au décrochage scolaire, il est une des grandes préoccupations du gouvernement. Le président de la République s'est lui-même exprimé sur la question : il « a fixé l'objectif de diviser par deux au cours de la mandature le nombre de jeunes décrocheurs ».

[37] *ibid.*

« La lutte contre le décrochage scolaire constitue un enjeu humain - le préjudice moral du décrochage et le risque d'exclusion sociale est important pour les jeunes concernés - et un enjeu social et économique – pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et la compétitivité de notre économie. »

Une évaluation est conduite en ce moment. Elle va permettre de mesurer l'efficience des dispositifs en place pour la prévention du décrochage scolaire afin de poser un diagnostic de la situation

6.1.1. Tous les ministères sont partie prenante

Dans l'annexe au projet de loi de finances 2013, concernant la politique transversale en faveur de la jeunesse, on peut mesurer l'ensemble des actions mises en place[38] par les différents acteurs sous la tutelle des ministères. L'acte pédagogique et les différentes actions éducatives organisées dans le cadre scolaire constituent un moyen d'insertion de la jeunesse dans la société.

6.1.2. Les communautés territoriales

En France, la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance[39] dans l'article 8 du chapitre II : Dispositions de prévention fondées sur l'action sociale et éducative, fait obligation au maire ou au président du conseil général de designer auprès d'une personne ou d'une famille un coordonnateur.

Les régions se mobilisent. Par exemple en Ile de France[40] 438 élèves ont bénéficié des structures de rescolarisation dans le cadre du dispositif régional « Projets – Réussite pour tous » durant l'année 2012-2013.

---

[38] République française. Projet de loi de finances pour 2013 : document de politique transversale en faveur de la jeunesse [en ligne]. Disponible sur : http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/PLF2013/DPT/DPT2013_politique_jeunesse.pdf. (Consulté le 22/03/2014).

[39] LOI n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance-Chapitre II, Dispositions de prévention fondées sur l'action sociale et éducative [en ligne]. Disponible sur : http://tinyurl.com/loytpeq. (Consulté le 13/02/2017)

[40] Région Ile de France. Les bons points de la lutte contre le décrochage scolaire [en ligne]. Disponible sur : http://www.iledefrance.fr/bons-points-lutte-contre-decrochage-scolaire. (Consulté le : 15/02/2014)

7. La qualification du décrochage scolaire : une question d'approche

7.1. La définition institutionnelle

La définition institutionnelle du décrochage a été élaborée afin de pouvoir faire des comparaisons internationales. En comparant différents systèmes il sera peut-être possible de trouver la solution au décrochage scolaire. Elle a été élaborée pour pouvoir faire des études longitudinales. Les élèves décrochent-ils plus que dans les années 2000 ?

La Définition américaine[41] donnée par le *national center for education statistics* est la suivante. Un décrocheur est une personne qui :

- était inscrite à l'école à un moment donné au cours de l'année scolaire précédente ;
- n'était pas inscrit au début de l'année scolaire en cours ;
- n'a pas de diplôme d'études secondaires ou n'a pas terminé un programme d'éducation approuvé par l'état ou, et
- ne répond pas à l'une des conditions d'exclusion suivantes : transfert dans un autre district de l'école publique, école privée, ou un autre programme d'éducation ; absence temporaire pour cause de suspension ou de maladie; ou le décès.

La législation française considère comme décrocheur[42] l'élève ou apprenti qui n'est plus inscrit dans un cycle de formation et qui n'a pas atteint un niveau V ou IV de qualification[43] : baccalauréat général ou diplôme professionnel. Ainsi que ceux qui

[41]Chapman Chris et al. Trends in High School Dropout and Completion Rates in the United States: 1972-2009. *Compendium Report. NCES 2012-006. National Center for Education Statistics*[en ligne]. Disponible sur : http://eric.ed.gov/?q=Trends+in+High+School+Dropout+and+Completion+Rates+in+the+United+States%3a+1972-2009.+&id=ED524955. (Consulté le 19/12/2013)

[42] Ministère de l'Éducation nationale. *Article L313-7 du Code de l'éducation relatif à l'information et à l'orientation* [en ligne].Disponible sur : http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=F5A7961C2151532A6D6B28D209A0CCF8.tpdjo13v_3?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000021343123&dateTexte=20140224&categorieLien=cid#LEGIARTI000021343123. (Consulté le 24/02/2014)

[43]Décret n° 2010-1781 du 31 décembre 2010 fixant le niveau de qualification prévu à l'article L. 313-7 du code de l'éducation.JORF n°0001 du 1 janvier 2011-page 53-texte n° 39 [en ligne]. Disponible sur : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=F5A7961C2151532A6D6B28D209A0CCF8.tpdjo13v_3?idArticle=JORFARTI000023336857&cidTexte=JORFTEXT000023336852&dateTexte=29990101&categorieLien=id. (Consulté le 24/02/2014).

quittent le système scolaire au niveau du collège avec ou sans diplôme national de brevet.

7.2. Une Question de vocabulaire

Décrochage, absentéisme, abandon et persévérance scolaire sont des termes différents qui sont toutefois le résultat d'un processus complexe.

On note que les termes ont évolués. Le terme d'abandon a précédé celui de décrochage. Les nord-américains affectionnent le terme de persévérance scolaire qui est plus positif et sous entend qu'un accompagnement de l'élève intervient. Selon le système scolaire et l'époque le terme qui sera posé sur le désengagement scolaire sera différent[44].

Le terme persévérance scolaire commence à apparaître dans le vocabulaire institutionnel français. J'en veux pour preuve le relevé de décisions[45] du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique dans lequel il est employé. Cette nouveauté vocable confirme un changement net de stratégie éducative. La formule résumant la philosophie[46] de la démarche est "chaque jeune a besoin d'encouragement chaque jour".

---

[44]Ministère de l'Éducation nationale. *Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée,* Rapport - n° 2013-059 - Juin 2013 [en ligne]. Disponible sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/64/9/2013-059-rapport-Agir-contre-le-decrochage-scolaire_278649.pdf. (Consulté le 06:01/2014).

[45]RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. *Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique : Relevé de décisions* [en ligne]. Disponible sur : http://www.m.fonction-publique.gouv.fr/files/files/modernisation_de_la_fp/MAP/20131218-releve-decisions-4e-cimap.pdf. (Consulté le : 06/02/2014).

[46] RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Réussite éducative et persévérance scolaire : déplacement de George Pau-Langevin à Courcouronnes [en ligne]. Disponible sur : Réussite éducative et persévérance scolaire : http://www.education.gouv.fr/cid71292/reussite-educative-et-perseverance-scolaire-deplacement-a-courcouronnes.html. (Consulté le 24/02/2014).

8. Le processus de décrochage

8.1. La définition par l'Éducation Nationale

L'académie de Créteil met à la disposition des établissements scolaires un dispositif[47] pour aider les équipes à conduire leur politique de lutte et de prévention contre le décrochage scolaire lorsque celle-ci est pilotée par le GDPS.

Ce dispositif prend le nom de « mallette GDPS ». Cette mallette constitue une boîte à outils pour les acteurs de la communauté éducative sous forme de livret.

On trouve dans ce livret une définition du décrochage scolaire[48] qui insiste sur la notion de « processus », de temps « plus ou moins lent », et une sortie du système scolaire nettement marquée ou non, donnant lieu à un désengagement progressif ayant pour conséquence que « l'élève se distancie de l'établissement, des apprentissages, de son projet scolaire… » jusqu'au risque de rupture de scolarité sans qualification.

8.2. La complexité du problème

Il est avéré que l'individu qui sort du système éducatif sans diplôme voit sa vie professionnelle et sociale plus ou moins fortement jonchée d'handicaps. L'institution pour des raisons diverses souhaite œuvrer pour que ce taux de sorties précoces de l'école diminue.

Cependant les différents acteurs ont des difficultés à appréhender ce processus de décrochage.

Selon Glasman (2000) la situation est paradoxale. Le système éducatif offre actuellement à l'élève des voies différentes selon ses aspirations : études en initial ou en alternance, passerelles, réorientation… Celui-ci a des occasions de rebondir. Pourtant le problème persiste. L'élève décrocheur est un individu dont le mode de fonctionnement est difficile à cerner.

[47] Académie de Créteil. La « Mallette GAIN » [en ligne]. Disponible sur : http://www.ac-creteil.fr/retrouvezlactualite-mars2012-gain.html. (Consulté le 14/03/2014).
[48] Académie de Créteil. La « mallette GAIN – Le livret, p. 6 [en ligne]. Disponible sur : http://gainjeanmace.hautetfort.com/media/01/01/2451112631.pdf. (Consulté le 14/03/2014).

« Comme un adolescent étrange, hors norme, qui fait des choix qui ne relèvent que de lui, de son propre rapport au monde scolaire, ou au monde tout court ; au fond, un cas singulier, dont la singularité entraîne les parents sur la voie d'une mise en question individuelle… »

8.3. Le long parcours des futurs décrocheurs

8.3.1. Les « difficultés d'apprentissage » dès l'école primaire

Les chercheurs s'accordent à dire que les difficultés scolaires s'installent précocement dès la maternelle et primaire.

Le guide de prévention pour les élèves à risque au primaire[49] mis à la disposition des différents acteurs éducatifs et pédagogiques des écoles maternelles et primaire québécoise recense les difficultés rencontrées par les élèves risquant de décrocher. Ce guide proposé par Pierre Potvin (2010) fait suite à ses recherches longitudinales.

Potvin, Leclerc et Massé (2009) distinguent deux catégories d'élèves de primaire risquant de décrocher au cours de leur scolarité. Nous proposons la représentation graphique suivante du parcours de ces élèves.

[49] POTVIN, Pierre et LAPOINTE, Jean-René. Guide de prévention pour les élèves à risque au primaire. CTREQ, 2010.Disponible sur : http://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2013/08/Guide-de-pr%C3%A9vention-pour-les-%C3%A9l%C3%A8ves-%C3%A0-risque-au-primaire.pdf.(Consulté le : 01/02/2014).

Figure 5- Représentation du parcours des élèves de maternelle et de primaire risquant décrocher

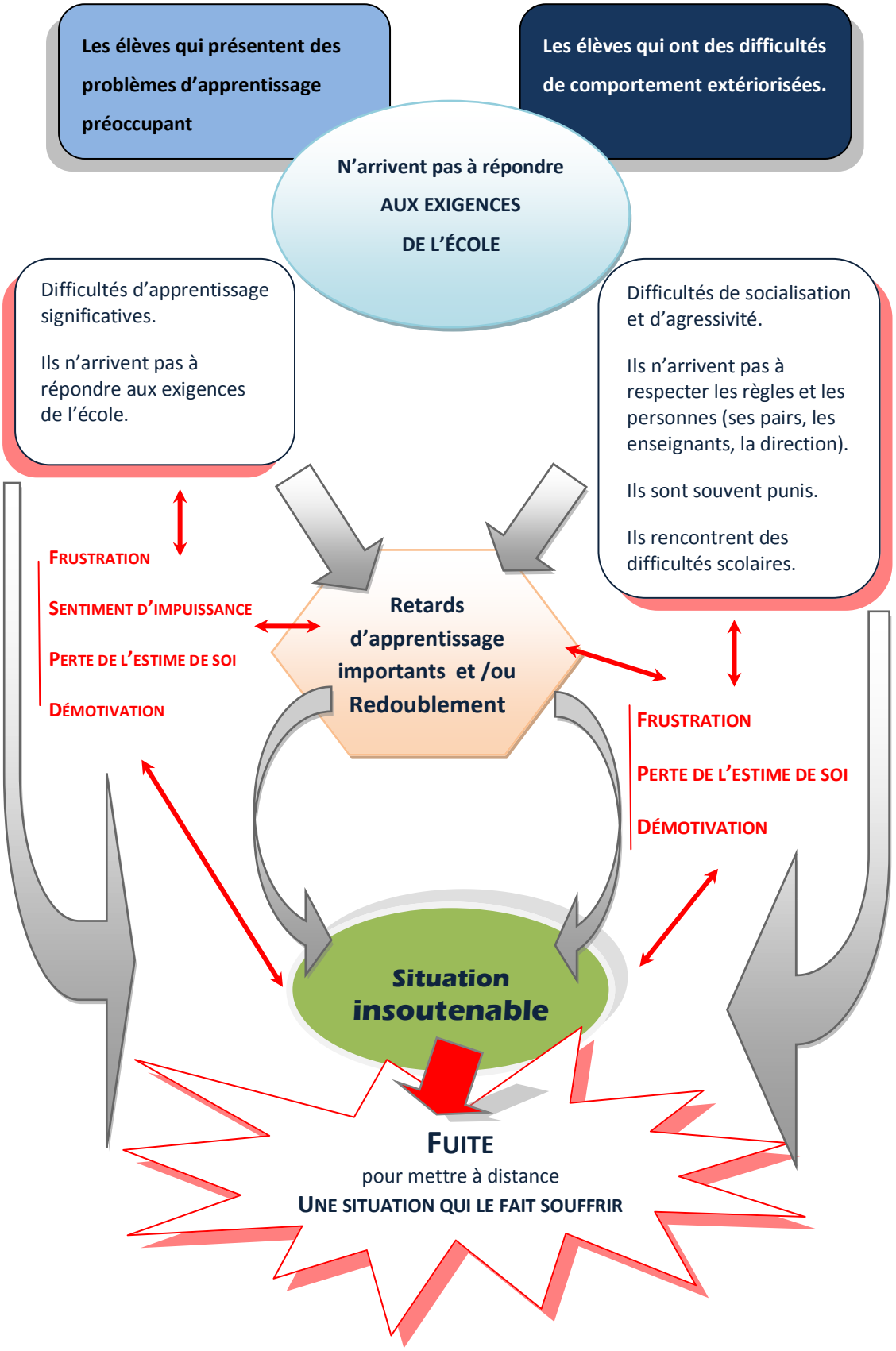

Les recherches menées par Sylvain Broccolichi (2000), corroborent le processus de décrochage. L'analyse des dossiers scolaires d'une cohorte d'élèves, permet à Broccolichi de dire que l'apparition des faits d'indiscipline graves et de l'absentéisme interviennent toujours à la préexistence des difficultés scolaires d'ordre cognitif.

8.3.2. Une situation qui s'aggrave au collège

Sylvain Broccolichi (2000) indique dans son article qu'au niveau du collège les exigences s'élèvent et la situation d'échec s'aggrave. Le lien personnalisé instituteur-élève qui prévalait jusque là en école primaire n'existe plus et ne pondère plus la situation.

8.3.3. Au lycée

Les raisons et modalités de décrochage que relève Glasman (2000) sont diverses :

- Certains par ce processus souhaitent décrocher des études. Celles-ci n'ont pas ou plus de sens. Soit parce que l'élève ne se sent déjà pas intégré au sein du groupe ou en difficulté scolaire. Il peut penser que d'ores et déjà il aura des difficultés d'insertion professionnelle. Dès que l'élève va se sentir un peu juste ou dépassé il baissera les bras. A quoi bon persévérer ?
- Pour un nombre d'élèves, le rôle à jouer est difficile à incarner. Ils appréhendent mal les règles explicites et implicites du système éducatif. Les attentes de l'institution sont trop lourdes pour eux.
- Pour d'autres enfin « apprendre » demande une envie, une mobilisation intellectuelle. Position dans laquelle l'élève doit consentir à se conformer. Le refus d'apprendre est un moyen de décrocher.

Fortin (1999) précise que les résultats de ses recherches suggèrent qu'une certaine forme de coopération soit associée à la persévérance scolaire alors que l'affirmation de soi conduit plus souvent au décrochage scolaire. Selon David (2012), il y a deux voies[50] : la collaboration ou la résistance au système. Dans cette posture, le lycéen :

- refuse les règles de fonctionnement ;
- se démobilise intellectuellement ;
- baisse les bras.

[50] DAVID Rémy. De quoi l'école est-elle responsable ? Cahiers Pédagogiques, 2012, vol. 67, no 496, p. 16-20.

Dans un premier temps, l'élève pourra être présent en classe sans y être intellectuellement. Ça peut constituer alors un premier stade de décrochage.

Glassman (2000) explique que la période du lycée est aussi pour un certain nombre d'élèves confusante. Les lycéens sont face à une situation dichotomique : l'accession à une plus grande autonomie voulue et imposée par l'institution et la famille et des situations qu'ils les maintiennent dans un état infantile.

Glasman (2000) et Toubert-Duffort Danièle (2012) s'accordent à dire que certains décrocheurs sont en quête de rupture avec les autres : leurs pairs et les adultes. Ils ont un problème de socialisation au sein de la structure scolaire proposée mais aussi au sein de la cellule familiale. La connaissance des autres, les interactions interpersonnelles, les expériences se font alors hors cadre[51], sans garde fou.

La rupture n'est pas exclusivement avec les pairs et avec l'école. C'est parfois aussi un moyen de remettre en question la voie tracée pour lui, le projet familial comme le présente Glasman (2000).

9. Qui sont ces individus qui décrochent ?

De nombreuses recherches ont été faites sur le sujet. Si on pouvait prédire quels sont les individus qui vont quitter le système scolaire précocement on pourrait mettre en place des actions pour que la prédiction ne se produise pas. Il serait alors possible de proposer des voies de raccrochage comme le dit Glasman (2000).

9.1. « Le décrocheur est un absentéiste » à relativiser ?

Les données sont claires. Les relevés des absences dans les différents établissements du secondaire révèlent que la proportion d'absentéistes[52] augmente tout le long de l'année dans les lycées généraux et technologiques. La proportion des élèves absentéistes est deux à trois fois supérieure en lycées professionnels qu'en lycée général et technologique.

[51]TOUBERT-DUFFORT Danièle. Le vide d'école. Cahiers Pedagogiques, 2012, vol. 67, no 496, p. 18-20.

[52] Direction de l'évaluation, note d'information de la prospective, et de la performance - note d'information n°2 – Février 2014 : L'absentéisme des élèves est stable depuis trois ans [en ligne]. Disponible au : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/82/8/DEPP_NI_2014_02_absenteisme_eleves_stable_depuis_trois_ans_299828.pdf. (Consulté le 27/02/2014).

Tableau 4- Pourcentage des élèves absentéistes en 2012-2013

	Collège	Lycée général et technologique	Lycée professionnel
Septembre	**1 %**	**1.9 %**	**6.9 %**
Octobre	**2.3 %**	**4.2 %**	**12.6 %**
Novembre	**1.5 %**	**3.1 %**	**9.3 %**
Décembre	**2.1 %**	**4.6 %**	**11.2 %**
Janvier	**2.8 %**	**6.4 %**	**14.8 %**
Février	**2.8 %**	**5.5 %**	**11.8 %**
Mars	**2.4 %**	**6.2 %**	**14.3 %**
Avril	**2.8 %**	**7.3 %**	**13.2 %**

On peut noter que la proportion des élèves absents flambe en lycée professionnel, alors quelle est contenue au collège. Les règles du lycée concernant les autorisations de sortie des lycéens aux interclasses sont plus souples.

Au regard de cet indicateur, on peut estimer que l'absentéisme est manifeste dans le processus de décrochage. Il est alors aisé de voir un lien de causalité.

Cependant cette conclusion est largement contestée par Janosz (2000). Celui-ci explique que le lien de causalité n'est pas complètement avéré. Il ajoute qu'il en est de même pour l'échec scolaire et la rébellion scolaire. Si c'est trois facteurs sont de très puissants prédicteurs du décrochage scolaire, ils ne conduisent pas tous à l'arrêt précoce des études. Glasman (2003) se rallie aux conclusions de Janosz.

De plus, il met en évidence que les décrocheurs ont des profils divers et les raisons qui les ont amenées à décrocher sont composites. Ainsi, il convient de déconnecter, comme il serait aisé de faire, « échec scolaire » et déscolarisation explicite Glassman (2003). Tous les élèves en échec ne « décrochent » pas et tous les déscolarisés ne sont pas en échec. Le lien de cause à effet et de réciprocité n'est pas dominant.

9.2. Les différents profils de décrocheurs

Le profilage des élèves décrocheurs selon leurs caractéristiques personnelles par rapport à celles d'élèves persévérants peut-être utile selon Fortin (1999) afin de fixer des objectifs d'intervention adéquats.

L'institut français de l'éducation dans son n°84 de mai 2013 fait le point sur les différents profils définis par les chercheurs.

Tableau 5- Les différentes typologies des élèves décrocheurs

TYPOLOGIE	LES PROFILS	NATURE DES TROUBLES ET DIFFICULTÉS
de Kronik et Hargis (1990)	**Les élèves en difficulté**	D'apprentissage et de comportement
	Les élèves tranquilles	D'apprentissage mais pas de comportement
	Les élèves silencieux	Qui échouent à l'examen.
de Janosz (2000, reprise par Bernard, 2011, et par Gilles et al.,2012) *Méthodologie :* étude sur des échantillons longitudinaux à deux époques différentes (1974 et 1985)	**Les élèves silencieux ou discrets (40 %)**	Pas de troubles du comportement, conformes à la demande scolaire, résultats faibles, CSP défavorisées.
	Les inadaptées (40 %)	Problèmes sur le plan des apprentissages et du comportement, profil psychosocial plutôt négatif, problèmes familiaux, délinquance, comportement déviants.
	Les désengagés (10 %)	Peu de problème de comportement, peu d'aspiration scolaire, performance dans la moyenne mais scolarité non valorisée.
	Les sous-performants (10 %)	Forts problèmes de comportement, faible performance scolaire, situation d'échec.
La typologie de Fortin et al. (2006) *Méthodologie :* étude menée sur 36 décrocheurs	**Les élèves avec des comportements antisociaux cachés (mensonge, vol, racket, drogue),**	Un rendement scolaire inférieur à la moyenne. Ils restent conformes à la norme, ne se font pas prendre, leur famille est peu contrôlante, la cohésion familiale faible et ils ont un haut niveau de dépression.
	Les élèves peu intéressés et peu motivés par l'école	Ils ont une bonne performance scolaire mais s'ennuient. Ils pensent qu'il y a peu d'ordre et d'organisation dans la classe, ils ont un taux de dépression supérieur à la moyenne et ont une appréciation négative du soutien affectif familial.
	Les élèves en difficultés de comportement et d'apprentissage	Ils ont une faible performance scolaire, des troubles du comportement. Ils commettent des actes de délinquance et ont un haut niveau de dépression. Le soutien familial est très faible et ils ont une opinion négative de l'organisation et de la communication dans la famille (mais il existe quand même une cohésion familiale et un contrôle parental)
	Les élèves dépressifs	Leurs notes sont dans la moyenne, il n'y a pas de problème de comportement externalisé, ils ont une opinion positive des enseignants. Mais ils ont un très haut niveau de dépression, ils souffrent d'une faible cohésion familiale, même s'il y a un soutien affectif et une organisation familiale avec un contrôle parental fort. Le climat de classe est négativement perçu.

Ces profils sont basés sur les comportements observés par les élèves en classe. Mais ne met pas en évidence les facteurs familiaux et sociaux ainsi que les facteurs propres à chaque individu.

9.3. Les caractéristiques prédictives

9.3.1. Les facteurs individuels

Le décrochage scolaire n'est pas asexué. Il concerne les filles et les garçons en des proportions différentes. Un garçon sur cinq sort du système scolaire sans diplôme[53] ou en ayant uniquement le brevet du collège alors que les filles sont deux fois moins.

Tableau 6- Le niveau de formation des filles et des garçons à l'issu de leurs études

Année de sortie des études initiales	1990 -1991 -1192		2006 – 2007 - 2008		2009 – 2010 - 2011	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Diplôme obtenu						
Diplôme supérieur	32 %	33 %	36 %	47 %	37 %	48 %
Diplôme secondaire	39 %	42 %	41 %	40 %	43 %	41 %
Pas de diplôme ou brevet du collège	**30 %**	**25 %**	**23 %**	**13 %**	**20 %**	**11 %**
Pour la France métropolitaine						
Sources : Insee, Enquêtes emploi ; calcul MEN-MSER DEPP						

9.3.2. Facteurs familiaux

Le rapport sur les manquements à l'obligation scolaire (2003) montre que l'absentéisme est plus élevé chez les jeunes dont la famille connaît une situation[54] sociale précaire : familles au RMI, parents au chômage ou obligés à une mobilité source de ruptures, père ou mère en invalidité ou en longue maladie, familles rencontrant des difficultés d'intégration.

De plus, il apparait que les enfants vivant dans des familles monoparentales soient plus concernés que d'autres par les problèmes d'absentéisme.

---

[53] Éducation nationale. *L'état de l'école – 30 indicateurs du système éducatif français.* [En ligne]. Disponible sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/etat23/51/8/DEPP_EE_2013_274518.pdf. (Consulté le : 17/03/2014)

[54] RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Rapport Marchard (2003) : Les manquements à l'obligation scolaire [en ligne]. Disponible sur : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000020/0000.pdf. (Consulté le 24/02/2014).

Il faut cependant être prudent car les jeunes des classes moyennes et aisées sont eux aussi absents, cependant leurs absences ne donnent pas lieu aux mêmes repérages[55] et au même traitement.

La corrélation entre les facteurs familiaux et le décrochage scolaire est un sujet qui donne lieu à controverse[56]. Si Sylvain Broccolichi (2000) s'accorde à dire que le risque est dix fois plus élevé pour les enfants d'ouvriers que pour les enfants de cadres, il déclare dans un même temps qu'il faut éviter le « déterminisme et le fatalisme ».

9.3.3. Les problèmes cognitifs-résultats scolaires

Sylvain Broccolichi (2000) grâce à une étude longitudinale combinant des enquêtes de terrain et une analyse statistique nous renseigne sur les caractéristiques défavorables à l'arrivée des élèves en classe de 6ème sur la poursuite d'étude sans abandon scolaire.

Le recoupement des données avec l'étude longitudinale a permis de préciser l'inégalité des risques de sortie du système scolaire selon l'origine sociale et le niveau de performances à l'entrée de 6ème. En ce qui concerne le niveau scolaire : le risque de sortie du système scolaire est cent fois plus élevé pour les enfants dont les performances à l'entrée en 6ème sont parmi les 10 % les plus faibles que pour ceux qui se situent au dessus de la moyenne. Sylvain Broccolichi (2000) arrive aux mêmes conclusions que celles tirées par Agathe Dardier et al. (2013) pour l'INSEE. Agathe Dardier complète le profil[57] en précisant qu'un grand nombre des décrocheurs avait redoublé au cours de leur scolarité au collège au moins une fois : souvent dès la 6ème (38 %) ou la 5ème (33 %).

9.3.4. Une faible estime de soi

Damien Favresse (2012) et Glasman (2000) se rejoignent sur le fait que pour certains élèves la situation[58], le sentiment d'infériorité, le manque de confiance en soi, l'impression de différence par rapport à ses pairs est une réelle souffrance. L'école devient pour ceux-là un lieu de dévalorisation. Mettre de la distance entre les

[55] *Ibid*.
[56] *Ibid*.
[57] Agathe Dardier, Nadine Laïb et Isabelle Robert-Bobée. Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ? - France, portrait social - Insee Références - Édition 2013 [en ligne]. Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FPORSOC13a_VE1_educ.pdf. (Consulté le 20/03/2014).
[58] FAVRESSE Damien. Quand on se cogne à l'école. Cahiers Pedagogiques, 2012, vol. 67, no 496, p. 14-15

situations humiliantes et soi-même est une porte de sortie, un moyen de trouver un apaisement : le seul moyen de restaurer son estime de soi.

9.3.5. Les conduites à risques et surinvestissement sur un sujet extrascolaire

Favresse (2012) met en perspective le mal-être scolaire et les conduites à risques.

> *« Le mal-être scolaire du jeune s'accompagne souvent d'un investissement sur la sphère extrascolaire et d'une recherche de compensations via la satisfaction de plaisirs immédiats. »*

Bantuelle et Demeulemeester (2008) listent les facteurs influençant les conduites à risque. Les éléments qui influencent les comportements à risques, en déclenchant ou accroissant la vulnérabilité des jeunes face à ces conduites, sont divers :

- Les caractéristiques personnelles : capacité à faire face aux événements, adaptabilité, capacité à nouer des relations interpersonnelles.
- L'environnement proche : relations au sein de la cellule familiale et avec ses pairs.
- L'environnement social : mode de fonctionnement de l'école, son organisation, les valeurs sociales qui s'y développent et véhiculent.

Robert Coutrois (2011) rappelle que si les conduites à risques peuvent mettre en danger physique, psychique ou social l'adolescent, cette prise de risque permet à l'adolescent de s'affirmer en tant qu'être à part entière, afin d'obtenir la reconnaissance de ses parents en tant qu'individu et l'admiration de ses pairs.

9.3.6. Des « aptitudes utiles dans la vie » manquantes

L'organisation mondiale pour la santé définit les aptitudes utiles dans la vie[59] comme la capacité à adopter un comportement adaptatif et positif permettant aux individus de faire face efficacement aux exigences et aux difficultés de la vie quotidienne.

[59] Wolrd Health Organisation. Division of Mental health and prevention of substance abuse. Life skills education in schools. Disponible sur : http://www.asksource.info/pdf/31181_lifeskillsed_1994.pdf. (Consulté le 19/02/2014).

Ces aptitudes sont des compétences :

- personnelles ;
- interpersonnelles ;
- cognitives ;
- physiques

qui permettent aux individus de maîtriser et de diriger leur existence et d'acquérir la capacité à vivre dans leur environnement et à modifier celui-ci.

L'OMS recense les programmes dans lesquels la démonstration de l'apprentissage des ces aptitudes[60] est manifeste :

- la prévention de la toxicomanie ;
- les grossesses des adolescentes ;
- la prévention du harcèlement ;
- la restauration de la confiance en soi.

9.3.7. La place de l'autodiscipline

Nous avons vu en amont que les élèves risquant de décrocher sont engagés dans un processus dans lequel le découragement et le renoncement ont un rôle important. A partir de ce postulat, il est légitime de se questionner sur l'impact qu'aurait une autodiscipline efficiente.

L'autodiscipline est la discipline qu'un individu s'impose pour créer de nouvelles habitudes ou actions en vues de s'améliorer et d'atteindre les buts qu'il s'est fixé.

L'Éducation nationale a donné un agrément national à l'association « Énergie Jeunes ». Cette association développe des initiatives pédagogiques[61] pour les élèves de collège. L'objectif des intervenants est d'éveiller à l'engagement et à l'autodiscipline chez chaque collégien.

Cependant il est à noter que pour l'instant l'état des recherches sur l'apprentissage l'autodiscipline et la persévérance scolaire est inexistante.

[60] *Ibid*.
[61] Énergie Jeunes. Disponible sur : http://www.energiejeunes.fr/modules/presentation/?id=4. (Consulté le : 01/11/2013).

9.4. Les facteurs interpersonnels

9.4.1. Les relations entre pairs

Janosz (2000) recense l'état de la recherche sur les relations entre pairs à l'école et le décrochage scolaire.

Le risque de décrochage scolaire augmente lorsqu'il y a :

- un rapprochement entre individus risquant de décrocher ou avec des élèves ayant décroché (Cairns et al., 1989).

Dans ce cas Esterle-Hedibel (2006) explique que le regroupement d'individus stigmatisés pour leur attitude et performances scolaires offre un moyen de défense contre le sentiment de frustration et de dévalorisation. Le processus de déscolarisation est activé.

L'élève peut également s'engager sur ce chemin en cas de :

- rejet par le groupe et d'isolement social (Elliott et Voss, 1974) ;
- violences entre pairs (Vila, 2009).

Les conséquences sont nombreuses pour l'élève qui a été victime de violences scolaires. Certaines de ces incidences sont :

- quantifiables : chute des résultats scolaire, augmentation des absences ;
- peu visibles : perte de l'estime de soi, sentiment de rejet et d'isolement, angoisse, stress.

Debarbieux et al. (2012) insistent particulièrement sur la prise en compte des « micro violences » (Debarbieux, 2001 et 2006). Alors que cette violence est souvent invisible aux yeux des adultes, elle a un effet délétère sur la victime. La répétition, le nombre et le fait d'être seul face au(x) coupable(s) créent « un stress cumulatif ». L'état psychologique de l'élève est déjà profondément ébranlé lorsque la situation de violence est enfin découverte.

Dans le cas des violences entre pairs, Gibert Vila (2009) explique que l'occasion de prendre l'ascendant sur l'autre peut être fortuite. Le déclencheur peut être l'influence des pairs. Il rajoute que les interactions entre victime et agresseur se situent dans

l'espace social qui constitue le troisième agent de l'interaction. Gilbert Vila rajoute qu'il n'est pas rare qu'un élève victime de violences deviennent à son tour l'agresseur ou l'harceleur.

10. Quel rôle joue le système éducatif français ?

Pierre-Yves Bernard (2013, p.71) explique que l'expérience scolaire est un facteur déterminant dans le décrochage scolaire. L'école n'est pas capable renverser le processus qui se met en place petit à petit. Les enquêtes PISA relèvent régulièrement cette incapacité du système français.

10.1. Un rôle d'enseignant plutôt que celui d'éducateur

Potvin et Rousseau (1991) expliquent que

> *« L'école comme institution sociale et comme lieu de transmission de connaissances oriente en grande partie la façon de voir et la façon d'agir de l'enseignant, en prescrivant à l'enseignant et aux élèves des rôles particuliers. »*

Robert (2010, p.117) met en évidence la difficulté à mettre en place des réformes dans le système éducatif français. Par la confrontation de deux courants :

- les partisans de la mission unique de transmission du savoir par l'autorité ;
- ceux qui estiment que les pratiques collaborantes sont plus efficientes.

Au regard de la réussite du modèle finlandais, Robert (2009, p. 68) formule la préconisation suivante. L'enseignant peut en instaurant une relation plus étroite[62] et moins compartimentée aux quatre murs de sa classe impulser une atmosphère apaisée et bienveillante. Cette relation interpersonnelle avec les élèves n'est pas un corollaire à la perte d'autorité.

[62] Robert Paul (2009). L'éducation en Finlande : Les secrets d'une étonnante réussite « Chaque élève est important ». Disponible sur : http://www.meirieu.com/ECHANGES/robertfinlande.pdf. (Consulté le 05/05/2014).

10.2. Les attentes de l'enseignant

Potvin et Rousseau (1991) mettent en évidence l'effet produit par les attentes des enseignants sur un groupe ou un individu. Les attentes sont nourries par les croyances des enseignants sur les capacités de leurs élèves. Involontairement, les attentes parasitent la réalité des faits. L'enseignant se focalisera sur les attentes atteintes ou non et occultera celles qui n'étaient pas attendues. Les recherches démontrent que lorsque les attentes sont atteignables et concrètes les élèves s'épanouissent davantage. Alors que des attentes trop élevées provoquent la diminution des efforts et la démotivation.

10.3. Un point de vue bienveillant sur l'apprenant

L'enseignant du système éducatif français est-il complètement responsable de son attitude vis-à-vis de l'élève ?

Robert (2010, p. 63) explique qu'en Finlande, l'enfant est considéré comme fondamentalement curieux et avide de nouvelles connaissances. S'il se trouve dans des conditions matérielles et émotionnelles adaptées à ses besoins, il réussira.

Potvin et Rousseau (1991) définissent l'attitude de l'enseignant comme

> *« une disposition intérieure de l'enseignant qui se traduit par des réactions émotives qui sont apprises puis ressenties chaque fois que l'enseignant est en présence de l'élève; ces réactions émotives le portent à s'approcher de lui (à être favorable) ou à s'en éloigner (à être défavorable). »*

En dehors de l'affectif, Potvin et Rousseau (1991) mettent en évidence les composants du système de croyance de l'enseignant ; celui-ci est forgé par :

- sa vision du monde ;
- la connaissance qu'il a de ses élèves ;
- la conception qu'il a de son rôle ;
- la place qu'il accorde aux élèves.

10.4. Les notes

Balas (2012) considère le décrochage scolaire comme un

> *« processus lent instillé par le doute et la perte de confiance en soi, dus bien souvent à la pression du résultat intrinsèque à notre système.»*

Au regard de son expérience du système finlandais, Robert (2009) formule une préconisation pour la notation des élèves français. Selon lui le système français induit un stress[63] contre-productif. Le poids des notes, des avis du conseil de classe, des remises de bulletin, des avertissements travail est pesant. Ce système de notation sous entend que les élèves ne peuvent pas apprendre par plaisir.

10.5. Stigmatisation et étiquetage

La notation participe à l'étiquetage des individus par le système. Selon Terrail (2002), l'étiquetage est suivi de trois types d'effets : directs, symboliques et indirects ou en d'autres termes la triple peine.

Après la note, il y a la décision du redoublement et celle de l'orientation. Ces décisions sont souvent déconnectées de la valeur scolaire à la faveur de considérations influencées par la position sociale de la famille.

10.6. L'effet classe

Sylvain Broccolichi (2000) dresse le devenir du profil d'élève type « faible mais sérieux » selon le milieu scolaire dans lequel il évolue. Il y a deux cas de figure pour cet élève dit « faible mais sérieux », il se trouve soit :

- dans une classe très indisciplinée : cumulation d'élèves ayant des difficultés scolaires d'ordre cognitif et d'élèves ayant des problèmes comportementaux ;
- dans une classe qui fonctionne « normalement » sans mesure d'accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté.

[63] Robert, P. (2009). L'éducation finlandaise revisitée [en ligne]. Disponible au : http://www.meirieu.com/ECHANGES/robertfinlande.pdf. (Consulté le : 01/03/2014).

Dans les deux cas l'élève vit ces situations comme de réelles injustices, synonymes des lieux de souffrances qui aboutissent dans la majorité des cas à l'interruption d'études.

Sylvain Broccolichi (2000) relève les mots de ces élèves « faibles mais sérieux ».

Dans les classes indisciplinées : « C'est une classe où vous n'apprenez pratiquement rien […], où l'on met tous les gens dont on ne veut pas. […] Je ne me sentais pas du tout à ma place. Trop qui foutent le bordel, qui parlent pendant que le prof il faisait cours […]. C'est pas normal. »

Dans les classes dîtes « normales » : « Je me tenais au fond de la classe, j'attendais que ça passe. […] Les élèves étaient trop sérieux. Ils travaillaient trop bien. Et puis moi j'en ai eu marre. Dès que j'ai eu 16 ans, j'ai arrêt. […] Ma mère me disait « arrête pas l'école ». Je lui disais « oui, mai à l'école je ne fais rien de plus »…ça servait à rien que j'y aille. »

Si c'est deux situations d'échec en classe sont bien différentes l'une de l'autre, elles ont en commun d'engendrer pour un individu isolé ou pour une partie de la classe une situation :

- pénible : insécurisante et dévalorisante ;
- Sans vertu du point de vue de la formation, de l'apprentissage.

Selon Broccolichi (2000) ces élèves sont isolés parmi leurs pairs, car ne ils ne partagent pas avec leurs camarades les même dispositions permettant de participer aux « activités dominantes », ici l'indiscipline ou la performance scolaire. Dans les deux cas ils ne se sentent pas à leur place et le système scolaire ne leur amène rien.

10.7. Le redoublement

Le redoublement des élèves ne garantit pas l'amélioration[64] de la performance scolaire globale du système éducatif qui en abuse. C'est le cas de la France qui détient un taux record de redoublements. En effet 40 % des élèves âgés[65] de 15 ans ont déjà redoublé, soit 27 points d'écart avec la moyenne des pays de l'OCDE.

[64] OCDE. PISA à la loupe 2011/6 (juillet) [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/48391795.pdf. (Consulté le : 01/03/2014).
[65] OCDE (2012) Équité et qualité dans l'éducation - Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé des objectifs de réduction ambitieux qui rencontrent des freins au sein des établissements. La volonté nationale se confronte à la croyance générale qu'un redoublement est mérité et profitable à l'élève.

10.8. L'orientation subie ou précoce

Dans le journal de l'académie de Créteil il est rappelé que l'orientation non choisie[66], notamment en lycée professionnel, peut constituer une cause de décrochage.

De plus le rapport de l'OCDE « Équité et qualité dans l'éducation » argue que l'orientation précoce à tendance à accroitre les inégalités sociales. Les élèves orientés vers des études professionnelles courtes sont souvent issus des enfants d'ouvriers ou d'immigrés. Elle induit une ségrégation[67] sans pour autant conduire à une amélioration des performances scolaires.

10.9. Le transfert des élèves vers d'autres établissements

L'OCDE met en exergue dans PISA « à la loupe » que les systèmes d'éducation qui ont recours au transfert des élèves en difficulté vers d'autres établissements ne parviennent pas à améliorer[68] leur performance scolaire.

Une des raisons invoquées par le rapport est le manque d'intérêt qu'auraient les enseignants à aider les élèves en difficulté s'ils savent qu'il est possible de les transférer vers d'autres établissements.

10.10. La spécificité de l'enseignement hôtelier :

Selon Glasman (2000) « C'est au lycée que se produit du décrochage et de la démobilisation, en raison de l'articulation problématique des études, du diplôme et du marché du travail. »

Coup de projecteur sur la France [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/fr/france/49623513.pdf. (Consulté le : 01/03/2014).

[66] Prévenir le décrochage, favoriser le raccrochage. Regards croisés sur l'éducation - Le journal de l'académie de Créteil, novembre 2012, n°6, p. 3 [en ligne]. Disponible sur : http://www.ac-creteil.fr/index/regards-croises-no-6.pdf. (Consulté le : 14/03/2014).

[67] OCDE (2012) Équité et qualité dans l'éducation - Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés Coup de projecteur sur la France [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/fr/france/49623513.pdf. (Consulté le : 01/03/2014).

[68] OCDE. PISA à la loupe 2011/6 (juillet) [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/48391795.pdf. (Consulté le : 01/04/2014)

Il complète son propos en expliquant que « Apprendre c'est se confronter à des savoirs, c'est aussi se confronter à une norme, qui n'est pas arbitraire mais inhérente aux savoirs. » Les élèves au collège sont déjà confrontés à une norme scolaire. En lycée technique et professionnel ils sont confrontés à de nouveaux savoirs, ici professionnels. Qui amènent leurs lots d'exigences liées au secteur d'activité.

Les lycées hôteliers ont un niveau d'exigences élevé et à trois dimensions comme le signale la présentation d'un lycée hôtelier sur son site[69] internet « Nos méthodes consistent à adapter notre enseignement aux différents publics tout en maintenant nos exigences tant comportementales que culturelles et professionnelles. »

11. La nature des programmes de lutte contre le décrochage scolaire

Thibert (2013) explique qu'il existe différents types de programmes contre le décrochage scolaire. Ils sont basés soit sur :

- la prévention ;
- l'intervention ;
- la réparation.

Les dispositifs de prévention permettent de faire un repérage en amont des élèves en difficulté avant qu'ils ne rentrent dans le processus de décrochage.

Tableau 7- Les dispositifs français de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire

	PRÉVENTION	
ACTIONS DE REPÉRAGE	École élémentaire	⇨ le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) *Repérage des élèves n'arrivant pas à atteindre le socle commun de compétences.*
	Collège	⇨ le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) ⇨ la 3ème Prépa Pro qui se substitut à la 3ème DP6 *Permet la découverte des métiers. Une dotation d'accompagnement personnalisé de 72 heures est prévue.*
	Lycée	⇨ le LYCAM *Questionnaire à objectif préventif permettant un recensement précoce des élèves de 1ère année de CAP, de seconde professionnelle ou de seconde générale et technologique susceptibles de décrocher.*

[69] Lycées des métiers de l'hôtellerie et du tourisme Blois Val de Loire. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : http://lyc-hotelier-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/. (Consulté le 19/03/2014).

	INTERVENTION	
AIDE ET SOUTIEN DANS LE SYSTÈME	École élémentaire	⇨ l'aide individualisée ⇨ l'accompagnement éducatif ⇨ l'éducation inclusive *pour tous les élèves en situation d'handicap ou en difficulté scolaire.*
	Collège	⇨ l'aide au travail personnel ⇨ les SEGPA et les EREA ⇨ l'internat d'excellence ⇨ le parcours de découverte des métiers et des formations *Dispositif permettant aux collégiens de passer au moins 10 jours dans une entreprise ou en relation avec des acteurs du monde professionnel.* ⇨ le GPDS (ou ancien GAIN) *Le groupe de prévention du décrochage scolaire repère les élèves risquant décrocher et met en place une stratégie adaptée à chacun des cas.*
	Lycée	⇨ l'accompagnement personnalisé *L'AP permet de faire travailler le lycéen sur la méthodologie, l'orientation, la poursuite d'études. Elle veille au renforcement des connaissances selon les besoins de chaque individu.* ⇨ le GPDS (ou ancien GAIN) *Le groupe de prévention du décrochage scolaire repère les élèves risquant décrocher et met en place une stratégie adaptée à chacun des cas.* ⇨ le tutorat *Aide le lycéen dans l'élaboration et la personnalisation de son parcours de formation et d'orientation sur la durée de sa scolarité.* ⇨ Le projet « FAIRE et AGIR » du lycée hôtelier Antonin Carême *Chaque élève repéré comme décrocheur se voit proposer une diversification de son parcours de formation, contractualisée avec sa famille.*
	RÉPARATION	
Selon Thibert (2013) le rapport coût / performance de ces dispositifs est peu satisfaisant.		
⇨ les écoles de la deuxième chance (E2C) ⇨ les collèges lycées élitaire pour tous (CLEPT) ⇨ les établissements publics d'insertion de la défense (EPIDe) ⇨ les lycées de la nouvelle chance ⇨ les micro-lycées ⇨ le crédit de formation individualisé ⇨ le contrat de professionnalisation ⇨ le module de repréparation d'examen par alternance (MOREA) *dispositif annuel offrant à des jeunes, ayant échoué deux fois, la possibilité de préparer de nouveau une partie de l'examen en modules et en alternance.*		

Les dispositifs, répertoriés ci-dessus, proposent une approche individualisée de l'élève rencontrant des difficultés d'apprentissage, de comportement, d'absences… et n'appréhendent pas l'individu au sein d'un système mouvant.

Pour conclure, on peut citer Sylvain Broccolichi (2000) :

> *« Il n'y a pas de spécificité marquée des décrocheurs mais plutôt des conjonctions de facteurs contextuels et événementiels qui accélèrent et enveniment plus vite les processus conduisant à la rupture des relations pédagogiques puis à l'interruption des études. »*

Comme nous avons vu précédemment Il y deux postures en matière de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire : la posture correctrice et celle qui prévient le décrochage scolaire. Nous allons explorer la seconde.

Remarques

QUEL RÔLE peut jouer l'enseignant dans la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire ?

Est-il possible d'agir sur les déterminants personnels de l'individu au décrochage scolaire ? Environnement, genre, famille…

Je ne le pense pas, cependant il est possible de jouer un rôle au sein de l'établissement en agissant pour améliorer le climat scolaire.

Debarbieux et al. (2012) dans le rapport demandé par la DGESCO sur le climat scolaire déclarent qu'il existe une corrélation très importante entre les quatre éléments suivants :

- Climat scolaire
- Qualité des apprentissages
- Réussite scolaire
- Victimisation à l'école

La synthèse proposée dans le rapport « Le « climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. » a été rédigée par un groupe de chercheurs et d'experts. Cette synthèse est « basée sur l'évidence scientifique » des résultats de nombreuses recherches sur le sujet.

C'est dans cette optique que je vais développer le chapitre deux en y exposant la revue de littérature existante sur le climat scolaire.

Chapitre - 2 Le climat scolaire

Cette notion est rentrée de plein pied dans les préoccupations des instances gouvernementales.

J'en veux pour preuve d'une part sa nouvelle présence[70] dans la loi du 8 juillet 2013. On peut y lire l'objectif « améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire, en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité » et d'autre part la diffusion[71] du guide « Agir sur le climat scolaire » ainsi que la mise[72] en ligne du site « Climat scolaire » dédié à cette préoccupation.

1. Quelle définition donner du « climat scolaire » ?

1.1. Un concept difficile à définir

Il est difficile de donner « une définition univoque et consensuelle du climat scolaire » comme le relatent Debarbieux et al (2012).

Cette difficulté tient au fait :

De la typologie des recherches faites sur cette notion. En effet Debardieux et al (2012) ont constaté que les recherches ad hoc ne sont pas sur le climat scolaire proprement dit mais sur des composantes de celui-ci, par exemple liées à la sécurité à l'école, aux relations élèves-enseignants…

Debarbieux et al. (2012) soulignent qu'on trouve de plus en plus dans la littérature une approche systémique et contextuelle du climat scolaire. Debarbieux et al. (2012) signalent que les chercheurs s'accordent à dire actuellement que le climat scolaire résulte d'un processus « complexe et mouvant ».

[70]RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République [en ligne]. Disponible au : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984&dateTexte&categorieLien=id. (Consulté le 21/02/2104).

[71] RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Guide : agir sur le climat scolaire au collège et au lycée [en ligne]. Disponible sur : http://www.cndp.fr/climatscolaire/article/le-guide-agir-sur-le-climat-scolaire-au-college-et-eu-lycee-en-ligne.html. (Consulté le 09/03/2014).

[72] Climat scolaire (site de du ministère de L'éducation nationale) http://www.cndp.fr/climatscolaire/accueil.html. (Consulté le 09/03/2014).

1.2. Qu'est-ce qu'un système ? Qu'est-ce qu'une approche systémique ?

Afin d'appréhender la notion du climat scolaire il est nécessaire de revenir sur l'approche[73] systémique.

Joël de Rosnay (1975, p.93) donne la définition suivante de système :

> *"Un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but."*

De Rosnay (1975, p.110) fait une comparaison des approches analytique et systémique.

Tableau 8- Comparaison entre l'approche analytique et l'approche systémique

Approche analytique	Approche systémique
Isole : se concentre sur les éléments	**Relie : se concentre sur les interactions entre les éléments.**
Considère la nature des interactions.	**Considère les effets des interactions.**
S'appuie sur la précision des détails.	**S'appuie sur la perception globale.**
Modifie une variable à la fois.	**Modifie des groupes de variables simultanément.**
Indépendante de la durée : les phénomènes considérés sont réversibles.	**Intègre la durée et l'irréversibilité.**
La validation des faits se réalise par la preuve expérimentale dans le cadre d'une théorie.	**La validation des faits se réalise par comparaison du fonctionnement du modèle avec la réalité.**
Modèles précis et détaillés, mais difficilement utilisables dans l'action.	**Modèles insuffisamment rigoureux pour servir de base de connaissances, mais utilisables dans la décision et l'action.**
Approche efficace lorsque les interactions sont linéaires et faibles.	**Approche efficace lorsque les interactions sont non linéaires et fortes.**
Conduit à un enseignement par discipline.	**Conduit à un enseignement pluridisciplinaire.**
Conduit à une action programmée dans son détail.	**Conduit à une action par objectifs.**
Insiste sur la connaissance des détails mais perd de vue les buts généraux.	**Insiste plus sur la connaissance des buts que sur les détails.**

[73]LAPOINTE, Jacques. L'approche systémique et la technologie de l'éducation. *Département de technologie de*, 1993 [en ligne]. Disponible au :http://www.sites.fse.ulaval.ca/reveduc/html/vol1/no1/apsyst.html. (Consulté le : 07/04/2014).

L'approche systémique privilégie une vision globale[74] des problèmes étudiés, en prenant en compte :

- le contexte ;
- les différents éléments du système dans lequel ces problèmes s'inscrivent ;
- les relations et interactions entre ces éléments.

C'est dans ce cadre que Carolyn Anderson (1982) met en évidence la difficulté posée par les recherches concernant le climat scolaire. Elle résume cette difficulté par la question suivante « Are we all hunting the same beast ? ». Dans sa revue de la recherche, Anderson (1982) compare le domaine des recherches sur le climat scolaire à l'histoire des sept hommes aveugles qui donnent sept descriptions d'un éléphant basées sur les parties qu'ils ont pu toucher et dont chacun des sept prétend avoir l'image définitive et unique. Les résultats dépendent de :

- La (ou les) variable mesurée ;
- L'environnement social, culturel, milieu scolaire ;
- la technique de mesure.

Carolyn Anderson (1982) en se basant sur la littérature dans le domaine de recherches déclare que « les définitions du climat dans la littérature ont tendance à être vérifiables intuitivement plutôt que de façon empirique. »

Elle propose une conceptualisation du climat scolaire basée sur la taxonomie de Taguiri's (1968) et les catégories de Moos (1974) et de Insel et Moos (1974).

[74] Académie de Rennes. L'analyse systémique [en ligne]. Disponible au : http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/17338. (Consulté le 07/04/2014).

Figure 6- Conceptualisation du climat scolaire basée sur taxonomie de Taguiri's (1968) et les catégories de Moos (1974) et de Insel et Moos (1974)

Conceptualization of School Climate with Tagiuri's (1968) Taxonomy, Including Categories From Moos (1974) and Insel and Moos (1974)

	Categories / Dimensions	*Environment* (Social Ecology)	*Setting* (Behavior Setting)	*Situation* (Functional Analysis of Specific Situations)
(Organizational Climate)	*Ecology* (Ecological Dimensions)	Physical/material variables in the school that are external to participants		
	Milieu (Average Background Characteristics)	Variables that represent characteristics of individuals in the school		
	Social System (Organizational Structure)	Variables that concern patterns or rules (formal and informal) of operating and interacting in the school		
Climate/Atmosphere	*Culture* (Psycho-Social Characteristics)	Variables that reflect norms, belief systems, values, cognitive structures, and meanings of persons within the school		

Note. Tagiuri's taxonomy is given in italics and categories from Moos and Moos & Insel are given in parentheses.

Cette conceptualisation permet notamment de délimiter un corpus de littérature.

1.3. Quelles sont les composantes du climat scolaire ?

The *National School Climate Center* définit le climat scolaire [75]comme tel :

> *« Le climat scolaire renvoie à la qualité et la nature de la vie scolaire. Il est basé sur les modèles de vie scolaire qu'ont les élèves, les parents et de l'expérience du personnel de l'école. Le climat scolaire reflète les normes, les objectifs, les valeurs, les relations interpersonnelles, l'enseignement et les pratiques d'apprentissage et les structures organisationnelles de la vie scolaire. »*

[75]National School Climate Center. *School climate* [en ligne]. Disponible sur : http://www.schoolclimate.org/climate/. (Consulté le : 06/04/2014).

Cette définition permet de repérer les protagonistes du climat scolaire :

- Les élèves ;
- Les familles ;
- Le personnel enseignant.

Ainsi que les composantes :

- les normes ;
- les objectifs ;
- les valeurs ;
- les relations interpersonnelles ;
- l'enseignement et les pratiques d'apprentissage ;
- les structures organisationnelles de la vie scolaire.

Chacun des protagonistes vit une expérience de la vie scolaire qui varie selon la place et l'importance de chacune des composantes du climat scolaire.

Cependant Debarbieux et al. (2012) rappellent que l'OCDE intègre aussi dans ces composantes la qualité du bâti.

Au regard de la revue de recherches de Debardieux et al. (2012) on peut faire la représentation suivante du climat scolaire.

Figure 7- Représentation du climat scolaire : protagonistes et facteurs agissant sur le climat scolaire

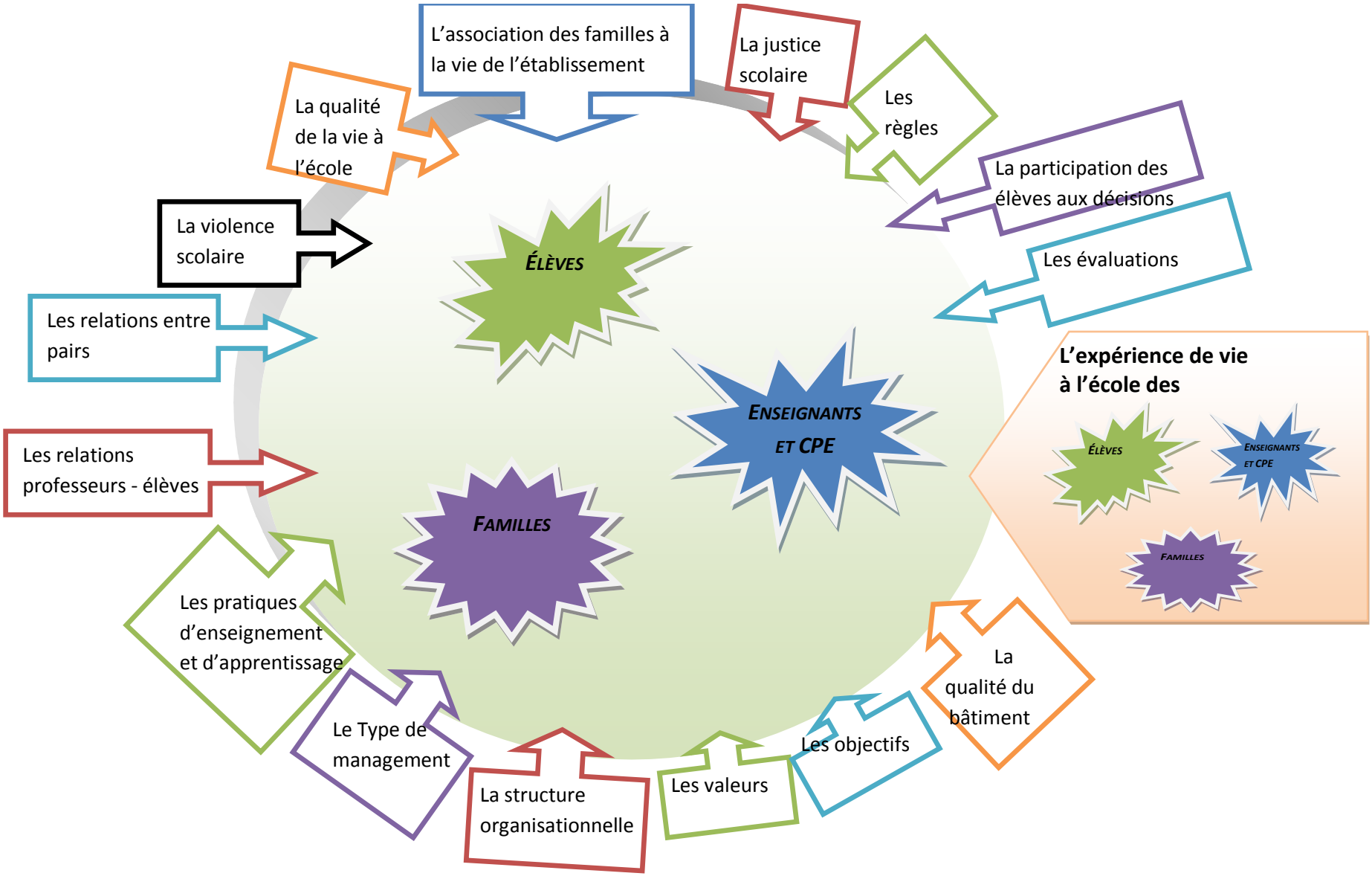

2. Quels sont les effets du climat scolaire ?

2.1. Un lien avéré

Thapa, Cohen et Guffey (2013) mettent en évidence l'intérêt d'agir sur le climat scolaire au regard des préconisations faites par de nombreux éducateurs et chercheurs. Ils citent notamment :

- les centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, 2009);
- l'institut de sciences de l'éducation (Dynarski et al., 2008).

Thapa, Cohen et Guffey soulignent la congruence des ces deux institutions sur le sujet. Le climat scolaire favorise des relations interpersonnelles positives, l'attachement de l'élève à son établissement et prévient du décrochage scolaire.

2.2. La vie de l'élève dans l'établissement scolaire

L'enquête INPES sur la santé des collégiens en France – 2010 nous renseigne sur le vécu scolaire des élèves de 3ème.

Figure 8- Proportion de collégiens de troisième déclarant aimer beaucoup l'école et ne pas l'aimer du tout en fonction du sexe

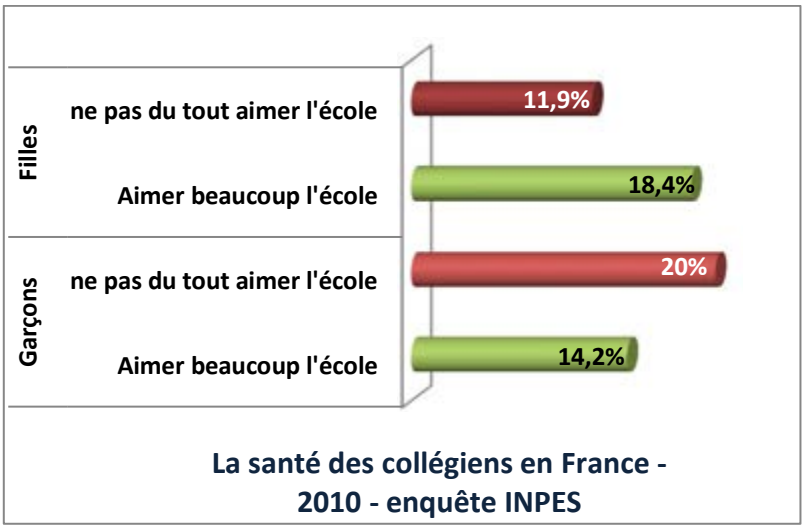

La figure 8 met en évidence que 12 % des filles et 20 % des garçons en classe de 3ème déclarent « ne pas du tout aimer l'école ».

La position de la France sur cette question est de 14e/39 pour les élèves de 3ème.

L'enquête PISA 2013 comme celle de l'INPES, nous renseigne sur le vécu scolaire des élèves de 15 ans. Les élèves français prennent en général plus de plaisir que la moyenne des pays de l'OCDE mais sont également parmi les plus[76] anxieux.

Figure 9- Proportion d'élèves de troisième ressentant du stress face au travail scolaire

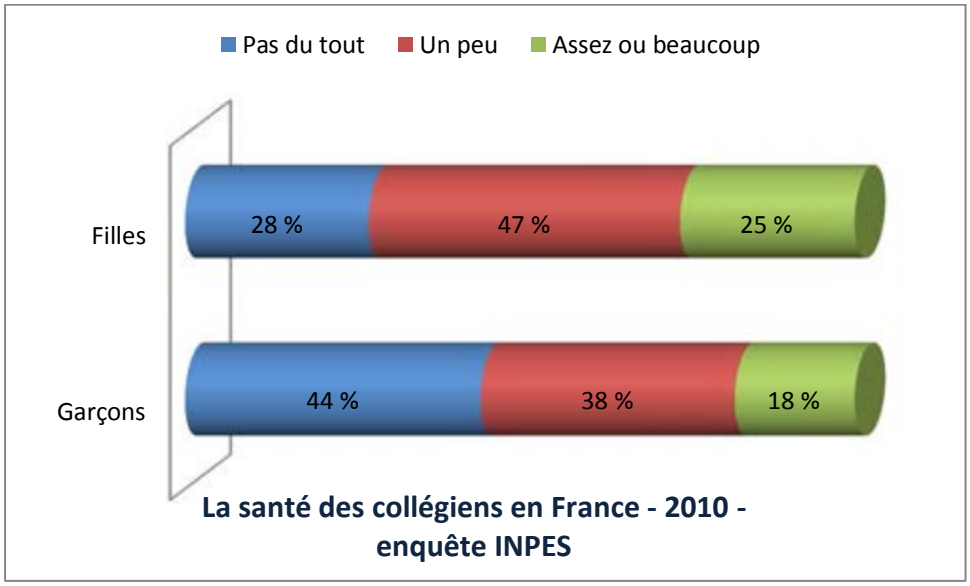

PISA 2012 corrobore les données de l'enquête INPES de 2010 concernant le niveau de stress ressenti par les élèves de 3ème. Cette enquête révèle qu'un quart des jeunes filles ressentent du stress face au travail scolaire. Et 18 % des garçons se trouvent dans une situation de souffrance psychique identique.

2.3. Effet établissement

L'enquête PISA 2009 au regard des nombreux résultats constate une corrélation entre le système éducatif d'un pays et le niveau de performance scolaire[77] des élèves. Les systèmes d'éducation qui orientent précocement vers des filières moins exigeantes et stigmatisantes en les regroupant dans des établissements ou des classes particulières n'assurent pas l'égalité des chances de leurs élèves et n'obtiennent pas des performances scolaires significatives.

76 OCDE. Programme for International StudentAssessment (PISA) France-PISA 2012 : faits marquants [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/PISA-2012-results-france.pdf. (Consulté le 27/02/2014).
77 OCDE. Résultats du PISA 2009 : synthèse [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/pisa/46624382.pdf . (Consulté le 01/03/2014).

Le rapport concernant les résultats de la France[78] dans le PISA 2012 révèle que « En France les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé n'obtiennent pas seulement des résultats nettement inférieurs, ils sont aussi moins impliqués, attachés à leur école, persévérants, et beaucoup plus anxieux par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE ».

2.4. Effet classe

Debarbieux et al. (2012) proposent une inclusion réfléchie car « la constitution de classes regroupant les élèves les plus difficiles n'a aucun avantage pédagogique » y compris lorsque l'effectif de la classe est réduit. Selon Debarbieux et al. (2012), au regard de l'état des recherches, il y a un lien entre le regroupement d'individus en classe de niveau et victimation.

L'indice PISA 2012 du « climat de discipline le plus élevé » classe la France dans le bas du tableau. Elle est, au même titre que la Finlande, un pays où le niveau de discipline est le moins respecté.

PISA 2012 fait l'état de l'ambiance de travail dans les classes françaises. Les élèves déclarent :

- à 52 %, que presque aucune séance de cours ne se fait dans l'apaisement et que l'agitation gène l'enseignement ;
- à 58 %, que presque aucune séance de cours ne commence tout de suite après l'entrée des élèves dans la classe ;
- à 61 %, qu'il ya presque aucune séance de cours durant laquelle l'enseignant doit patienter pour que les élèves retrouvent leur calme.

2.5. Les relations entre pairs et la violence

Nous avons vu dans le chapitre un de la revue de littérature que les violences scolaires augmentent le mal être des élèves (angoisse, chute de résultats, absences…) pouvant aggraver le processus de décrochage dans lequel ils sont ou l'initier.

[78] OCDE. Programme for International StudentAssessment (PISA) France-PISA 2012 : faits marquants [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/PISA-2012-results-france.pdf. (Consulté le 27/02/2014).

Debarbieux lorsqu'il préface l'article de Fotinos (2006) insiste sur le fait qu'il est possible d'agir sur le climat scolaire pour diminuer les violences scolaires. Il explique son point de vue par la démonstration suivante :

> *« Mais le lien entre climat des établissements et violence scolaire a été depuis longtemps établi et c'est d'ailleurs ce lien qui permet de garder espoir en l'action, car si l'établissement local n'avait aucune responsabilité dans la construction de la violence il n'aurait aucune possibilité dans son traitement et dans sa prévention. »*

Un élément supplémentaire est à prendre en compte : l'impact de la comparaison entre pairs. La note par pays – France du PISA 2012 explique que « Le niveau d'anxiété des élèves dépend de la façon dont ils se comparent avec leurs pairs ». Ce facteur est conséquent[79] en France. L'angoisse provoquée par la comparaison entre les élèves a un impact sur le bien-être de l'élève et ses résultats.

3. Une volonté nationale claire

L'annexe[80] « la programmation des moyens et les orientations de la refondation de l'école de la république » de la loi du 8 juillet 2013 constate que

> « De fait, le système éducatif français ne parvient pas à lutter suffisamment contre les déterminismes sociaux et territoriaux qui engendrent des inégalités sociales et géographiques et entraînent déclassement et crise de confiance pour une partie de la population. »

La loi du 8 juillet 2013, a comme objectif principal de permettre une élévation générale du niveau de tous les élèves. Les objectifs ne sont pas uniquement de nature pédagogique à l'école primaire. Il y a une volonté clairement exprimée de faire de l'école un lieu propice à l'apprentissage.

---

[79] OCDE. Note par pays – France – Résultats du PISA 2012 en résolution de problèmes [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/PISA-2012-PS-results-fre-FRANCE.pdf. (Consulté le : 11/03/2014)

[80] RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République [en ligne]. Disponible au : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984&dateTexte&categorieLien=id. (Consulté le 21/02/2104).

« La refondation a pour objet de faire de l'école un lieu de réussite, d'autonomie et d'épanouissement pour tous ; un lieu d'éveil à l'envie et au plaisir d'apprendre, à la curiosité intellectuelle, à l'ouverture d'esprit, à l'éducation au sensible ; un lieu où il soit possible d'apprendre et d'enseigner dans de bonnes conditions ; un lieu de sociabilisation permettant de former des citoyens et des jeunes qui pourront s'insérer dans la société et sur le marché du travail au terme d'une orientation choisie ; un lieu sachant transmettre et faire partager les valeurs de la République. »

Pour cela la loi rappelle que l'ensemble de la communauté éducative[81] et l'ensemble des composantes du système éducatif (tous les niveaux d'enseignement) a le devoir de se mobiliser. Des mesures vont être mises en place pour :

- faire évoluer les politiques de réussite éducative pour lutter entre autres contre le décrochage ;
- revoir le système d'orientation ;
- améliorer le climat scolaire en redynamisant la vie scolaire, en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité.

4. Où en est-on dans les établissements scolaires français en matière de climat scolaire ?

4.1. Un concept encore flou pour les équipes éducatives

Comme il est stipulé, dans la synthèse nationale des rapports de spécialité des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux « Établissements et vie scolaire » en 2011-2012, sur le terrain, dans les établissements le concept[82] de climat scolaire reste difficile à saisir.

[81] Ibid.

[82] Ministère de l'Éducation Nationale. Synthèse nationale des rapports de spécialité des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux « Établissements et vie scolaire » : Observations sur les établissements et la vie scolaire en 2011-2012. Inspection générale de l'éducation nationale - Rapport n° 2012-136 - novembre 2012 [en ligne]. Disponible sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/25/5/Rapport_2012-136_EVS_2011-2012_241255.pdf. (Consulté le 06/04/2014).

Cependant les professionnels de l'éducation que sont les conseillers principaux d'éducation se mobilisent autour du sujet[83] et proposent sur leur site des articles sur le climat scolaire.

Dans la synthèse nationale précédemment citée les inspecteurs font remonter que

> *« Peu d'établissements envisagent le climat scolaire comme le résultat de l'action de la communauté scolaire et plus particulièrement du « volet vie scolaire » du projet d'établissement. En effet, cela nécessite d'accepter d'entrer dans une vision systémique du pilotage de la vie scolaire, conçu comme l'expression d'une volonté de régulation à des fins de résultats tangibles … un climat scolaire constitutif d'une recherche d'efficacité de l'offre scolaire... ».*

4.2. Un manque de connaissance des enseignants

Alors que les différentes recherches prouvent que l'amélioration du climat scolaire se fait par une coopération et collaboration des différents acteurs, Debardieux et Fotinos (2010) rappellent qu'il y a une réelle antinomie entre l'école qui est appréhendée comme une communauté et le travail enseignant qui reste encore largement conçu comme un travail solitaire. Ils constatent que bien que les textes législatifs le stipulent la réalité n'évolue pas.

Le rapport « Les représentations de la grande difficulté scolaire par les enseignants » nous renseigne sur la posture prise par les professeurs des écoles et les enseignants au collège face aux élèves en grande difficulté.

Il met en évidence que face à ce problème seulement une minorité a fait évoluer[84] sa pédagogie : 46,8 % des professeurs des écoles et 34 % pour les enseignants du collège.

---

[83] Site CPE et Vie Scolaire : « Climat scolaire »: le site pour agir sur le climat scolaire au http://www.viescolaire.org/info/?p=14504. Consulté le : 10/03/2014.

[84] MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (2004-2007). DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE. Les représentations de la grande difficulté scolaire par les enseignants: année scolaire 2005-2006. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2007 [en ligne]. Disponible sur : http://media.education.gouv.fr/file/91/3/4913.pdf. (Consulté le : 05/05/2014).

Une partie des enseignants participant à cette enquête (12 %) a reconnu qu'être confronté à des élèves en difficulté scolaire induit :

- la baisse de leur niveau d'exigence ;
- une dévalorisation à leurs yeux d'eux-mêmes ou de leur métier.

Cette enquête menée en 2005-2006 sur 1500 enseignants du premier et second degrés a permis de classer les répondants en trois groupes selon leur posture.

Tableau 9- Les postures des enseignants face à la grande difficulté scolaire

POSTURE – OPINION	POURCENTAGE	L'IMPACT SUR LEURS PRATIQUES
« COMBATIVITÉ ET DE DÉFI » Ils jugent le plus souvent ce phénomène inacceptable.	professeurs des écoles 33,5 % professeurs de collège 30,1%	⇨ Modification des méthodes et pratiques ⇨ Évolution de la relation professeur-élève ⇨ Ajustement de leur niveau d'exigence *Plutôt : les maîtres de CP, les professeurs de lettres, d'histoire-géographie et d'EPS.*
« SENS DU DEVOIR ET SOUCI D'ÉQUITÉ ENVERS L'ÉLÈVE » Ils jugent ce phénomène plutôt difficile à gérer dans le premier degré, plutôt ordinaire dans le second degré.	professeurs des écoles 31,7 % professeurs de collège 31 %	⇨ Aucun changement particulier des pratiques ⇨ Utilisation d'une pédagogie consensuelle parmi leurs collègues *Plutôt : les maîtres de CE2 et CM2*
« D'IMPUISSANCE, ISOLEMENT OU FATALISME » Ils jugent le plus souvent ce phénomène inéluctable.	professeurs des écoles 29,6 % professeurs de collège 33,1 %	⇨ baisse de leur niveau d'exigence *Plutôt : les professeurs de mathématiques et de langue vivante.*

Selon les participants à l'enquête, les origines de la grande difficulté scolaire, sont pour les deux tiers d'entre eux l'environnement dans lequel l'élève évolue ; puis l'organisation du système scolaire.

Quand ils listent les causes liées au système scolaire, peu d'entre eux mentionnent les pratiques pédagogiques alors qu'ils accusent l'absence de prise en charge des élèves

en grande difficulté et l'inadéquation entre les programmes et les capacités des élèves.

Les résultats de l'enquête exploratoire conduite par Marianne Lenoir et Dominique Berger (2007) nous instruisent sur la représentation du bien-être des collégiens par les leurs enseignants.

Les enseignants ayant participé à cette enquête évoquaient dans le cadre précis l'amélioration :

- matérielle : le manque d'espace et les rythmes scolaires ;
- de la santé des élèves et de leur hygiène de vie ;
- des relations avec les élèves ;
- des relations avec les familles.

Alors que Lenoir et berger (2007) rappellent que la prise en compte du bien-être de l'élève est inscrite dans les missions de tous les personnels, membres de la communauté éducative dans le B.O du 25-01-01, les participants reconnaissent que dans les faits cette démarche globale est difficile. Les raisons exprimées sont le manque de temps et le poids des programmes.

Marianne Lenoir et Dominique Berger (2007) révèlent que les enseignants se sentent démunis en termes de méthode pour parvenir à tenir compte des besoins de leurs élèves dans leurs pratiques. Certains avouent se baser sur leur expérience personnelle de parents pour savoir comment se comporter en classe en ayant conscience des limites de cette conduite.

D'après Debardieux (2010) pour permettre aux enseignants de faire face à la nécessité de s'adapter aux besoins de leurs élèves en termes d'apprentissage, d'éducation et de bien-être, il faut que la prévention soit ancrée dans leurs habitudes professionnelles.

> *« Il s'agit non de former à l'application extraordinaire de programmes de prévention, mais à l'intégration de pratiques préventives dans la pratique ordinaire. »*

L'étude de Paul Robert (2008, p.95) du modèle finlandais permet de mesurer la différence en matière de formation et de recrutement des enseignants avec notre

système d'éducation. En Finlande les candidats au professorat après avoir suivi un cursus universitaire sont sélectionnés pour rentrer dans une faculté d'éducation. Après une première sélection sur dossier les candidats participent à des tests et entretiens. Ces séances permettent de mesurer l'intérêt réel du candidat pour l'élève et sa capacité actuelle et future à s'adapter à ses besoins.

> *« L'intérêt réel pour l'enfant y est considéré à ce stade comme un meilleur atout pour l'épanouissement du futur enseignant que l'attrait exclusif pour la transmission de connaissances. »*

Durant leurs études, les professeurs spécialisés consacrent l'équivalent à une année à l'étude de la pédagogie celle-ci est complétée par la pratique dans une classe d'une école d'application.

Le PISA 2009 révèle, grâce aux réponses des chefs d'établissements, les comportements[85] des équipes éducatives :

- 28 % des élèves fréquentent un établissement dans lequel la résistance du personnel enseignant au changement affecte négativement les élèves ou dont les enseignants ne répondent pas aux besoins des élèves ;
- 23 % des élèves fréquentent un établissement où les élèves ne sont pas encouragés par leurs enseignants ;
- 22 % des élèves fréquentent un établissement où l'apprentissage est affecté par les faibles attentes des enseignants ;
- 17 % des élèves fréquentent un établissement où l'absentéisme des enseignants est problématique.

De plus face à des ambiances de classe agitées les professeurs peuvent souffrir d'isolement.

Gottfredson (2001, p.71) met en évidence le lien entre la qualité de communication entre la direction des écoles et les enseignants avec le niveau du moral des équipes

[85] OCDE. Résultats du PISA 2009 : Synthèse [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/pisa/46624382.pdf. (Consulté le 15/12/2014).

pédagogiques et les faits d'indiscipline. Les décisions concernant l'organisation faisant suite à une concertation participent à ce type de management.

4.3. « Refondons l'école de la République »

La concertation pour la refondation[86] de la République a fixé des objectifs en matière de recrutement et de formation des enseignants. Elles sont les suivantes :

- Un concours de recrutement qui mesure les compétences propres au champ d'enseignement ainsi que l'évaluation du niveau de motivation du candidat nécessaire à l'exercice de cette profession.
- La nécessité que les professionnels de l'éducation que sont les enseignants suivent une formation initiale : académique et pédagogique.
- L'importance que les jeunes professeurs soient accompagnés dans leur début de carrière.
- Une formation continue obligatoire qui permette aux enseignants de construire dans la durée leur vie professionnelle.
- Une offre de formation adaptée et efficiente qui concourt à répondre aux besoins des enseignants.
- Une organisation flexible de structures qui favorise la concertation des équipes et l'interdisciplinarité.

5. Comment améliorer le climat scolaire d'un établissement ?

5.1. Au départ une volonté de la communauté adulte

Egide Royer (2005) fait l'inventaire des caractéristiques communes aux milieux scolaires réussissant alors qu'ils ont dans leur sein des élèves qui présentent des problèmes de discipline et de comportement :

- des équipes motivées quelque soit leur rôle au sein de l'établissement : pédagogique, éducative ;
- des enseignants ayant une approche holistique du sujet ;
- des valeurs communes à l'ensemble des membres du personnel ;

[86] Ministère de l'Éducation nationale. Refondons l'école de la République: le rapport de la concertation [en ligne]. Octobre 2012, 52 p. Disponible sur : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/124000547/index.shtml. (Consulté le : 05/10/2014)

- une mission éducative assumée parallèlement à la mission d'enseignement ;
- la mise en avant des toutes les réussites scolaires ;
- la préférence accordée à la résolution des conflits plutôt qu'aux sanctions ;
- la mise en place de limites et règles claires créant un environnement prévisible, structuré et sécurisant ;
- Le choix d'une action individualisée et adaptée auprès des jeunes.

Le site Eduscol[87] du ministère de l'éducation nationale propose le guide "Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée" qui prend en compte les nombreuses recherches et expérimentations sur le sujet. Le guide est présenté comme un outil d'animation et de formation.

Outre la présentation des six facteurs agissant sur le climat scolaire :

- un cadre protecteur, un cadre à respecter : des règles claires ;
- des locaux, mobiliers, affaires personnelles des élèves et des enseignants, temps ;
- une dynamique et des stratégies d'équipe ;
- la prévention des violences et du harcèlement ;
- l'ouverture au contexte de l'établissement ;
- la coéducation aves les familles

ce support met en avant la nécessité de « mobiliser l'ensemble des acteurs de l'établissement dans leur diversité d'approches et de compétences autour de trois axes : comprendre, diagnostiquer, agir ».

[87] Éduscol – Portail national des professionnels de l'éducation. *Guide : "Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée"*[en ligne]. Disponible sur : http://eduscol.education.fr/cid78038/guide-agir-sur-le-climat-scolaire-au-college-et-au-lycee.html. (Consulté le 12/01/2014).

Le guide propose des fiches individuelles de formation « interroger mon rôle en tant que… » . Les fiches s'adressent à chaque membre de la communauté adulte :

- les enseignants ;
- le chef d'établissement ;
- l'assistant de service social ;
- le personnel infirmier ;
- le médecin scolaire ;
- le gestionnaire.

Selon Gottfredson (2002) les établissements qui réussissent à améliorer le climat scolaire et le maintenir apaisé sont ceux qui mettent en place un management collaboratif, participatif et bienveillant.

Cette présentation, par fiches individuelles s'adressant à chaque membre de l'établissement, est similaire à la structure donnée par Potvin (2010) au guide de prévention pour les élèves à risque au primaire. Elle permet à chaque membre de la communauté adulte de se poser des questions sur cinq axes précis afin de développer :

- un sentiment de sécurité ;
- un sentiment de justice et d'autorité ;
- un sentiment de reconnaissance et de respect ;
- un sentiment d'appartenance ;
- l'estime de soi.

5.2. En actionnant des leviers

5.2.1. La formation des équipes

Deparbieux et al. (2012) préconisent d'une part la formation des jeunes enseignants lors de leurs années au sein de l'ESPE et d'autre part la formation continue des équipes en activité. Ils estiment que la formation à l'importance du climat scolaire dans le cursus universitaire est le corolaire de sa prise en compte et de son impact à long terme.

Cette formation doit permettre de faire tomber les croyances ancrées en instaurant des valeurs et pratiques nouvelles. Notamment en considérant que « à égale dignité l'enseignant possède des compétences académiques et des compétences éducatives et relationnelles ».

En ce qui concerne la formation continue, Deparbieux et al. (2012) soulignent l'efficience des modules de formation internes sous condition du caractère obligatoire donné à la participation des équipes.

5.2.2. Un accompagnement des élèves

Deparbieux et al. (2012) inscrivent dans leurs préconisations que les enseignants doivent devenir des professionnels de l'accompagnement de l'élève.

Le rapport sur « le Suivi de la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle » rend compte des principaux constats effectués par les inspecteurs généraux participant à la mission de suivi de la rénovation de la voie professionnelle conduite de novembre 2010 à janvier 2011.

Ce rapport fait état de la mise en place de la rénovation notamment en matière d'accompagnement personnalisé. Le constat est décevant[88]. Les inspecteurs relèvent que les établissements dévoient l'accompagnement personnalisé.

Les pratiques déviantes observées sont les suivantes :

- L'AP est sans lien avec le projet de l'élève se limitant au traitement de la difficulté.
- Des enseignants ont une difficulté à faire un diagnostic, à définir les besoins individuels et à proposer des contenus appropriés.
- La contrainte de l'organisation ne permet pas à l'AP d'offrir une aide flexible aux élèves.
- L'AP est construite sur la base de difficultés pressenties ou des projets des professeurs.
- L'AP est utilisé pour la préparation des périodes de formation en milieu professionnel et par celle du diplôme intermédiaire.

[88] Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche. Suivi de la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle- Rapport n° 2011-019, FÉVRIER 2011 [en ligne]. Disponible au : http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/07/rapport_igen_igaenr_suivi_de_la_mise_en_oeuvre_de_la_renovation_de_la_voie_professionnelle_fevrier_2011.pdf. (Consulté le : 01/04/2014)

- L'AP est planifié sur des plages horaires durant lesquelles les élèves sont le moins attentifs (fin de journée).
- Les groupes d'accompagnement personnalisé sont établis par ordre alphabétique.
- L'AP est animé par un enseignant qui n'intervient pas habituellement sur la classe.

5.2.3. Créer un sentiment d'appartenance des élèves à leur école

Pisa 2012 fait apparaître une autre spécificité du système français. En France moins d'un élève[89] sur deux se sent chez lui à l'école, soit un des résultats des plus bas de tous les pays de l'OCDE.

Paul Robert (2010, p.68) explique les résultats de la Finlande aux différentes enquêtes PISA par une des composantes du système finlandais : l'attachement des élèves à leur école et un sentiment d'appartenance très développé.

Ses deux sentiments sont le résultat :

- de relations étroites, de proximité et de confiance, avec leurs enseignants ;
- d'une vie lycéenne très animée à laquelle participe tous les personnels de l'établissement : direction, enseignants, agents…

5.2.4. Évaluation du lycée par les élèves :

Seulement 13 % des élèves français évaluent de façon formelle les séances de cours, les équipes pédagogiques et éducatives, ainsi que les équipements et bâtiments alors que l'enquête PISA 2012, met en évidence la corrélation entre l'évaluation formelle des systèmes d'éducation par leurs élèves et les meilleures performances scolaires. Les résultats de 2012 révèlent que L'écart entre la France et la moyenne des pays de l'OCDE sur le sujet est de 48 points.

5.2.5. La place des familles au sein de l'établissement scolaire

L'état des recherches met en évidence l'importance des parents dans l'amélioration du climat scolaire comme l'annonce Fotinos (2006). Celui-ci mentionne des préconisations allant dans ce sens.

---

[89] OCDE. Note par pays – France – Résultats du PISA 2012 en résolution de problèmes [en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/PISA-2012-PS-results-fre-FRANCE.pdf. (Consulté le : 11/03/2014).

Il faut selon lui que le personnel de direction encourage les parents à participer à la vie de l'établissement en les associant par exemple à des actions socio-éducatives :

- l'orientation scolaire et professionnelle ;
- la prévention des conduites à risque ;
- le jumelage avec les entreprises ;
- la création d'un lieu permanent d'échange.

Sylvain Broccolichi (2000) souligne l'intérêt du partage des tâches d'encadrement pédagogique entre l'école et la famille dans les cas de redressement scolaire.

Le bilan du dispositif « La mallette des parents », qui s'appuie sur le principe de coéducation, est positif. Ce programme est mis en place depuis 2009 par l'académie de Créteil. Les enseignants ont noté une amélioration très sensible du comportement des enfants : moins d'absentéisme, moins d'exclusions temporaires, moins d'avertissements et plus de félicitations et d'encouragements en conseils de classe.

Ce type de programme permet de faire face[90] à « la crise de confiance qui s'est installée entre certaines familles, qui ne sont pas toutes défavorisées, et l'école. » comme le relate le rapport Marchard (2003).

Le système éducatif finlandais qui se soucie de la qualité de la relation avec les parents étend ce précepte en proposant aux parents d'élèves d'évaluer les établissements scolaires comme le présente Paul Robert (2010, p.109).

5.2.6. La justice scolaire

Le site « climat scolaire » explicite ce qu'est la justice[91] scolaire.

> *« La justice scolaire, c'est prendre en compte le sentiment de justice et d'injustice, la justice restaurative, le cadre et les règles, la médiation par les pairs et les modalités d'évaluation. »*

[90] Rapport Marchard (2003) : Les manquements à l'obligation scolaire [en ligne]. Disponible sur : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000020/0000.pdf. (Consulté le 24/02/2014). 20 p.

[91] Climat scolaire (site de du ministère de L'éducation nationale)- Justice scolaire [en ligne]. Disponible au : http://www.cndp.fr/climatscolaire/agir/axeId/justice-scolaire.html. (Consulté le 09/03/2014).

Le climat scolaire, rappellent Debarbieux et al. (2012), comme le prouve l'état des recherches, est très

> *« lié à la clarté des règles et à un sentiment de « justice scolaire ». »*

Ils complètent leurs propos en soulignant « l'importance d'une vision partagée entre adultes des règles de vie dans un établissement ». Ici on entend par règles : normes et valeurs.

5.2.7. Les locaux et équipements

Comme nous l'avons vu précédemment l'indicateur climat scolaire mis en place pas l'OCDE prend désormais en compte la qualité du bâti.

Debarbieux et al. (2012) rappellent que les bâtiments scolaires participent au bien-être des élèves et des enseignants. Ils participent aussi à la pérennité des équipes pédagogiques.

Selon Debardieux et al. (2012) les pouvoirs publics doivent prendre en compte les nouvelles pratiques à venir induites par la prise en compte du climat scolaire :

- Les professeurs devront avoir des espaces de concertations bien équipés.
- Des lieux de détente seront réservés aux élèves qu'ils pourront à loisir s'approprier.

Chapitre - 3 La problématique

THÈME

Le climat scolaire au sein des lycées hôtelier est un levier à actionner pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire.

PROBLÉMATIQUE

La revue de littérature nous a permis de définir tous les concepts nécessaires à la compréhension de la thématique. Comme nous avons pu le constater, les concepts « décrochage scolaire » et la qualité du « climat scolaire » sont étroitement liés.

Néanmoins, cette revue de littérature présente une lacune. Elle ne met pas en évidence le lien entre le « climat scolaire » et le « décrochage scolaire » au sein des lycées technologiques et professionnels hôteliers.

Il parait judicieux de vérifier si le constat mis en exergue dans la revue de littérature prévaut pour les élèves poursuivant un cursus scolaire dans les lycées hôteliers.

LE SYSTÈME D'HYPOTHÈSES

Le système d'hypothèses est fondamental car il me permet de construire ma recherche. Dans le cadre de la problématique je formule l'hypothèse générale suivante.

1. Hypothèse générale

Le problème du décrochage scolaire et de l'impact du climat scolaire sur celui-ci sont appréhendés par les équipes pédagogiques des lycées hôteliers.

La formulation de l'hypothèse générale est trop large. En effet les variables latentes, décrochage scolaire et climat scolaire ne sont pas mesurables. Je vais convertir l'hypothèse générale en cinq hypothèses opérationnelles qui seront mesurables directement sur le terrain. Ces hypothèses opérationnelles pourront être validées ou invalidées.

2. Hypothèses opérationnelles

Ces hypothèses opérationnelles mettent en lien des variables dépendantes par rapport à des variables indépendantes.

HYPOTHÈSE 1 :

Le climat scolaire (ambiance de classe, locaux, relations avec les professeurs et l'équipe éducative) a un impact positif sur la motivation des élèves des lycées hôteliers à aller en cours sans décrocher.

HYPOTHÈSE 2 :

Une relation enseignant-élèves étroite est nécessaire aux élèves des lycées professionnels et technologiques hôteliers pour persévérer dans leur formation.

HYPOTHÈSE 3 :

Les élèves des lycées hôteliers ne désirent pas être conseillés pour améliorer leurs habitudes de travail.

HYPOTHÈSE 4 :

Les enseignants des lycées hôteliers prennent en considération les risques de décrochage de leurs élèves dans leur pédagogie.

HYPOTHÈSE 5 :

Les parents d'élèves sont associés préventivement à la vie des lycées hôteliers dans le but de lutter contre le décrochage scolaire.

Partie II - Le protocole de recherche et résultats

Chapitre - 1 Méthodologie

1. La revue de littérature

Cette revue de littérature exigeait l'exploration de chaque variable composant la thématique ainsi que la présentation de chacune des dimensions évoquées dans la partie « résultats ». Dans ce cadre, les chercheurs disposent d'outils internationalement reconnus tels que le Thomson Reuters, INIST, CNRS, Francis. Ces trois derniers outils sont des banques de données sur l'information scientifique. Pour mener ma recherche, j'ai utilisé tous les moyens mis à ma disposition, entre autres REFDOC et le serveur de la bibliothèque universitaire ARCHIPEL. Enfin pour compléter l'information scientifique, j'ai utilisé Google Scholar qui m'a apporté les ouvrages et articles nécessaires, relatifs à la littérature d'exercice.

2. L'échantillonnage

Cette recherche pour être recevable doit s'appuyer sur un nombre précis d'individus. Ce nombre est le résultat d'une formule scientifique engageant deux dimensions :

- Le nombre de sujets ;
- La sélection des sujets.

2.1. La procédure de calcul du nombre de sujets

La formule scientifique est :

15 × le nombre de µ de VI ayant le plus de modalités

µ étant une modalité

VI étant une variable indépendante

Pour le questionnaire « élèves » qui a été administré, le nombre d'individus à questionner devait être 90.

Tableau 10- Le nombre de variables indépendantes et de modalités pour le questionnaire « élèves »

Variables indépendantes	Modalités	Nombre de modalités
Le genre	Fille / garçon	2
L'âge	De 14 ans à 19 ans	6
La formation	CAP Brasserie CAP Restaurant Bac Pro CSR Bac Pro Cuisine Bac techno Hôtellerie BTS	**6**

Pour l'administration du questionnaire « enseignants », le nombre d'individus à questionner était de 75.

Tableau 11- Le nombre de variables indépendantes et de modalités pour le questonnaire "professeurs"

Variables indépendantes	Modalités	Nombre de modalités
Ancienneté	De 1 an à 7 ans De 8 à 15 ans De 16 à 23 ans De 24 à 31 ans De 32 à 40 ans	**5**
Formation IUFM	Oui / non	2
La matière enseignée	Français Mathématiques Histoire-Géographie Anglais Espagnol Allemand Gestion Économie-droit Sciences appliquées Philosophie Sport Cuisine (technologie, TP et/ou TA) Restaurant (technologie, TP et/ou TA) Hébergement (technologie et/ou TP)	15

2.2. Le mode d'échantillonnage :

Il existe plusieurs types d'échantillonnage. La procédure échantillonnage aléatoire est celle qui est la plus satisfaisante car elle permet de sélectionner les individus au hasard. Cependant je n'ai pas pu mettre en œuvre cette pratique par manque de temps.

Je me suis donc appuyée sur les élèves qui étaient facilement questionnables. J'ai administré ce questionnaire auprès de mes propres classes et j'ai sollicité mes collègues enseignants dans mon établissement pour qu'ils administrent ce questionnaire auprès de leurs élèves. De plus, trois collègues professeurs sur d'autres lycées hôteliers ont accepté de participer à l'administration de ce questionnaire.

Le questionnaire « enseignants » quant à lui a été distribué à l'ensemble des équipes pédagogiques de 4 lycées hôteliers. Pour obtenir un nombre de participants ad hoc il a été mis en ligne sur le site http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/ du centre de ressources nationales de l'hôtellerie-restauration.

3. Les outils de recueil de données

L'option qui a été choisie pour mener cette exploration est l'administration de deux questionnaires. D'autres possibilités étaient envisageables mais difficilement réalisables dans le temps imparti.

3.1. Questionnaire élèves « Pourriez-vous nous parler de vos habitudes de travail ? »

Le titre du questionnaire « Pourriez-vous nous parler de vos habitudes de travail ? » a été préféré à un titre plus explicite sur le décrochage scolaire. En effet il aurait été difficile d'administrer un questionnaire ayant comme titre « Le décrochage scolaire et vous » par exemple.

Ce questionnaire a été auto-administré via Google drive[92] lors de séances de cours. Seuls 12 individus ont rempli le questionnaire de façon manuscrite. Les réponses ont été ultérieurement saisies sur le logiciel.

Ce questionnaire est disponible en annexe et à l'adresse suivante : https://docs.google.com/forms/d/1nSUCuTWipjI1Y2wi8A5Y9E46563rjVVjtNVoAx9Hsc8/viewform?usp=send_form

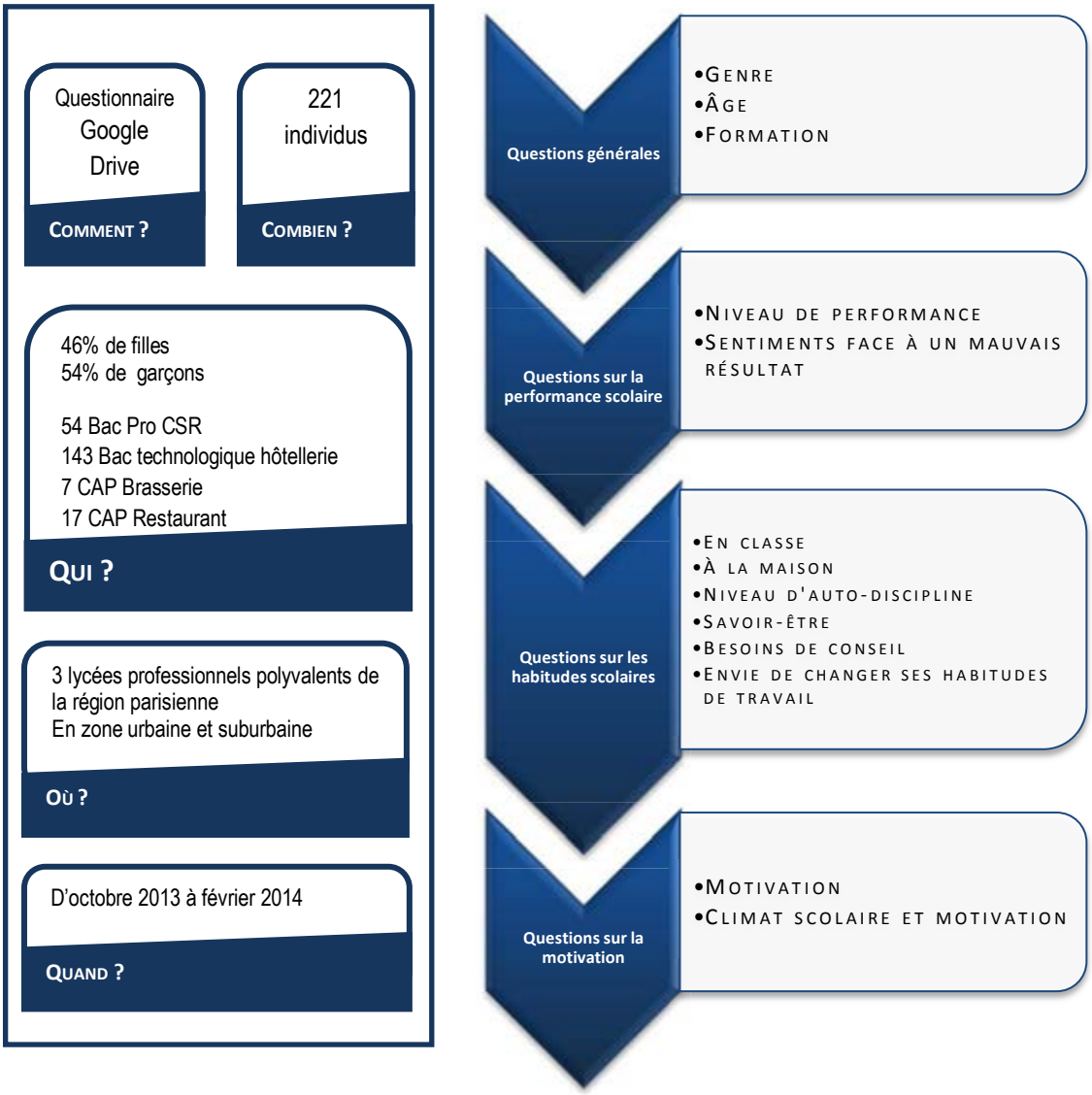

[92] Google Drive : logiciel libre de google permettant de faire des sondages.

3.2. Questionnaire enseignants: « Le décrochage scolaire des élèves en hôtellerie. »

Le questionnaire à destination des enseignants à été diffusé aux professeurs de lycée hôteliers via internet.

Ce questionnaire est disponible en annexe et à l'adresse suivante : https://docs.google.com/forms/d/1yr-1QH34nceshQaC9vg9FJRZs-4yCSR56ESg13N-8-c/viewform?usp=send_form

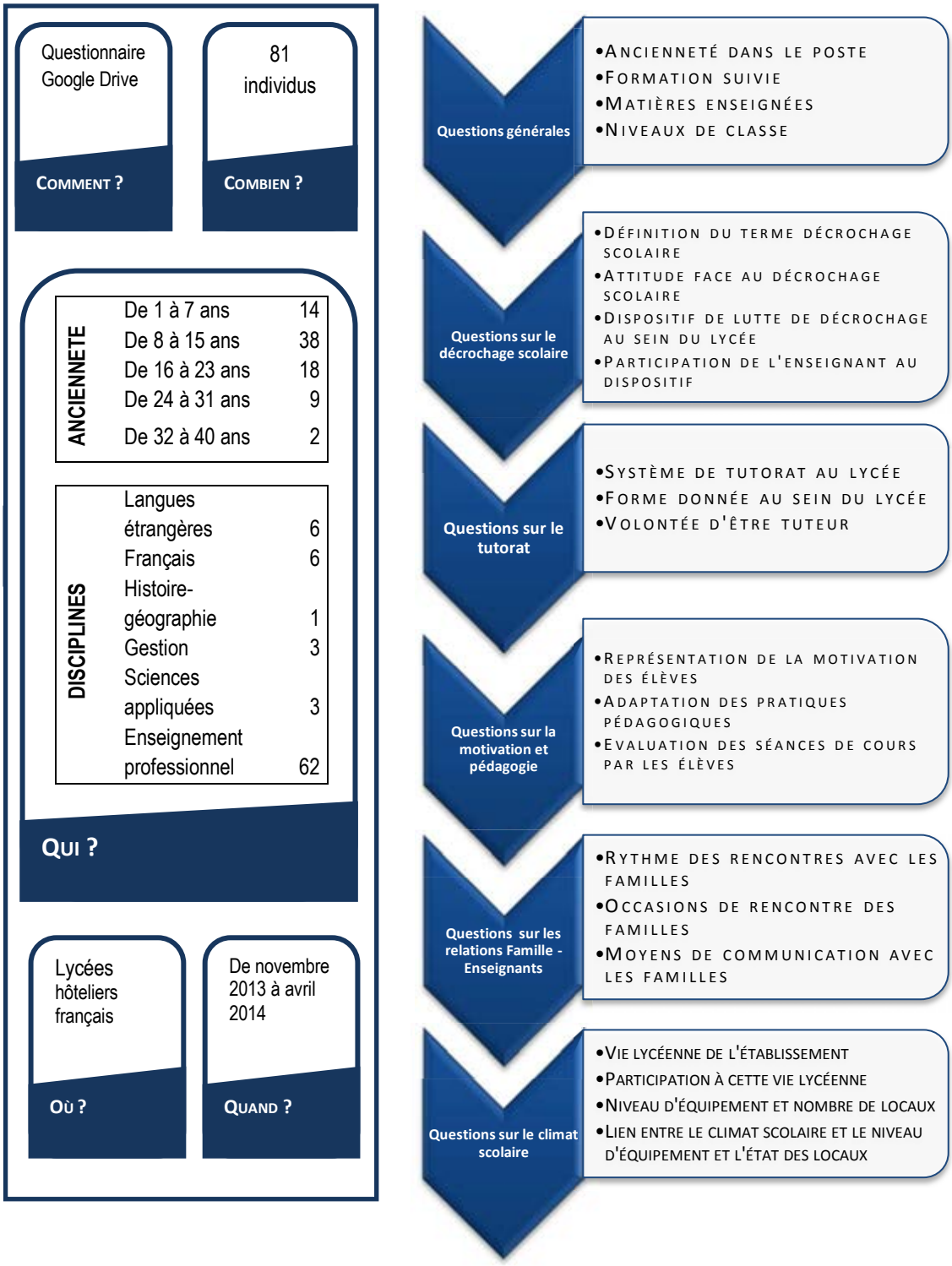

4. Le mode d'analyse

Les données ont été traitées par l'utilisation du tableur Microsoft Excel 2010. Le traitement a donné lieu à des analyses présentées sous forme de graphiques.

Chapitre - 2 Les résultats

Après avoir dressé le profil des répondants (élèves et enseignants), les résultats seront mis en évidence au regard de chaque hypothèse.

Une déduction des résultats et enfin une conclusion seront faites.

1. Le profil des répondants au questionnaire « élèves »

Cette étude a été menée auprès de 221 élèves de lycées hôteliers. Les répondants sont scolarisés dans trois lycées hôteliers de la région parisienne.

Il est primordial dans un premier temps de dresser le profil des élèves qui ont répondu à ce questionnaire.

Figure 10- Répartition des élèves en fonction de leur sexe

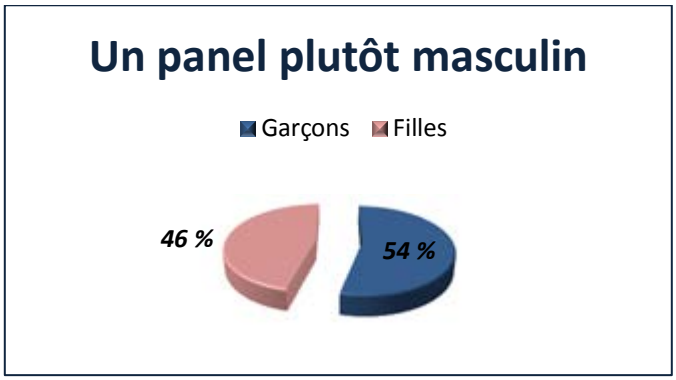

Le panel est composé d'une majorité d'élèves âgés de 16 ans. La deuxième cohorte en importance est celle des individus âgés de 17 ans.

Figure 11- Répartition des élèves en fonction de leur âge

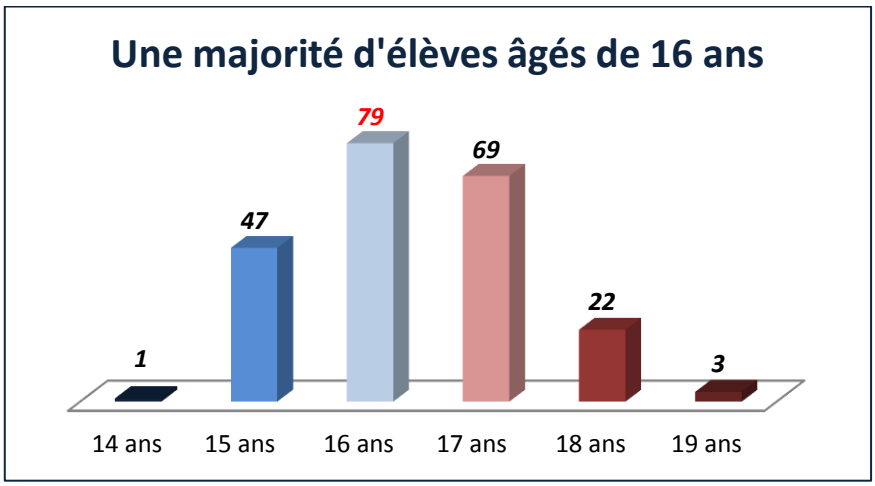

Dans le cadre de cette étude les élèves âgés de 16 ans suivent en majorité la formation bac technologique hôtellerie. On peut constater qu'il n'y a aucune réponse pour les formations Bac Pro cuisine et BTS.

Figure 12- Répartition des âges en fonction des formations

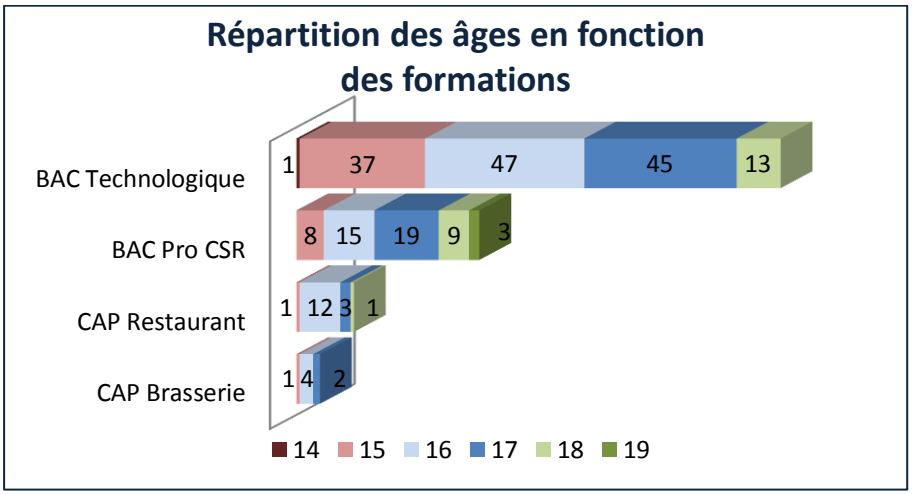

À la question 4 - « Quelle opinion avez-vous en général de vos résultats scolaires ? » La majorité des élèves ont une appréciation positive de leurs résultats. Alors que les élèves de CAP brasserie et restaurant déclarent respectivement à 14 % et 12 % avoir de très bons résultats, ils ne sont que 1 % en bac technologie à le dire et aucun Bac Pro CSR ne le pense. Néanmoins ils sont 14 % en CAP Brasserie à déclarer que leurs résultats sont mauvais, 2 % en Bac Pro CSR et 8 % en Bac technologie. Il est à noter qu'aucun élève sur l'ensemble du panel n'affirme avoir de très mauvais résultats scolaires.

Figure 13- Appréciation par les élèves de leurs résultats scolaires

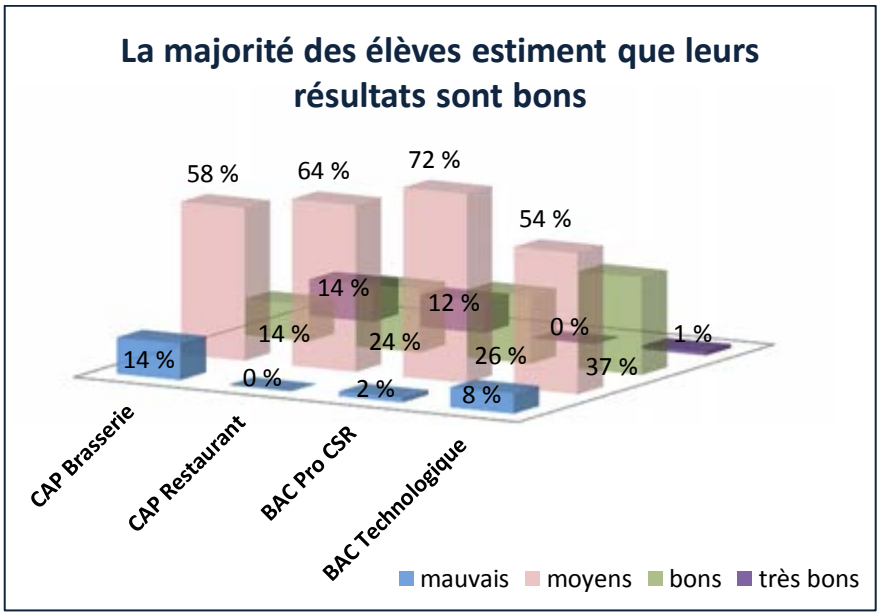

Le niveau des résultats scolaires déclaré par les élèves va nous permettre de mettre en perspective certaines réponses afin de les interpréter.

Les répondants ont pu grâce à **la question 5 - « Quel est votre sentiment, ou vos sentiments lorsque vous avez un mauvais résultat à un devoir évalué ? »** mettre à jour leurs sentiments à la réception d'une mauvaise note.

Figure 14- Les sentiments des élèves face à un mauvais résultat

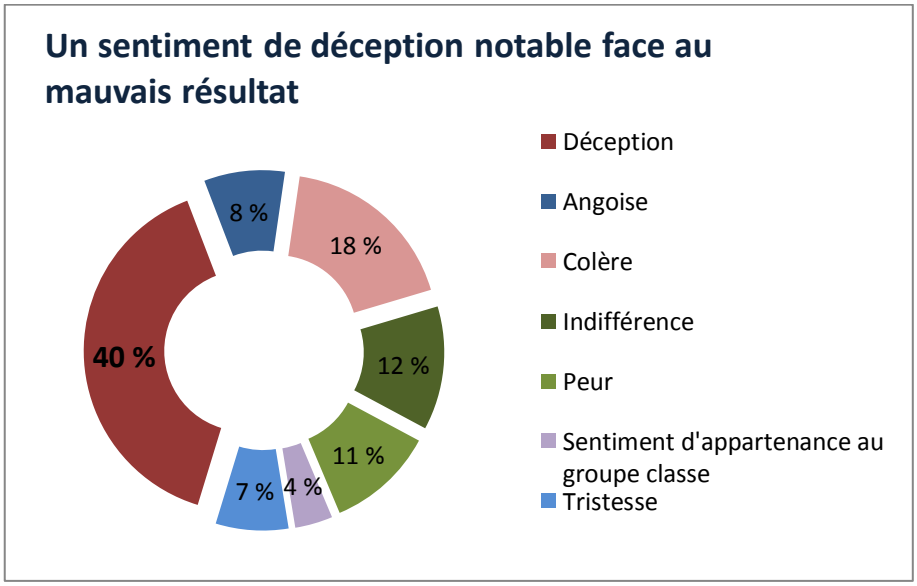

Les questions 6, 7, 8 9, 10, 11 et 12 permettaient aux élèves de définir avec plus de précision leur point de vue.

Figure 15- Les raisons de leur déception

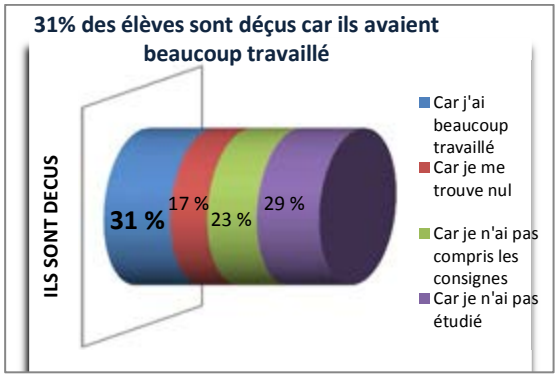

Figure 16- Contre qui sont-ils en colère ?

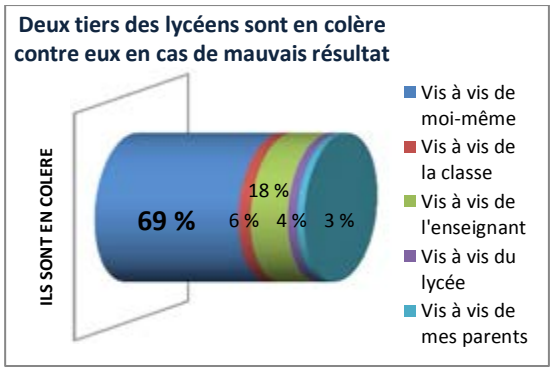

Figure 17- Les explications de leur résignation

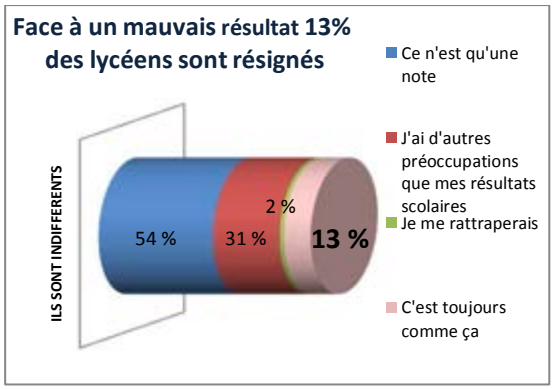

Figure 18- De quoi ont peur les lycéens ?

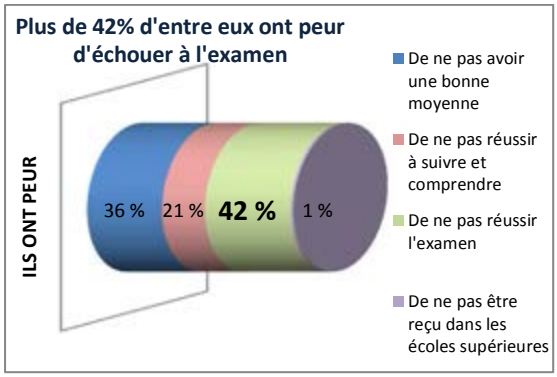

Figure 19- Les raisons de leur tristesse

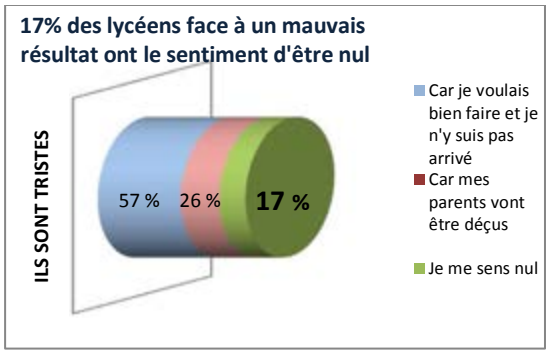

Figure 20- Qu'est ce qui angoisse les élèves ?

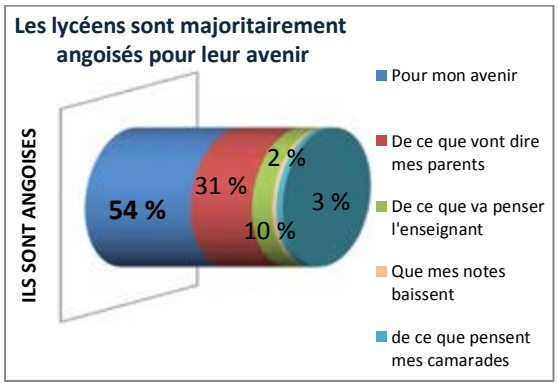

Ces résultats démontrent que les lycéens, lorsqu'ils reçoivent de mauvais résultats, pensent à leur avenir et que cela les angoisse majoritairement, à 54 %.

Cette peur de l'avenir est bien présente car ils sont 42 % à déclarer qu'ils ont peur d'échouer à l'examen final.

Dans le contexte d'une mauvaise évaluation, Ils sont animés d'un sentiment de colère vis-à-vis d'eux même à 69 %, et 17 % déclarent « se sentir nul ».

Lorsque les élèves expliquent leur sentiment de déception, ils corroborent leur déclaration précédente « je suis déçu car je me trouve nul ». Mais ils expliquent aussi leur déception « car j'avais beaucoup travaillé » à 31 % et « car je n'ai pas compris les consignes » à 23 %.

Cependant, il reste à observer les résultats des élèves qui s'organisent pour obtenir des résultats conformes à la moyenne de la classe. Comme le montre la figure 11, ils représentent 4 % du panel.

Les motivations de ces élèves sont :

- un besoin d'appartenance à un groupe classe par une similitude des résultats ;
- un besoin de ne pas se faire remarquer positivement par l'enseignant ;
- une crainte d'être mis à l'écart si les résultats sont atypiques.

Figure 21- Le sentiment d'appartenance au groupe classe

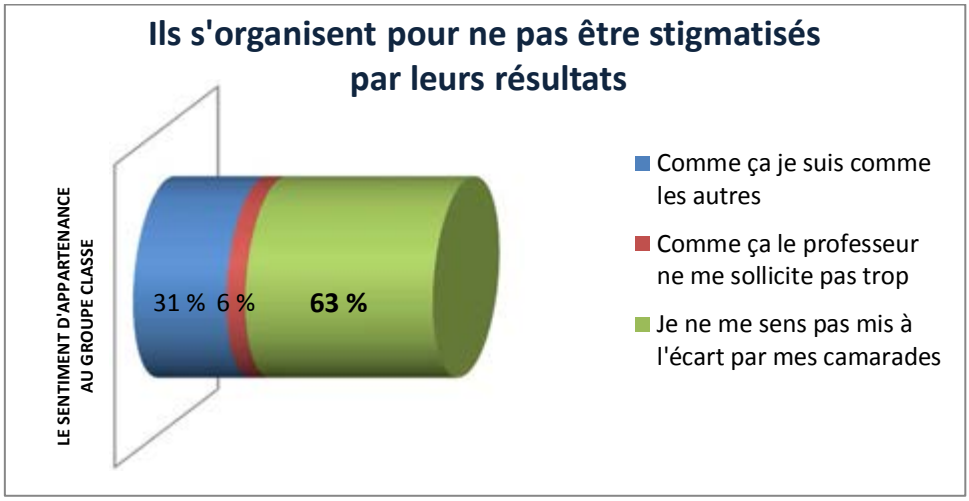

2. Le profil des répondants au questionnaire « professeurs»

Ce questionnaire a été diffusé à un très grand nombre d'enseignants situés sur l'ensemble du territoire français ; 81 professeurs y ont répondu.

Afin de mettre en perspective les résultats il est nécessaire de dresser les caractéristiques du panel des répondants.

Figure 22- Ancienneté du panel dans le poste

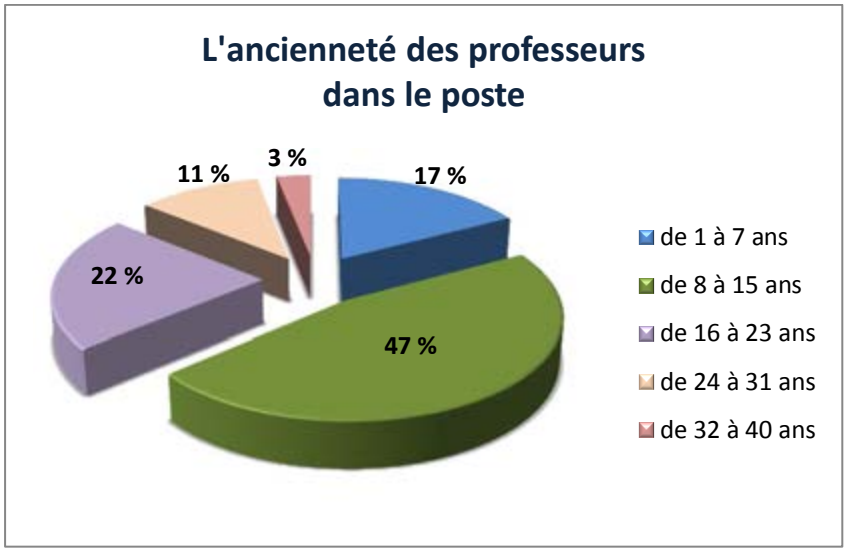

Figure 23- Proportion d'enseignants ayant suivi la formation dispensée par l'iufm

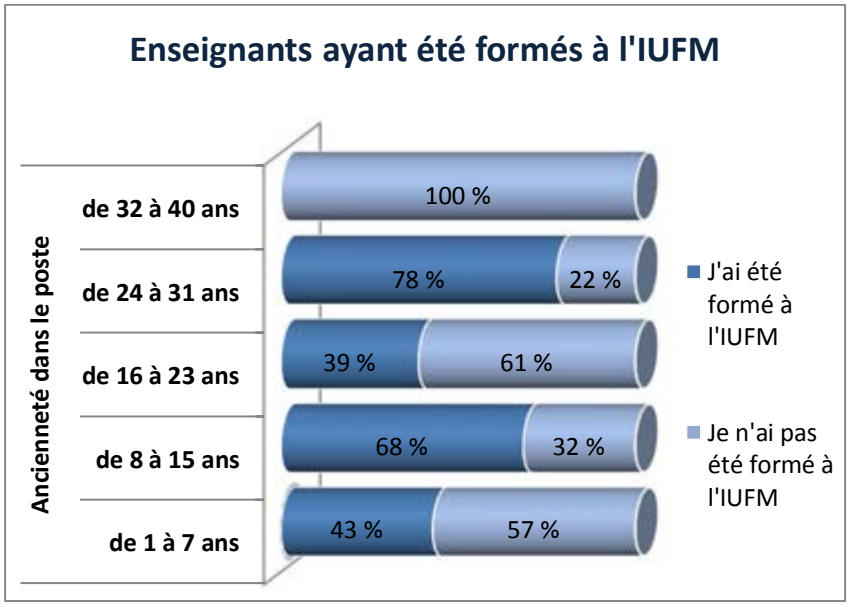

Le panel est relativement bien équilibré en termes d'ancienneté dans le professorat et d'enseignants ayant suivi une formation à l'IUFM. Néanmoins il n'est pas harmonieux en ce qui concerne les domaines d'enseignement des répondants. Comme le montre la figure 24, 62 individus, soit trois quart des répondants interviennent dans le domaine professionnel de l'hôtellerie-restauration.

Figure 24- Profil des répondants selon leur domaine d'enseignement

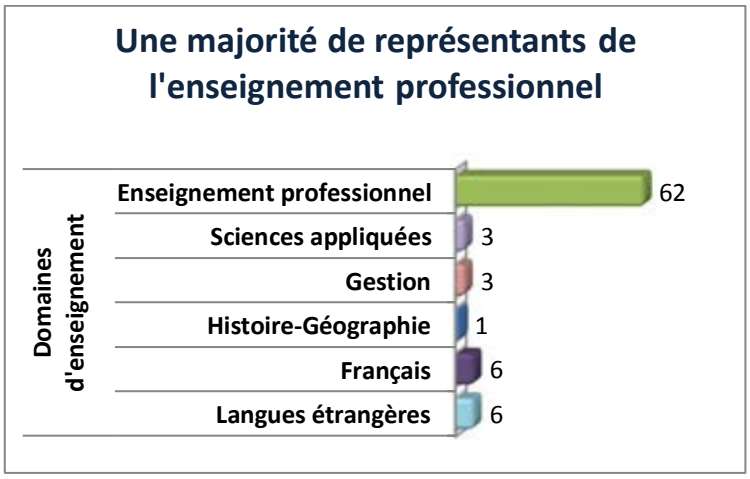

Figure 25- Les sections sur lesquelles les répondants intervienneent

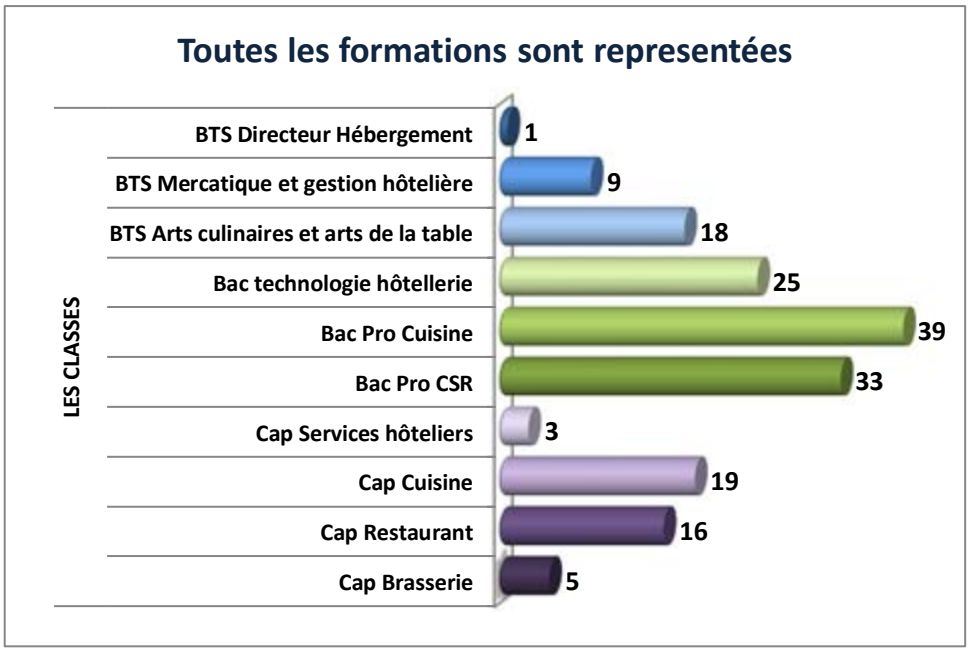

Toutes les sections sont représentées. On peut constater que des enseignants intervenant sur les classes post-bac ont répondu au questionnaire alors que le questionnaire n'a pas été administré sur des classes de BTS. Il est à noter que nous cherchions à avoir l'opinion de tous les enseignants, toutes matières et niveaux d'enseignement confondus. De plus, dans les lycées hôteliers les professeurs sont souvent amenés à intervenir sur les classes de baccalauréat et sur les BTS.

Il est primordial pour poursuivre l'analyse d'établir le niveau :

- d'entendement du panel du sujet du décrochage scolaire,
- du sentiment face à ce risque pour leurs élèves.

Les enseignants étaient pour cela invités à répondre à une question ouverte ; **question 5 - « Spontanément quelle définition donnez-vous au terme décrochage scolaire ? »**.

Chacune des propositions de définition pouvaient faire apparaître une ou plusieurs notions. C'est pourquoi ces réponses libres ont donné lieu à une catégorisation.

Figure 26- La définition du décrochage scolaire donnée par le panel

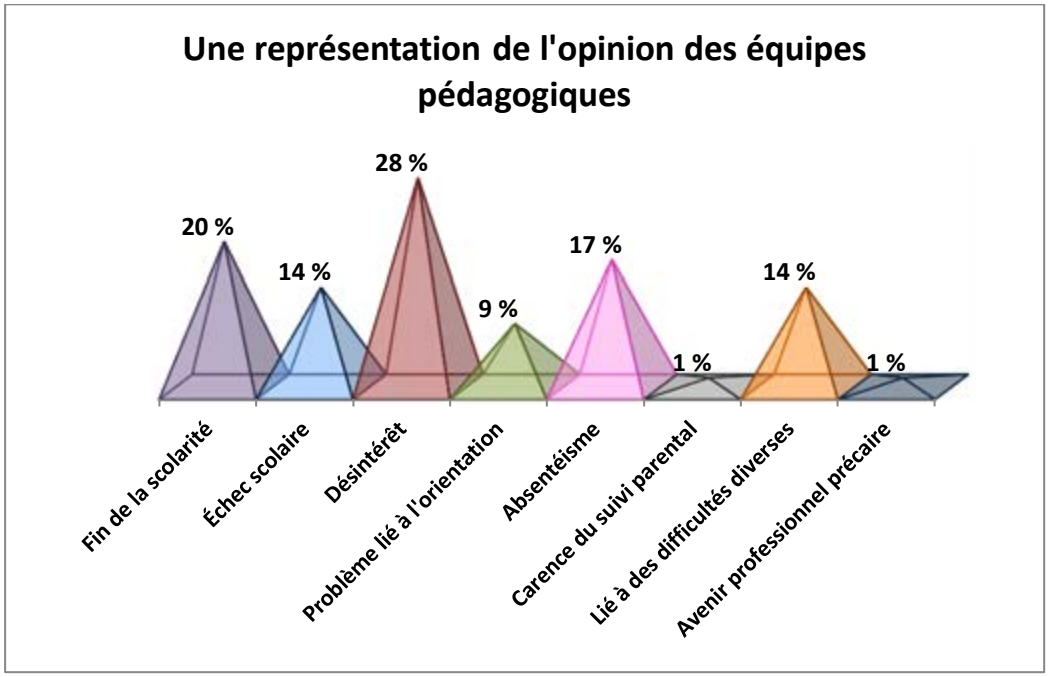

Cette représentation dévoile le niveau de connaissance du problème du décrochage scolaire des enseignants.

Le choix de présentation de cette figure permet de mettre en avant le pourcentage d'individus ayant évoqué un terme attaché à une des catégories.

L'analyse des réponses libres fait apparaître que peu d'enseignants associent spontanément deux ou plusieurs expressions.

Seules deux réponses sont dans ce cas :

- « pas de diplôme, pas d'emploi » ;
- « Démotivation, absentéisme, envie de changer de formation ».

Un enseignant mentionne le processus dans la durée :

- « arrêt de scolarité petit à petit ».

La question 6 - « Face au décrochage scolaire de vos élèves, vous vous sentez ? », permet de connaître l'état d'esprit dans lequel se trouvent les répondants.

Les répondants estiment être informés sur le sujet à 55 %. Ce qui renforce l'analyse faite précédemment sur la connaissance du sujet par les équipes pédagogiques. Néanmoins, ils se disent à 96 % concernés par ce problème. Uniquement 10 % des professeurs ayant participé à l'enquête déclarent ne pas être en action. Cette information est légèrement minimisée par la figure 28. Le graphique fait apparaître que 7 % des répondants s'accordent à dire qu'ils sont indifférents au sujet.

Figure 27- État d'esprit des enseignants face au décrochage scolaire (a)

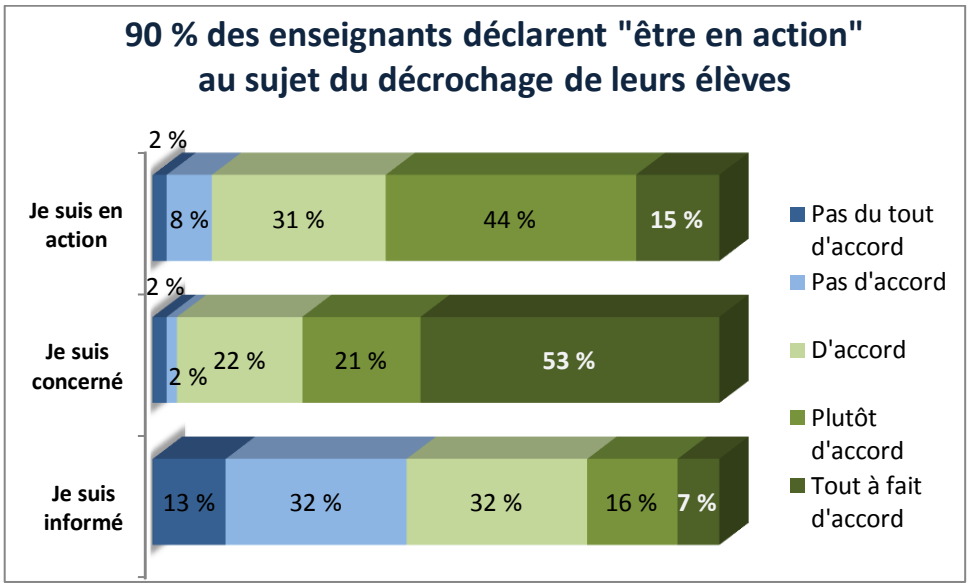

Cependant cette implication est freinée car ils se sentent à 45 % désabusés et à 51 % impuissants face au décrochage de leurs élèves.

Figure 28- État d'esprit des enseignants face au décrochage scolaire (b)

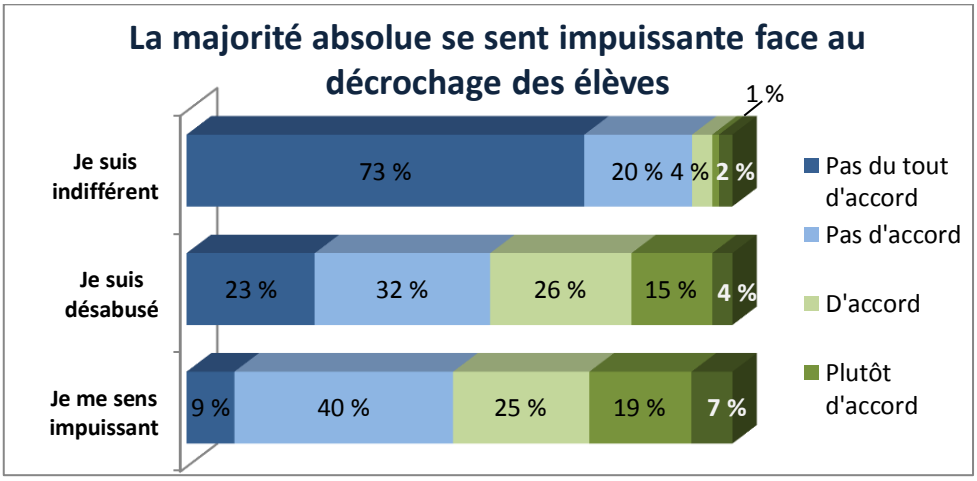

3. Présentation des résultats

3.1. *Hypothèse 1 :*

Le climat scolaire (ambiance de classe, locaux, relations avec les professeurs et l'équipe éducative) a un impact positif sur la motivation des élèves des lycées hôteliers à aller en cours sans décrocher.

Afin de répondre à cette hypothèse opérationnelle, nous prendrons connaissance pour commencer :

- du point de vue des participants à l'enquête « professeurs » puis,
- de l'opinion des élèves.

3.1.1. Le point de vue des enseignants

La question 14 - « Quelle idée vous faites vous de vos élèves concernant leur motivation ? » demandait aux participants de donner leur degré d'assentiment à cinq affirmations concernant la motivation de leurs élèves.

Figure 29- Le point de vue des enseignants sur la motivation de leurs élèves

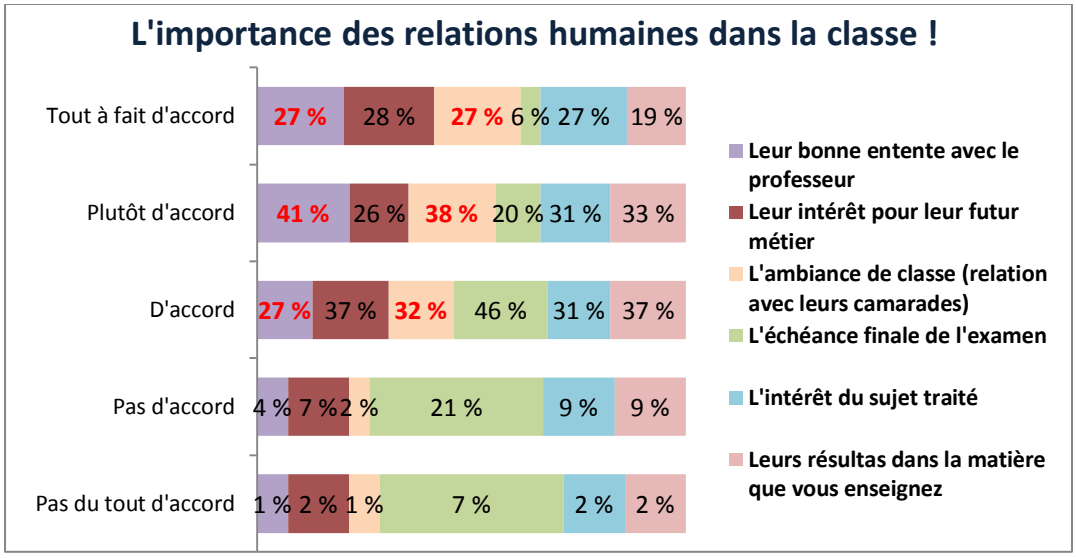

Dans le cadre de l'hypothèse 1, on peut observer que les enseignants pensent que les élèves sont motivés par la bonne qualité de la relation qu'ils entretiennent avec eux. Ils sont 95 % à le dire. De plus, ils estiment à 97 % que l'ambiance de classe est une facteur motivationnel important pour les lycéens.

Les enseignants au cours de l'enquête étaient amenés à s'exprimer sur la vie lycéenne dans leur lycée en répondant à **la question 23 - « Comment qualifieriez-vous la vie lycéenne de votre établissement ? ».** Un certain nombre de qualificatifs leur était proposé.

Figure 30- La qualité de la vie lycéenne dans les lycées hôteliers

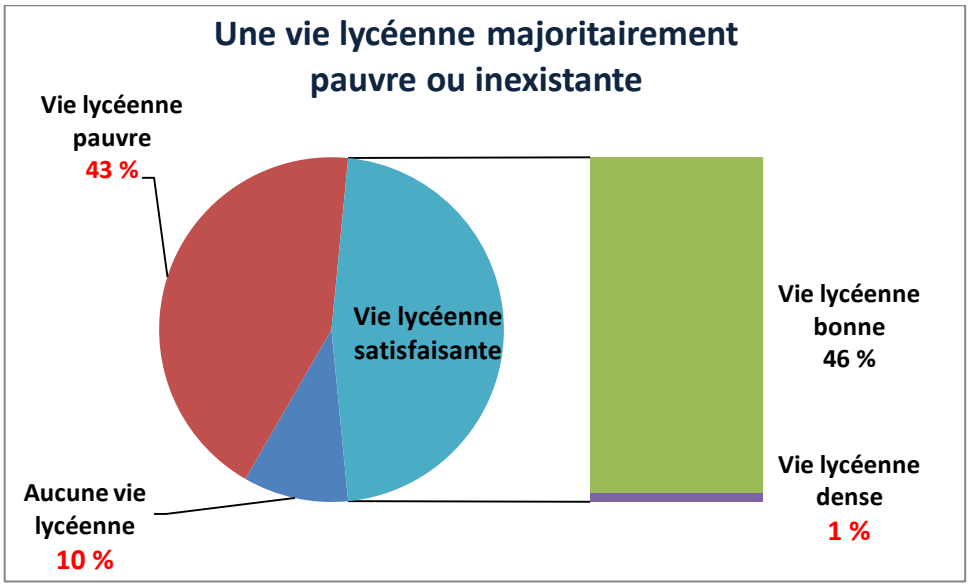

La question 24 - « Dans le cas où la vie lycéenne existe, même de façon insuffisante, participez-vous (en tant qu'enseignant) aux activités proposées par les élèves ? » cherchait à mesurer le niveau d'implication des enseignants dans la vie du lycée.

Les enseignants travaillant dans des lycées ayant une vie lycéenne animée, quelle soit bonne ou dense, sont 38 % à participer aux activités et animations proposées par les élèves dans le cadre de la vie lycéenne.

Figure 31- Participation des enseignants aux activités proposées par les ycéens

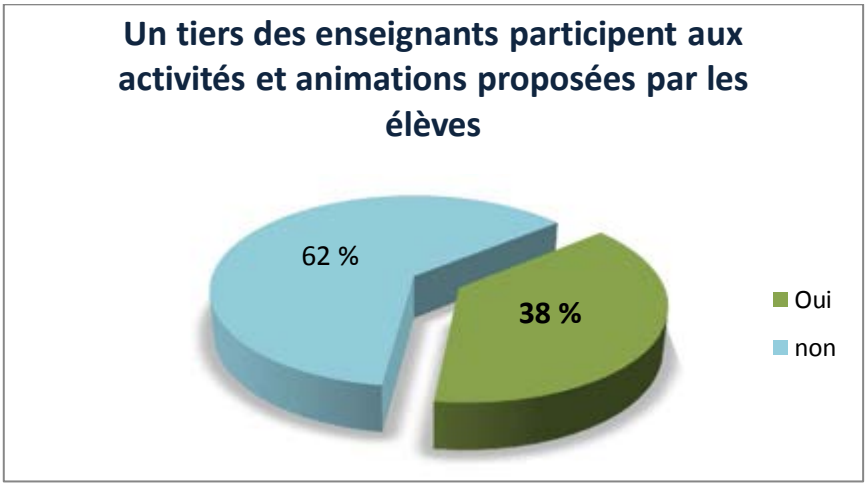

La question 25 - « Comment jugez-vous l'équipement et les locaux de votre établissement ? » permettait d'avoir l'avis des équipes pédagogiques sur le niveau :

- des équipements en quantité et en état de fonctionnement,
- du volume des locaux disponibles ainsi que de leur état et leur propreté.

Figure 32- L'avis sur les équipements

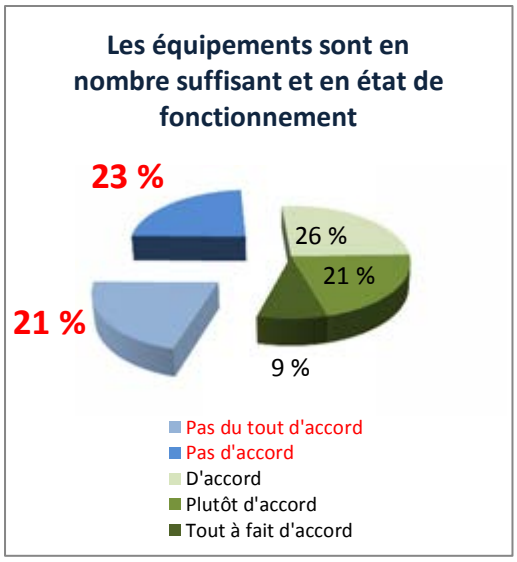

Figure 33- L'avis sur les locaux

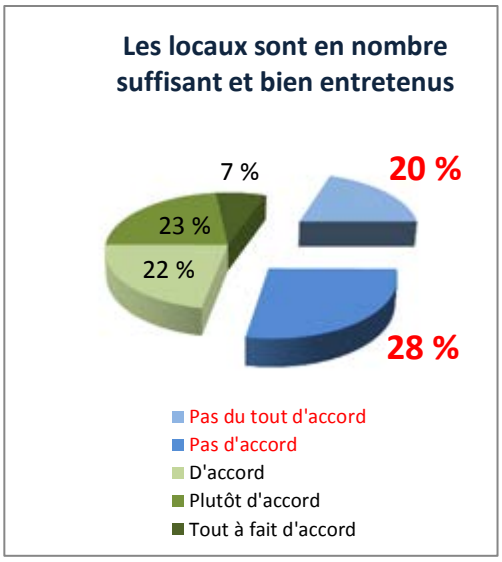

Les deux items donnent lieux à des réponses sensiblement identiques. Les enseignants estiment à 45 % que les équipements ne sont pas en nombre suffisant et en état de fonctionnement. Ils sont 48 % à considérer que les locaux sont insuffisants et mal entretenus.

La dernière question cherchait à savoir si les participants à l'enquête considèrent qu'il y a un lien entre le climat scolaire et le lieu de vie ainsi que l'état du matériel.

Figure 34- Impact du niveau d'équipement et de l'état des locaux sur le climat scolaire

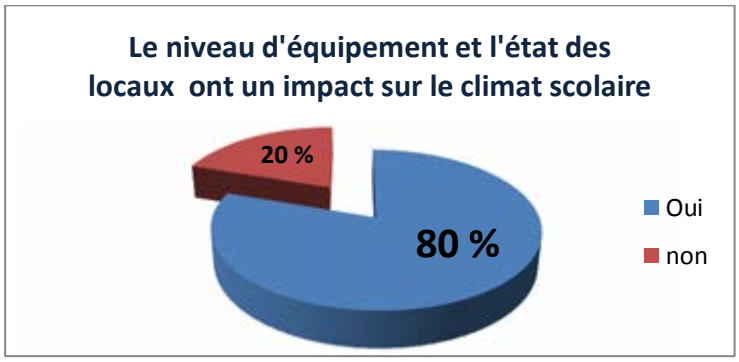

Les participants sont 80 % à estimer qu'il y a un lien entre les équipements, les locaux et le climat scolaire.

3.1.2. Ce qu'en disent les élèves

Après avoir eu le point de vue des enseignants, les réponses aux questions données par les élèves vont pouvoir nous permettre de pointer les divergences et souligner les concordances avec les résultats déjà relevés.

La question 23 - « Le climat scolaire (ambiance de classe, locaux, relations avec les professeurs, CPE, conseiller d'orientation…) influence votre motivation à aller en cours ».

Les élèves déclarent à 75 % que leur motivation à aller en cours est influencée par la qualité du climat scolaire.

Figure 35- Le climat scolaire et la motivation des élèves

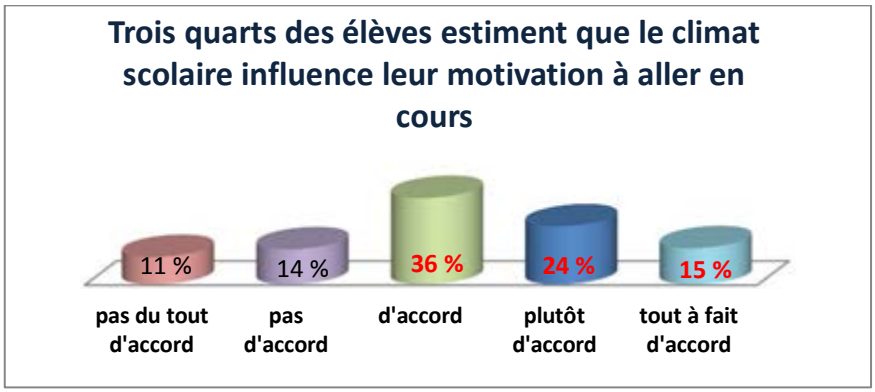

Dans le cadre de l'hypothèse à laquelle nous cherchons à répondre, **la question 21, « Si vous nous parliez de votre savoir être ! »** avait comme objectif de connaître le niveau de savoir être des élèves. Ils devaient valider une ou plusieurs des quatre affirmations proposées.

Figure 36- Le savoir-être des élèves des lycées hôteliers

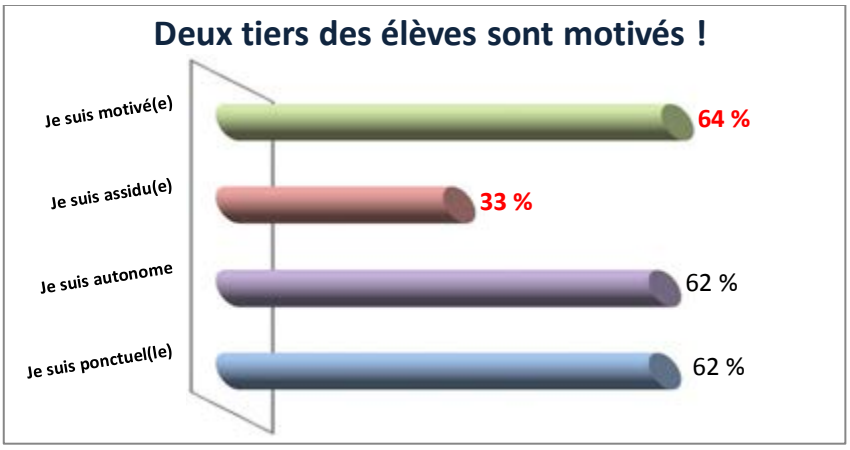

Ces résultats nous apprennent que 64 % des élèves s'estiment motivés et qu'un tiers d'entre eux se disent assidus. On peut relever la faiblesse de ce score.

La question 22 – « Si vous nous parliez de votre motivation » nous donne l'opportunité de voir s'il y a des convergences avec ce que pensent les enseignants sur les facteurs de la motivation des lycéens.

Figure 37- Les facteurs motivationnels des lycéens en hôtellerie-restauration (a)

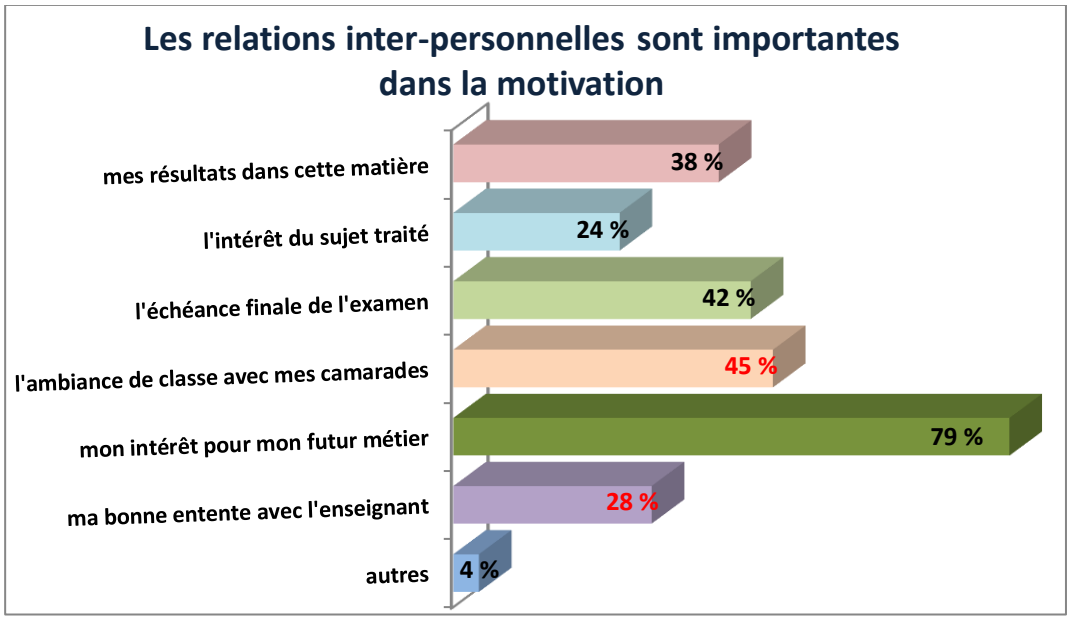

Alors que 95 % des enseignants pensent que la bonne entente avec le professeur est un facteur de motivation, les élèves quant à eux déclarent à 28 % que c'est le cas. Il y a, à ce propos, divergence des points de vue. Cependant nous n'avions pas demandé aux enseignants de hiérarchiser les facteurs de motivation.

Les élèves ont répondu à 45 % que l'ambiance de classe est une source de motivation à aller en cours. C'est le deuxième score en ordre d'importance après l'intérêt du métier. Les professeurs ont l'impression que c'est la première raison à l'assiduité des élèves.

Les participants à l'enquête ont eu la possibilité de rédiger des réponses libres en répondant à **la question 24 – « Qu'est ce qui pourrait augmenter votre motivation à aller en cours ? ».**

Cette question a donné lieu à 72 commentaires. Les propos faisaient appel soit à une ou plusieurs idées. Celles-ci ont été catégorisées. Ces catégories ont été regroupées pour faciliter la lecture en fonction de leur nature.

Le premier regroupement concerne les relations humaines au sein de l'établissement, au sein de la classe et dans les lieux de vie.

Figure 38- Les facteurs motivationnels des lycéens en hôtellerie-restauration (b)

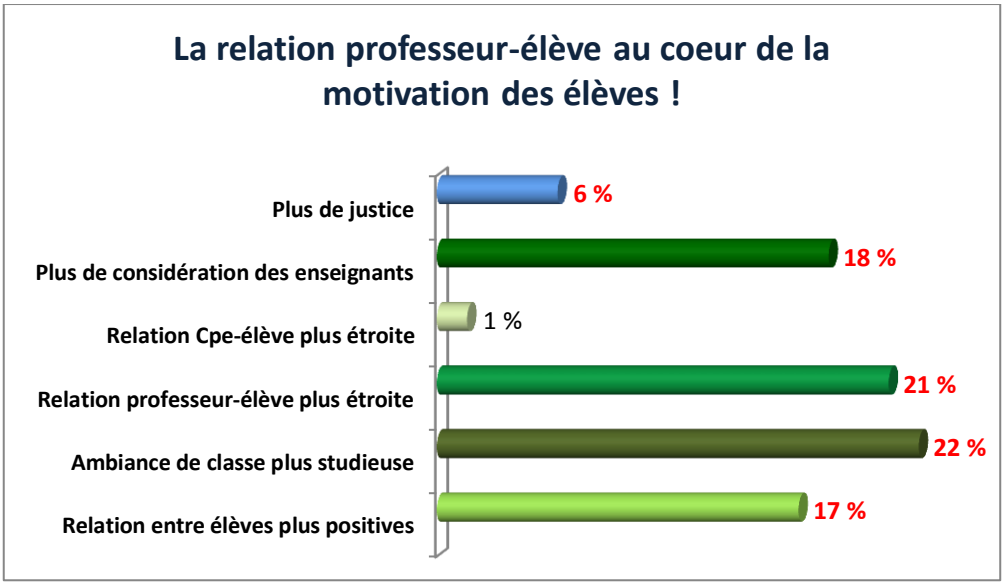

Les résultats présentés ci-dessus confortent ceux de la figure 28. En effet, on retrouve l'importance de la relation professeur-élève ainsi que la relation entre pairs.

On voit toutefois apparaître de nouveaux leviers à la motivation à aller en cours :

- Une ambiance de classe plus studieuse, c'est l'avis de 22 % des répondants ;
- Plus de considération des enseignants pour leurs élèves, pour 18 % d'entre eux.

Un rappel des résultats, présentés plus en amont, sur les sentiments des élèves à la réception d'une mauvaise note à une évaluation permet d'étayer d'avantage les propos spontanés des élèves.

Figure 39- Le poids du regard de l'autre

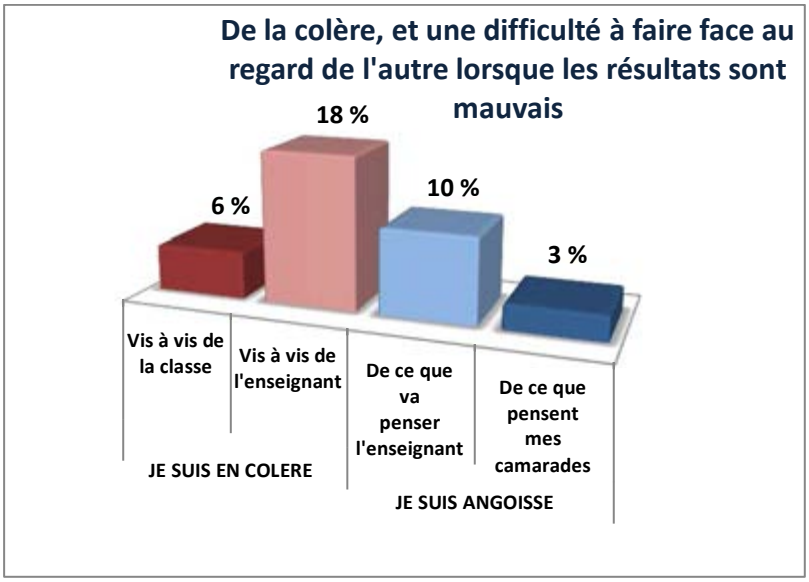

Enfin, il est à pointer que 6 % des participants à l'enquête ont exprimé le besoin de justice scolaire.

Les réponses libres ont fait l'objet d'un deuxième regroupement de catégories. Cette figure concerne les facteurs de motivation en lien avec la formation et la pédagogie.

Figure 40- Les facteurs motivationnels des lycéens en hôtellerie-restauration (c)

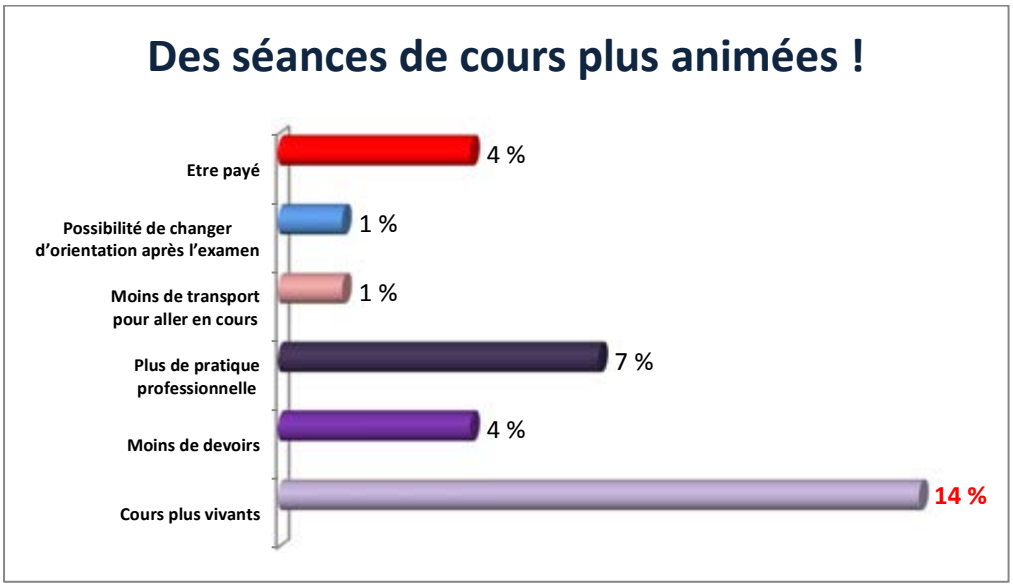

Les lycéens déclarent qu'ils seraient plus motivés à aller en cours si les séances d'enseignement étaient plus vivantes, c'est le cas de 14 % d'entre eux.

Enfin le dernier regroupement rassemble les facteurs en lien avec « le bien vivre » dans son établissement scolaire.

Figure 41- Les facteurs motivationnels des lycéens en hôtellerie-restauration (d)

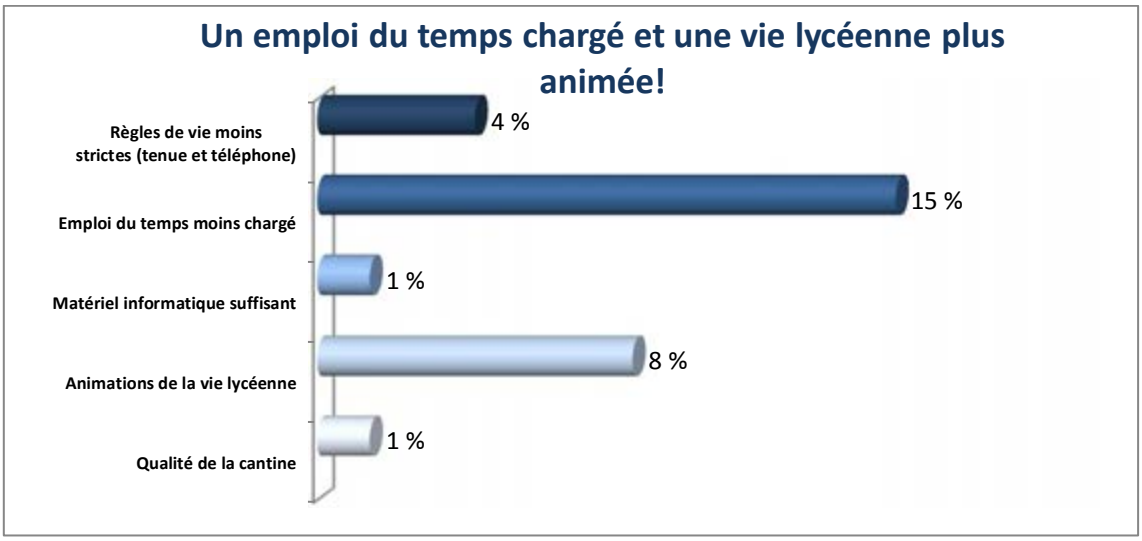

Les élèves, 15 % d'entre eux, relèvent la lourdeur de leur emploi du temps. Ils mettent en évidence l'importance de la qualité de la vie lycéenne et notamment la proposition d'animations au sein du lycée. Les élèves parlent de ce facteur de motivation spontanément. Nous avons un point de convergence avec les réponses des enseignants ; 53 % déclaraient que la vie lycéenne de leur lycée était pauvre ou inexistante.

3.2. HYPOTHÈSE 2 :

Une relation enseignant-élèves étroite est nécessaire aux élèves des lycées professionnels et technologiques hôteliers pour persévérer dans leur formation.

Les élèves en répondant à **la question 22 – « Qu'est ce qui vous motive à aller à un cours ? »** nous indiquent à 28 % que la bonne entente avec leur enseignant est un facteur motivationnel à leur assiduité. Ce score est calculé sur l'ensemble des sections hôtelières.

Figure 42- Le pouvoir motivationnel de la relation professeur-élève

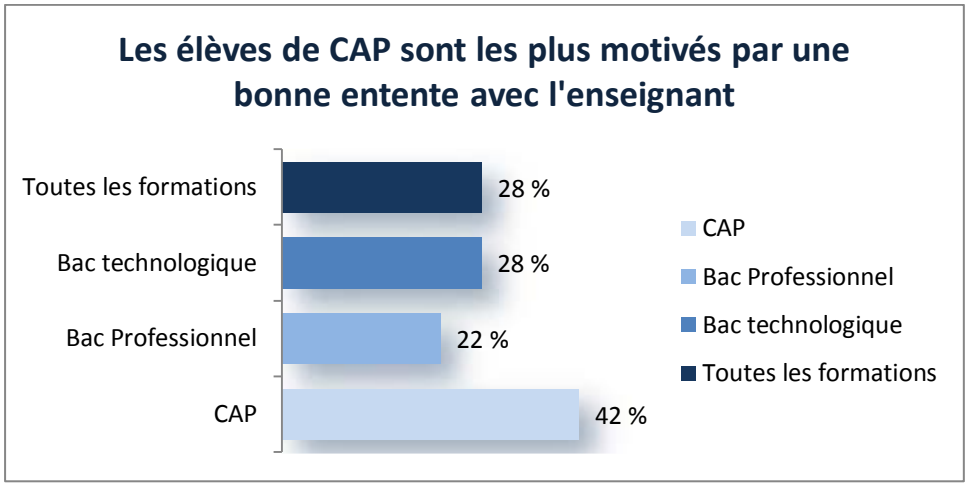

Néanmoins l'impact d'une bonne relation avec le professeur sur la motivation du lycéen à aller en cours est inégal selon les niveaux de formations. En effet on peut noter que les élèves de CAP, 42 % d'entre eux, sont beaucoup plus sensibles à cette bonne entente.

Figure 43- Le niveau d'assiduité et l'impact de la relation professeur élève

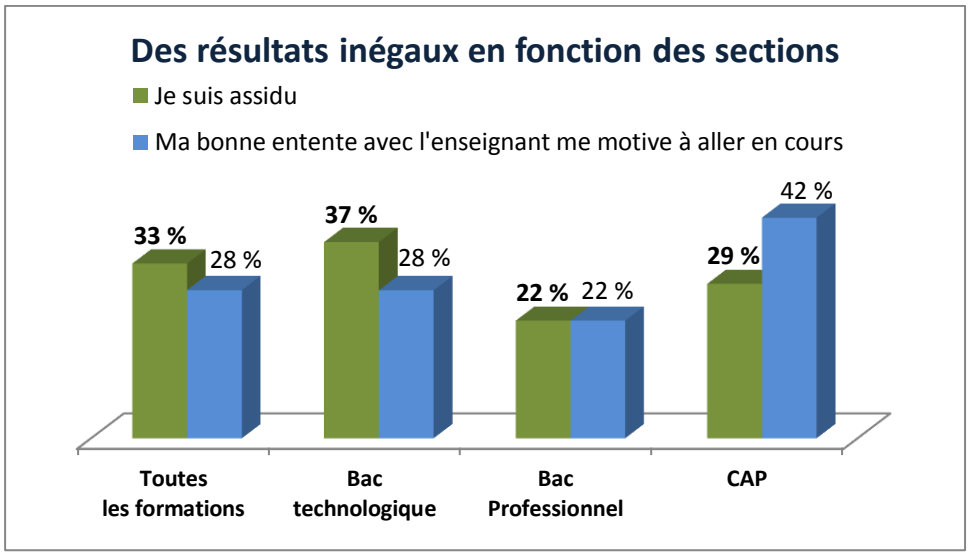

Il est à noter que seulement 33 % des élèves toutes sections confondues déclarent être assidus. Cette marque peut être considérée faible.

Les scores de l'assiduité ne semblent pas être en lien avec l'indicateur « ma bonne entente avec l'enseignant me motive à aller en cours ».

Figure 44- Mise en corrélation de l'assiduité et de la relation professeur-élève

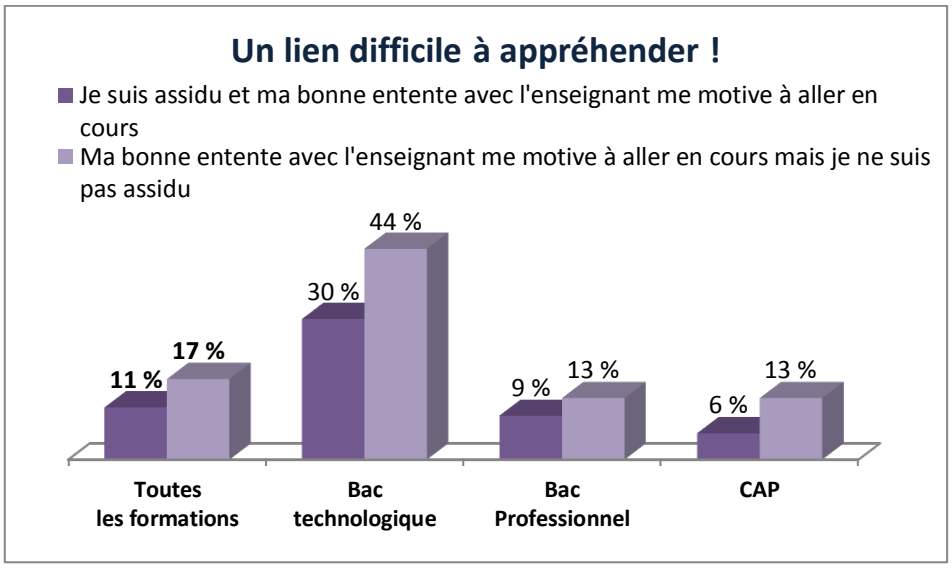

Les participants à l'enquête sont 11 % à déclarer d'une part qu'ils sont assidus et que la bonne entente avec l'enseignant les motive à aller en cours.

En revanche, ils sont 17 % à déclarer que la bonne entente avec l'enseignant les motive à aller en cours mais qu'ils ne sont pas assidus.

Les élèves étaient invités à s'exprimer, lors de **la question 24**, sur les facteurs qui pourraient augmenter leur motivation à aller en cours.

Figure 45- Les besoins relationnels des élèves

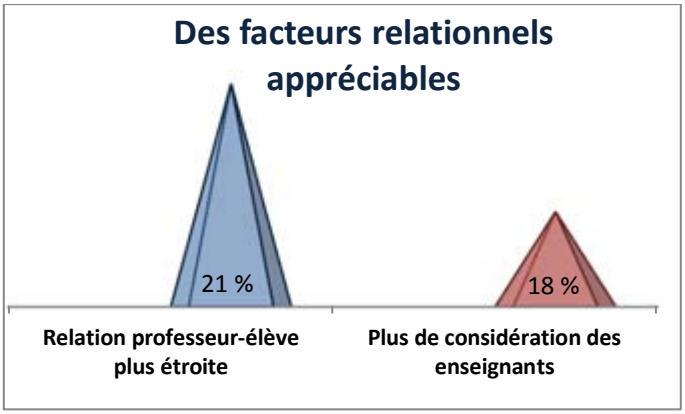

Il faut rappeler les résultats précédents. 21 % des élèves qui ont répondu à la question 24, ont déclaré qu'une relation professeur-élève plus étroite augmenterait leur motivation à aller en cours. Ils ont été 18 % à dire spontanément que la considération des professeurs serait un facteur d'assiduité.

3.3. HYPOTHÈSE 3 :

Les élèves des lycées hôteliers ne désirent pas être conseillés pour améliorer leurs habitudes de travail.

Pour vérifier avec finesse cette supposition, nous allons tenir compte des déclarations des participants à l'enquête « élèves » concernant leurs habitudes de travail en classe et à la maison.

Les élèves devaient choisir dans une liste de 11 affirmations proposées afin de répondre à **la question 13 – « Si vous nous parliez de votre comportement d'apprenant en classe ? »**.

Figure 46- Les comportements des élèves en classe (a)

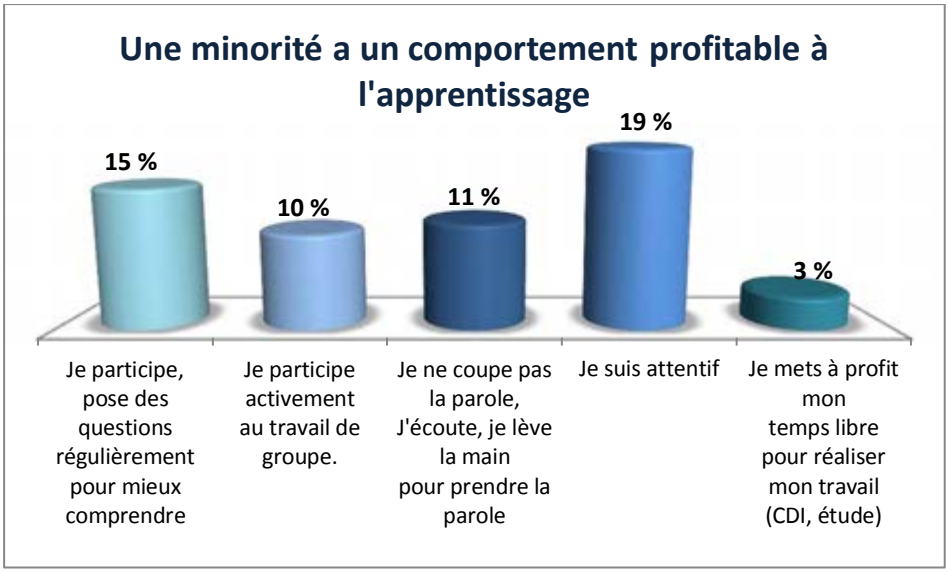

Les scores des comportements profitables à l'apprentissage sont faibles. On peut voir que seulement 19 % des répondants au questionnaire se disent attentifs en cours, 15 % participent, posent des questions régulièrement pour mieux comprendre et 10 % déclarent participer activement au travail de groupe.

Si on détaille ces scores en fonction du niveau des résultats des élèves, on s'aperçoit qu'il y a d'importantes différences.

Figure 47- Les comportements des apprenants en classe selon leurs résultats scolaires (a)

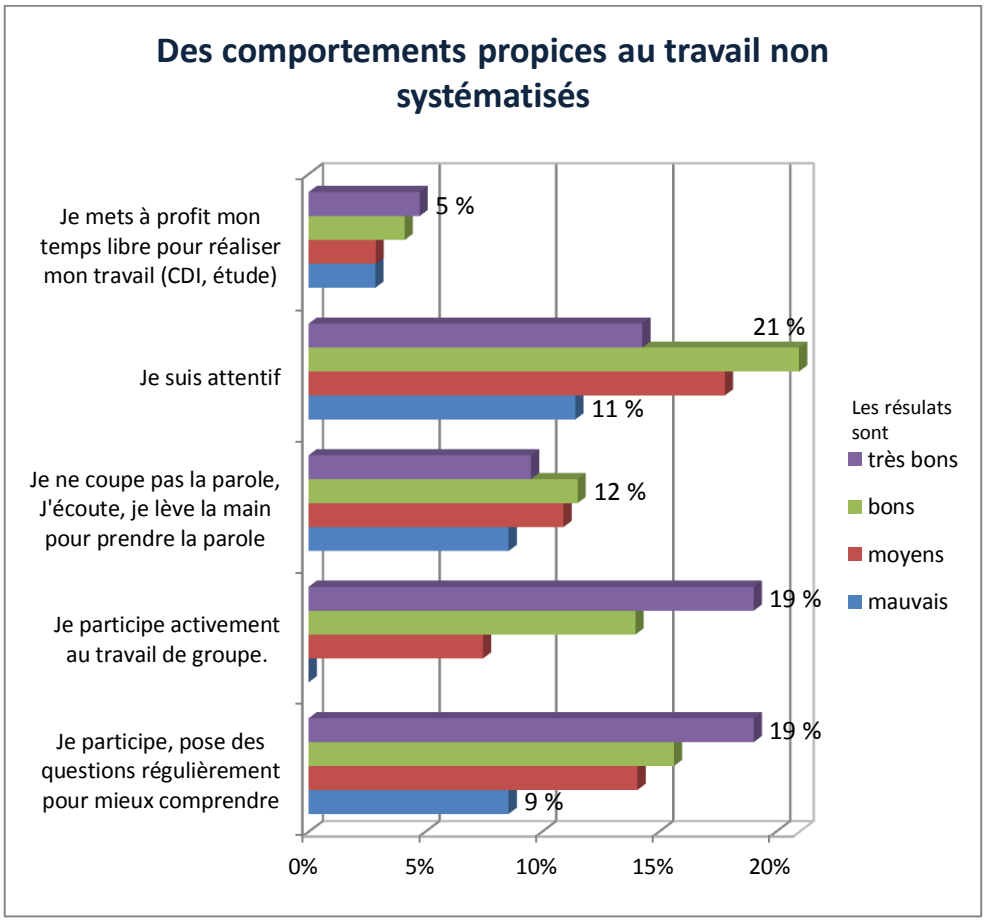

On peut observer que les comportements propices à l'apprentissage, à la compréhension et aux échanges ne sont pas généralisés.

Seulement 11 % des élèves estimant avoir des résultats scolaires « mauvais » sont attentifs en cours, 9 % d'élèves de ce groupe participent, posent des questions régulièrement pour mieux comprendre et aucun d'entre eux participe activement au travail de groupe.

Certes les trois autres groupes ont des résultats plus élevés que celui des « mauvais » mais ils sont insuffisants au regard de ce qui est attendu d'un élève actif en classe.

Figure 48- Les comportements des élèves en classe (b)

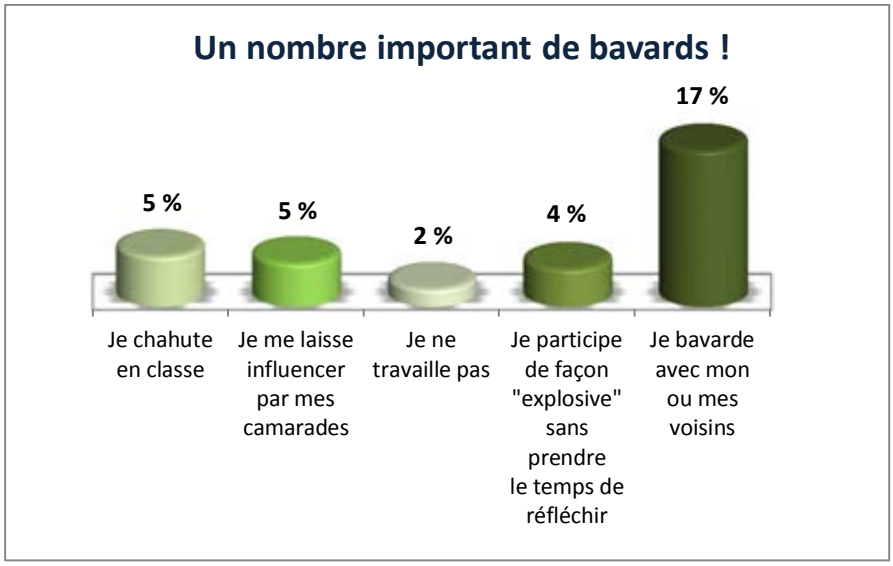

Les élèves sont 17 % à avouer bavarder avec leurs camarades de classe. La figure ci-dessous démontre que les bavards sont représentés dans tous les groupes de niveau.

Figure 49- Les comportements des apprenants en classe selon leurs résultats scolaires (b)

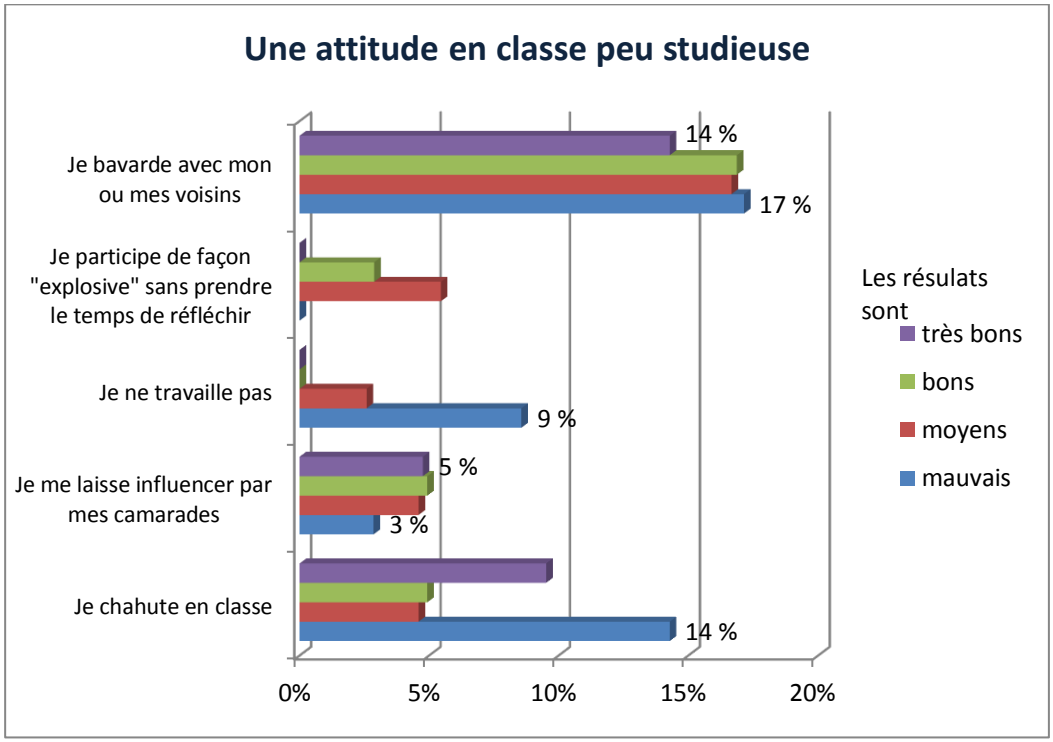

En ce qui concerne les autres conduites, il est instructif de les analyser au regard des performances scolaires des élèves.

On remarque que les élèves estimant avoir de « mauvais » résultats sont ceux qui reconnaissent à 14 % chahuter en classe et à 9 % ne jamais travailler.

Il est intéressant d'observer que 5 % de l'ensemble des participants à l'enquête se laissent influencer par leurs camarades de classe. À l'instar du bavardage, il y a une répartition quasi identique de ces individus sur les différents groupes de niveau.

Ce graphique explique les déclarations postérieures des élèves au sujet des facteurs motivationnels : ils étaient 22 % à dire qu'une ambiance de classe plus studieuse augmenterait leur motivation à aller en cours.

Figure 50- Proportion d'élèves déstabilisés par la difficulté et le volume de travail

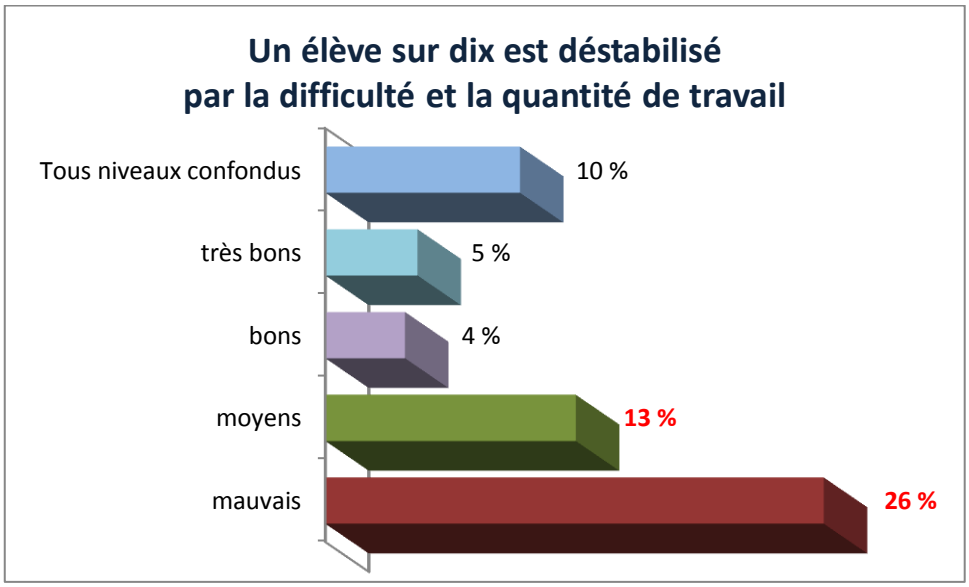

Alors que 10 % des lycéens répondant au questionnaire disent être déstabilisés par la difficulté et la quantité de travail, on peut observer que les élèves ayant des résultats « moyens » sont trois fois plus nombreux que les élèves du groupe « résultats bons ». Le groupe des élèves estimant avoir des résultats « mauvais » sont 23 % à se dire déstabilisés par la difficulté et la quantité de travail, soit 6 fois plus que le groupe « résultats bons » et 2 fois plus que les élèves estimant avoir des résultats « moyens ».

Après avoir recensé les comportements des élèves en classe, **la question 16 – « Si vous nous parliez-de votre travail personnel ? »** nous permettait d'avoir une vue d'ensemble du travail personnel des élèves.

Figure 51- Les conduites des lycéens face au travail personnel (a)

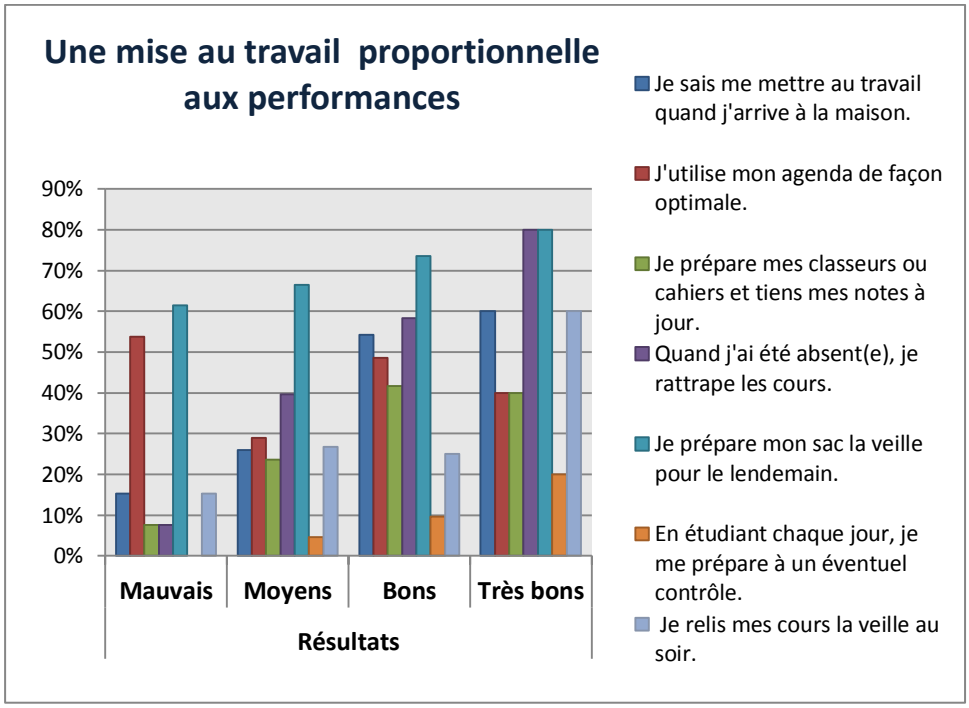

On peut observer que plus la mise au travail est présente plus les résultats sont bons. Cette observation est transférable à d'autres habitudes de travail, telles que « quand j'ai été absent, je rattrape les cours », « en étudiant chaque jour, je me prépare à un éventuel contrôle » et « je prépare mon sac la veille pour le lendemain ».

On constate que les élèves déclarant avoir des résultats « mauvais » ne se préparent jamais à un éventuel contrôle en étudiant chaque jour.

Figure 52- Les conduites des lycéens face au travail personnel (b)

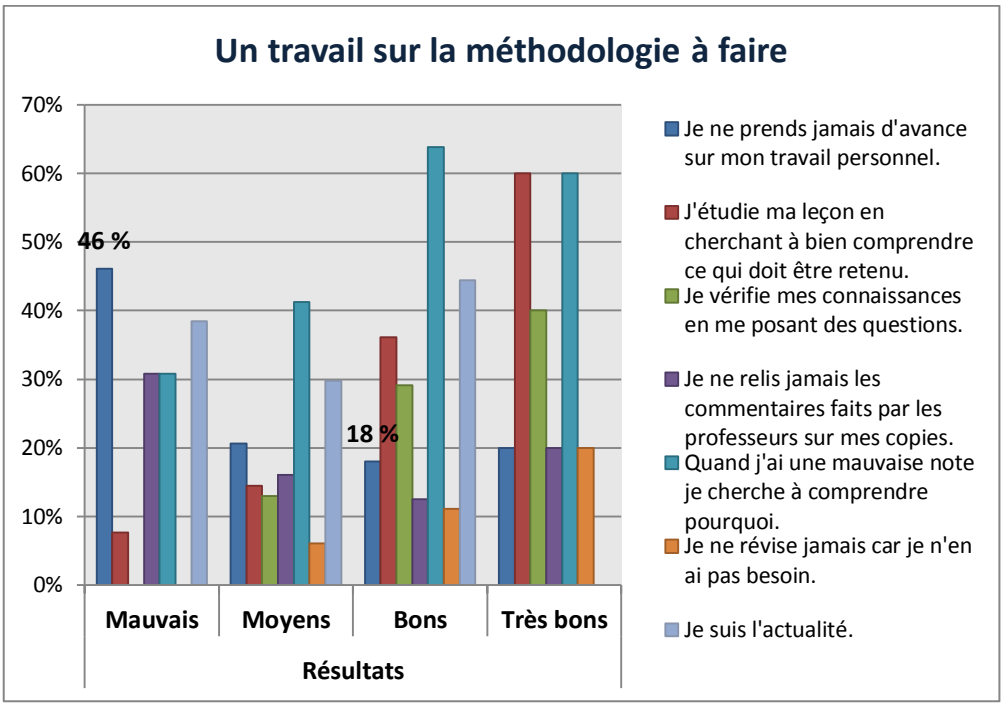

La figure ci-dessus confirme les observations précédentes. Les attitudes face au travail ont une influence sur les résultats des élèves.

Les élèves observant une méthodologie adéquate ont de meilleurs résultats que ceux qui ne le font pas ou peu : 46 % des élèves ayant les résultats les plus faibles disent ne jamais prendre d'avance sur leur travail personnel. On constate les mêmes effets avec les affirmations « Je vérifie mes connaissances en me posant des questions. » et « J'étudie ma leçon en cherchant à bien comprendre ce qui doit être retenu. ».

Les différents graphiques présentés démontrent qu'il existe un axe de progression important en termes de méthodologie aussi bien en classe qu'à la maison permettant d'améliorer les résultats.

Les questions 14 – « Auriez-vous besoin des conseils d'un enseignant afin de vous aider à devenir un élève actif en classe ? » et **15 – « Auriez-vous besoins d'aide pour organiser votre travail personnel ? »** donnent les résultats globaux ci-dessous.

Figure 53- Les besoin en conseils et aide des lycéens en hôtellerie-restauration

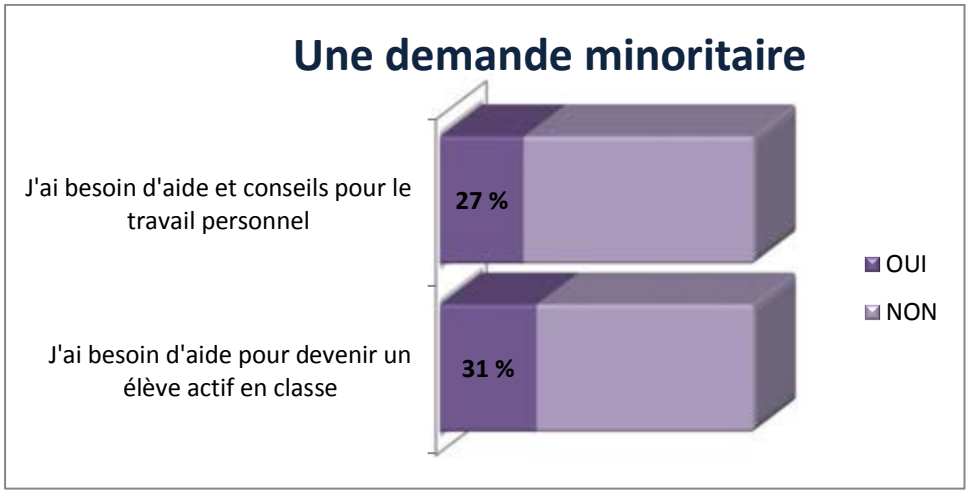

Malgré des méthodes de travail défaillantes, les élèves sont une minorité à désirer avoir de l'aide. Ils sont 31 % à déclarer en avoir besoin pour devenir un élève actif en classe et seulement 27 % pour organiser leur travail personnel.

La question 20 – « Si vous nous parliez de votre niveau d'autodiscipline ! » nous renseignait sur le niveau d'autodiscipline des élèves. Ils devaient l'estimer sur une échelle allant de très faible à très élevée.

Figure 54- Le niveau d'autodiscipline des élèves dans les lycées hôteliers

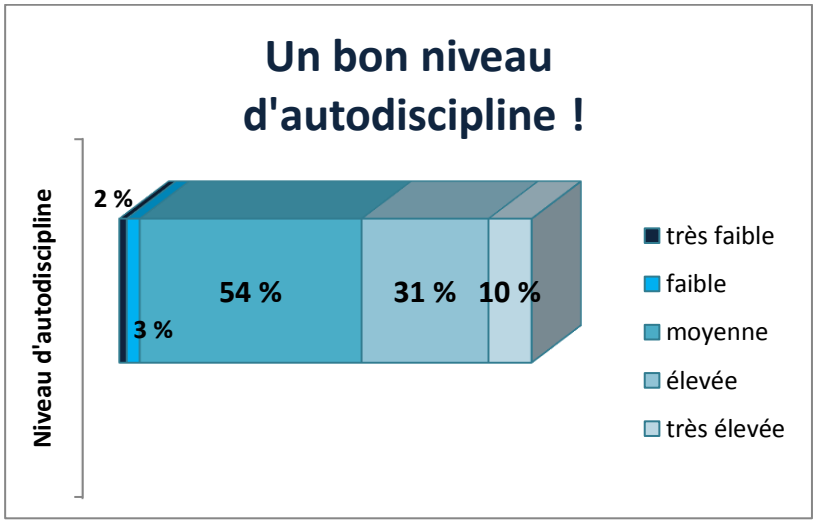

Les élèves sont dotés d'un bon niveau d'autodiscipline. Ils sont seulement 5 % à reconnaître avoir un niveau discipline faible voire très faible. Par conséquence ce dernier indicateur ne justifie pas la faible demande d'aide pour améliorer les habitudes scolaires.

En traitant les scores de la demande d'aide et conseils en fonction des résultats scolaires des participants nous obtenons un éclairage différent.

Figure 55- Proportion des élèves demandant de l'aide pour devenir un élève actif en classe

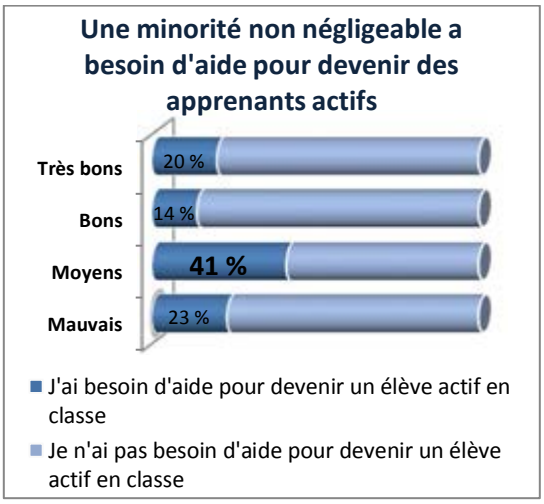

Figure 56- Pourcentage d'élèves réclamant des conseils pour le travail personnel

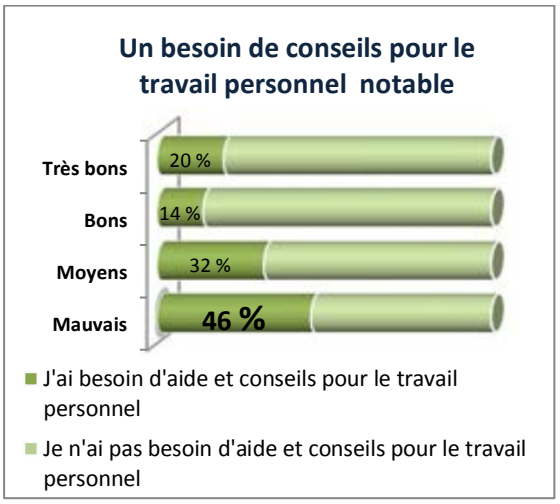

Ce sont les élèves du groupe « résultats moyens » qui sont les plus demandeurs de l'aide pour devenir des élèves actif en classe.

La figure 56 est très instructive. En effet, 46 % des élèves ayant les résultats les plus faibles réclament de l'aide et des conseils pour leur travail personnel. Les résultats découverts précédemment démontrent que cela pourrait être profitable.

3.4. HYPOTHÈSE 4 :

Les enseignants des lycées hôteliers prennent en considération les risques de décrochage de leurs élèves dans leur pédagogie.

Les élèves en répondant à **la question 24 – « Qu'est ce qui pourrait augmenter votre motivation à aller en cours ? »** se sont exprimés sur la pédagogie, les devoirs et la place de la pratique professionnelle.

Figure 57- Les facteurs motivationnels à une assiduité accrue

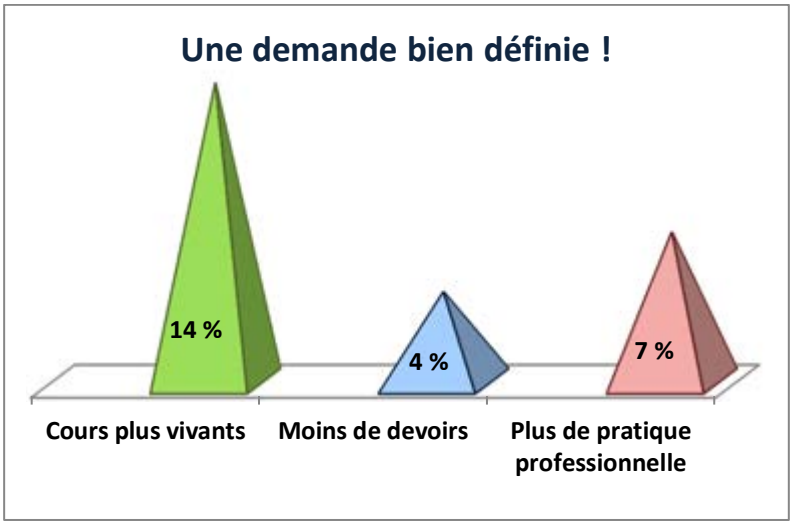

Les professeurs étaient invités à s'exprimer sur l'évolution de leur pratiques professionnelles en répondant à **la question 15 – « Fort de vos connaissances sur les difficultés scolaires de vos élèves, faites vous évoluer vos pratiques pédagogiques ? »**.

Figure 58- L'adaptabilité des pratiques pédagogiques des enseignants face aux difficultés de leurs élèves

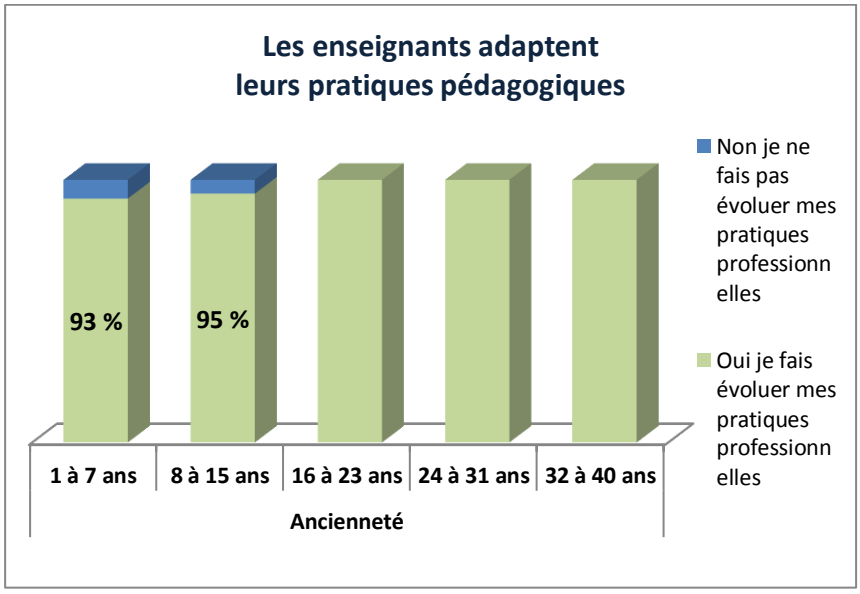

Les résultats sont concluants. Seulement 7% des jeunes enseignants et 5 % de ceux qui ont entre 8 à 15 ans d'expérience ne font pas évoluer leurs pratiques pédagogiques.

La question 6 – « Si oui, quelles adaptations ou animations proposez-vous ? » permettait de connaître l'éventail des pratiques pédagogiques proposées par les enseignants dans ce cadre précis.

Figure 59- Les pratiques pédagogiques (a)

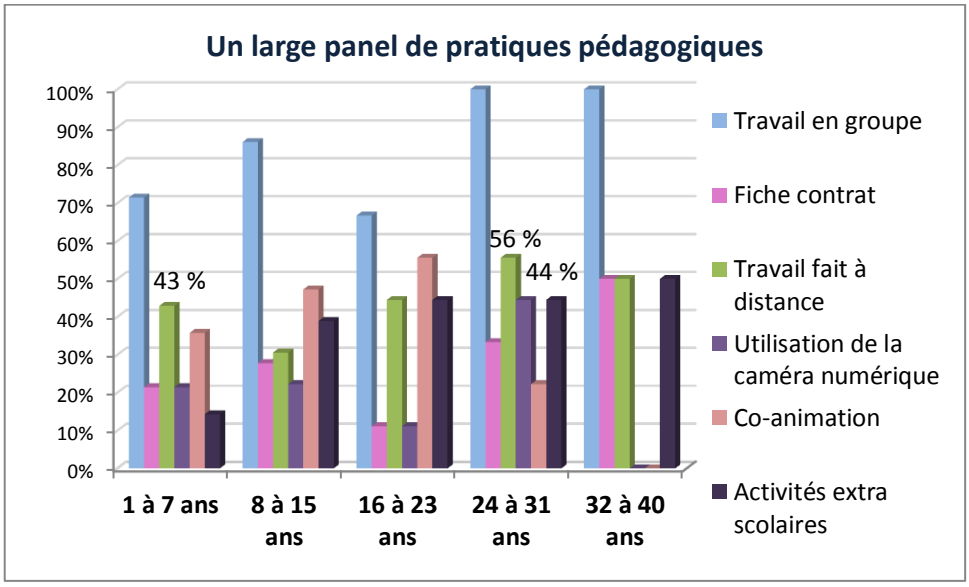

Le travail en groupe est très largement pratiqué par les professeurs. On peut toutefois rappeler les résultats mis en évidence par la figure 36 concernant les comportements des élèves en classe. Uniquement 10% des élèves participent activement au travail de groupe. Aucun des élèves estimant avoir de « mauvais » résultats scolaires n'a déclaré participer activement au travail de groupe.

L'utilisation de la caméra numérique fait partie des pratiques professionnelles de façon inégale. En revanche le travail à distance par échange de courriel est utilisé par les enseignants, ils sont entre 43 et 56 % à le déclarer.

Les participants à l'enquête avaient l'occasion de s'exprimer librement sur leurs pratiques professionnelles. Après catégorisation, leurs réponses donnent lieu à cette représentation.

Figure 60- Les pratiques pédagogiques (b)

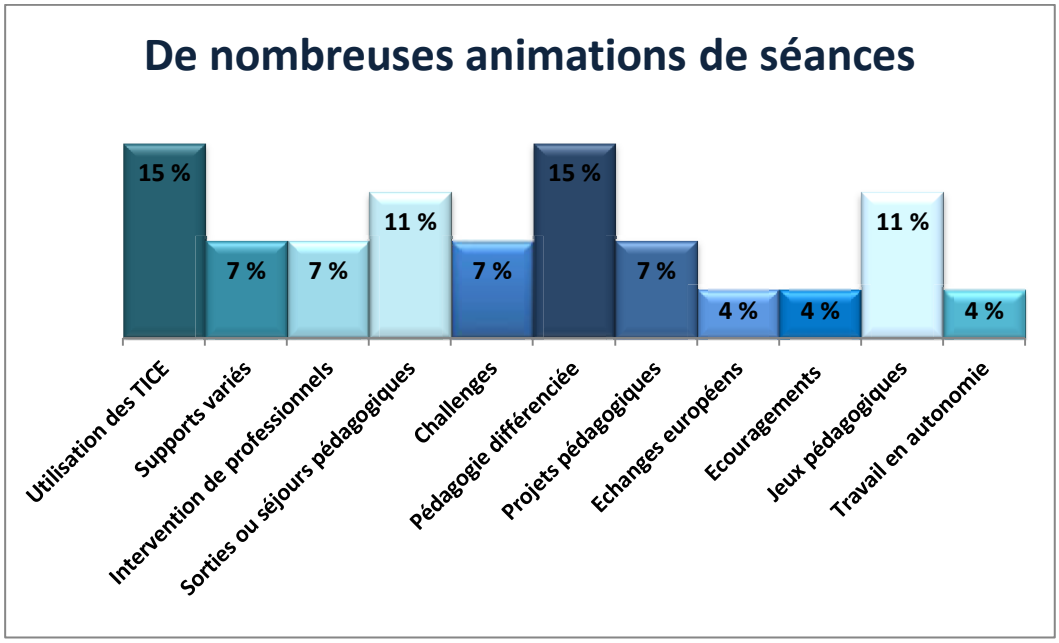

Les animations pédagogiques proposées sont multiples et variées. Elles font appel aux nouvelles technologies, de même qu'au jeu et aux challenges.

Les enseignants utilisent le levier de la connaissance du domaine professionnel en organisant des interventions de professionnels.

De plus, ils proposent à leurs classes une pédagogie différenciée permettant de répondre aux besoins de chaque élève selon ses aptitudes et besoins.

Cependant, il est intéressant de savoir s'ils sont en mesure d'être réactifs aux besoins de leurs élèves en faisant progresser leurs pratiques professionnelles si la séance n'a pas était attractive. **La question 17 – «Avez-vous déjà fait évaluer vos séances de cours par vos élèves ? »** cherchait à savoir si cette pratique était ancrée chez eux.

Figure 61- Proportion d'enseignants faisant évaluer leurs cours par leurs élèves

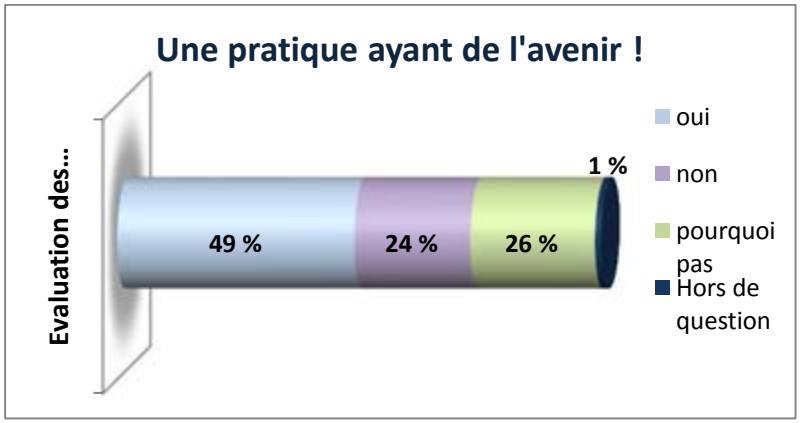

Les participants à l'enquête déclarent faire évaluer leurs séances par les élèves à 49 %. Ce résultat est à relativiser. Il n'était pas demandé aux enseignants de dire quel moyen ils utilisent pour cela. L'évaluation est-elle formelle ou informelle ?

Néanmoins on peut constater que 26 % des professeurs ne sont pas réfractaires à cette idée.

3.5. HYPOTHÈSE 5 :

Les parents d'élèves sont associés préventivement à la vie des lycées hôteliers dans le but de lutter contre le décrochage scolaire.

La question 16 de l'enquête « élèves » - « Si vous nous parliez de votre travail personnel ? » proposait entre autres les deux affirmations suivantes : « Je fais part de mon travail à mes parents. » et « Je dispose d'une aide auprès de mes parents ou de mes sœurs et frères. ».

Figure 62- La présence familiale

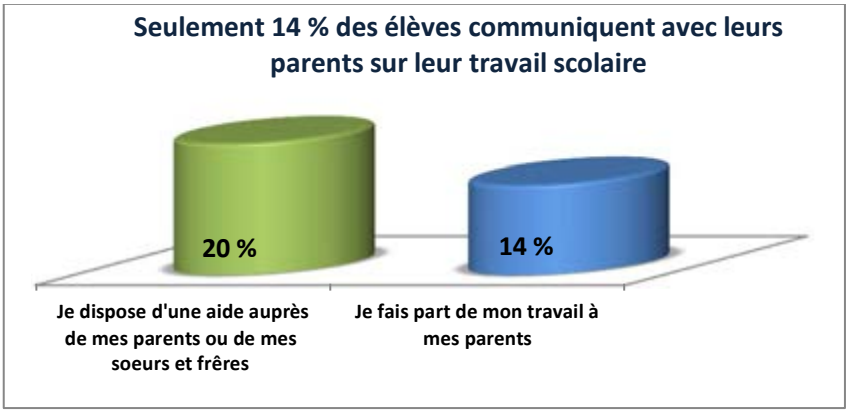

Ces résultats sont éloquents, uniquement 14 % des lycéens communiquent avec leurs parents sur leur travail scolaire. Ils sont 20 % à disposer d'une aide auprès de leur famille.

On peut se demander si les équipes pédagogiques peuvent atténuer cette carence de communication.

La question 19 – « Dans le cadre de votre fonction de professeur principal, à quelle périodicité rencontrez-vous en général les parents d'élèves ? ».

Figure 63- Fréquence des rencontres entre les professeurs principaux et les familles

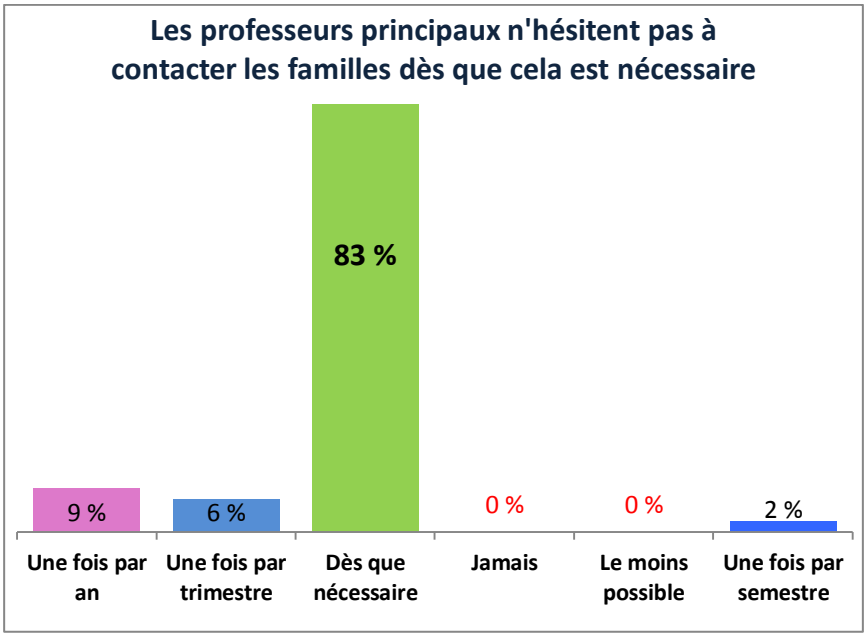

Les professeurs principaux contactent les familles dès que cela est nécessaire à 83 %.

Cependant l'équipe pédagogique est composée d'un ensemble d'enseignants qui peuvent rencontrer aussi les parents d'élèves. Le but de **la question 20 – « Si vous n'êtes pas professeur principal, vous arrive t'il de rencontrer les parents d'élèves ? »** était de savoir si les participants en avaient l'habitude.

Figure 64- Disponibilité des équipes pédagogiques à rencontrer les familles

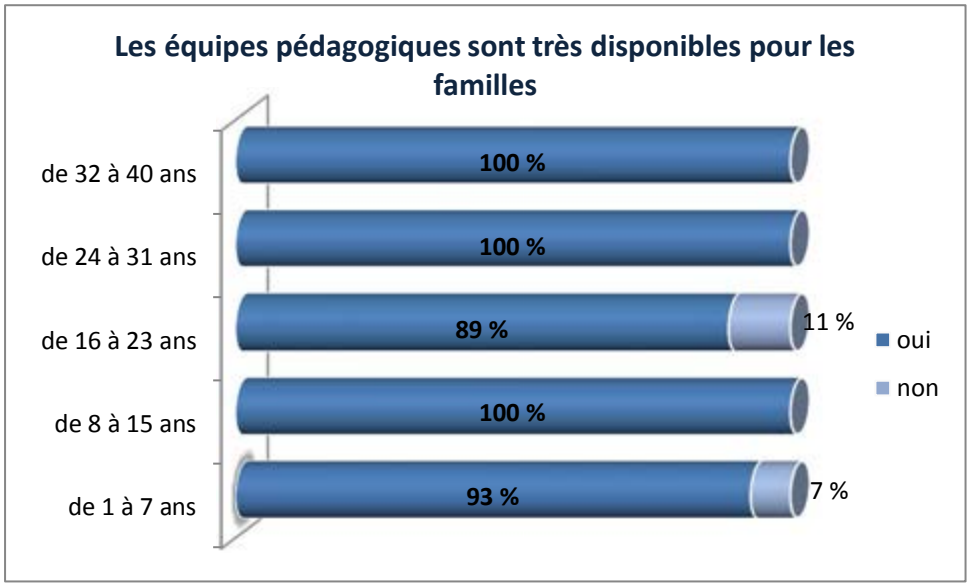

Les professeurs sont très disponibles pour les familles. Ils acceptent quasiment tous de les rencontrer. Seulement 7 % des jeunes enseignants ne rencontrent pas les familles

s'ils ne sont pas le professeur principal en charge de la classe. Les enseignants ayant une ancienneté de 16 à 23 ans sont 11 % à ne pas le faire.

Certes les équipes pédagogiques sont disposées à s'entretenir aux sujets des adolescents avec les familles, mais il est pertinent de se demander à quelles occasions ces entretiens ont lieu. **La question 21 – « En règle générale, à quelles occasions rencontrez-vous les parents ? »** proposait un ensemble d'occasions.

Figure 65- Les occasions de rencontrer les parents dans les lycées hôteliers

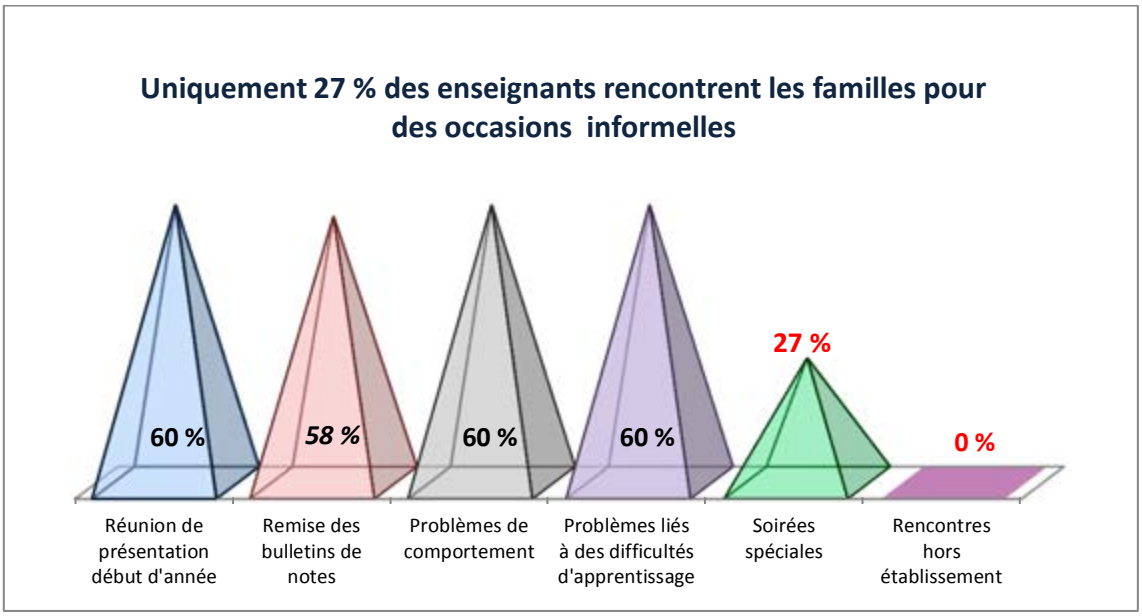

On peut observer que les occasions sont variées. La réunion de présentation en début d'année est citée par 60 % des répondants. C'est un temps d'information globale sur l'année à venir. La remise des bulletins, les problèmes de comportement et ceux liés à des difficultés d'apprentissage, respectivement 58 %, 60 % et 60 % sont des temps de face à face durant lesquels le cas personnel du lycéen est évoqué avec les parents.

Toutefois les soirées spéciales, moments de rencontres informelles avec les familles sont peu nombreuses. Les enseignants sont 27 % à les évoquer. Les rencontres hors établissement ne sont mentionnées par aucun participant à l'enquête.

Hormis les faces à face, les enseignants peuvent communiquer et informer les parents par d'autres moyens de communication. **La question 22 – « Quels moyens utilisez-vous pour communiquer avec les familles ? »** nous donnait la possibilité de connaitre la préférence des équipes pédagogiques en termes de moyens de communication.

Figure 66- Les moyens de communication de masse préférés des équipes pédagogiques

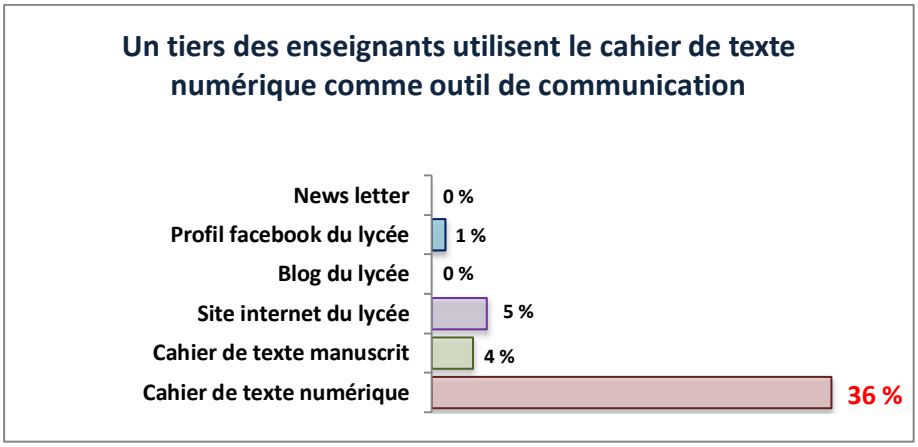

Les enseignants avaient le choix entre six moyens de communication de masse. Ces outils permettent d'informer les familles de façon globale sans possibilité d'individualiser les messages. Dans ce cadre, le cahier de texte numérique à la préférence de 36 % des équipes.

Cependant d'autres moyens permettent d'informer les parents en personnalisant le message.

Figure 67- Les moyens de contacter les familles

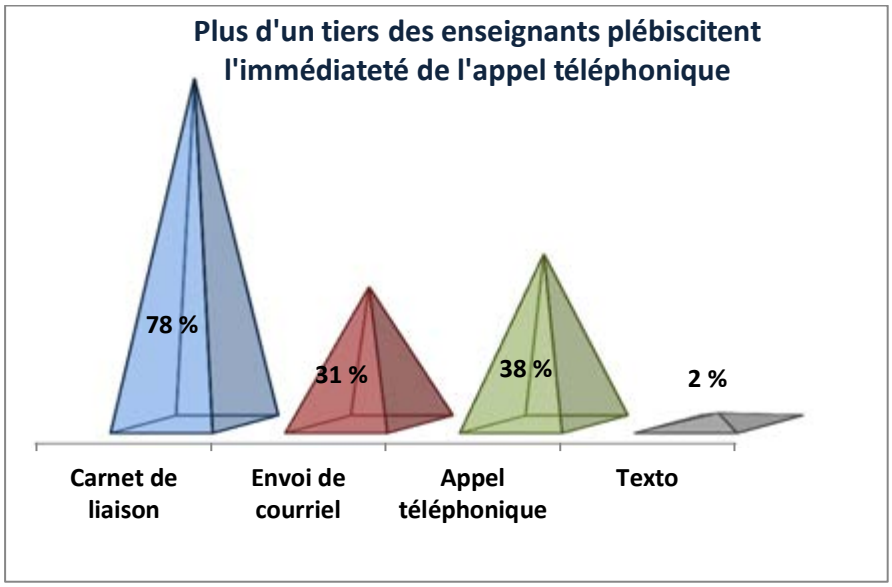

Certes les enseignants utilisent encore beaucoup le carnet de liaison ; ils sont 78 % à le déclarer. Mais 38 % d'entre eux recourent au téléphone pour contacter les familles. Le courriel est adopté par 31 % des professeurs pour communiquer avec les parents d'élèves.

4. Les limites des enquêtes

On peut admettre à ce stade de la recherche que les questionnaires qui ont été administrés ont un certain nombre de limites.

4.1. Le questionnaire « élèves »

Les lacunes de cette enquête sont que :

- Certaines formations ne sont pas représentées telles que le Bac professionnel cuisine et le BTS ou sous représentées.
- Les élèves participants sont tous scolarisés dans des établissements professionnels polyvalents (quelles spécialités).
- Deux termes n'ont pas été définis précisément pour les participants tels que « assidu » et « autonome ».

4.2. Le questionnaire « enseignants »

Le questionnaire « professeurs » compte plusieurs manques :

- Une question sur le genre du panel est absente.
- Des domaines d'enseignement sont soit absents ou non représentés.
- Des réponses concernant la définition du décrochage décevantes dues à une formulation maladroite de la question.

5. Interprétations des résultats

Les résultats qui ont été présentés demandent à être interprétés au regard de la revue de littérature.

5.1. Hypothèse 1 :

Le climat scolaire (ambiance de classe, locaux, relations avec les professeurs et l'équipe éducative) a un impact positif sur la motivation des élèves des lycées hôteliers à aller en cours sans décrocher.

Les élèves disent à 75 % que le climat scolaire influence leur motivation à aller en cours. Ce résultat est corroboré par l'ensemble des données présentées ci-dessous.

Ils déclarent qu'ils sont motivés à :

- 45 % par l'ambiance de classe avec leurs camarades ;
- 28 % par la bonne entente avec l'enseignant.

Pour conforter leurs propos les participants ont exprimés spontanément ce qui pourrait augmenter leur motivation à aller en cours. Ces facteurs sont par ordre d'importance :

- une ambiance de classe plus studieuse à 22 % ;
- une relation professeur-élève plus étroite à 21 % ;
- davantage de considération de la part des enseignants à 18 % ;
- des rapports entre élèves plus positifs à 17 % ;
- plus de justice à 6 % et
- une relation CPE-élève plus proche à 1 %.

Lors de la réception d'une mauvaise note le regard de l'enseignant et des pairs est difficile à vivre. Les lycéens disent que dans cette situation précise ils ressentent de la colère vis-à-vis :

- de la classe à 6 % ;
- de l'enseignant à 18 %.

Mais aussi qu'ils sont angoissés de ce que vont penser :

- l'enseignant à 10 % ;
- leurs camarades de classe à 3 %.

Outre les agents motivationnels liés à la vie de classe, les élèves ont évoqué des facteurs propres « au bien vivre » dans l'établissement scolaire :

- un emploi du temps moins chargé à 15 % ;
- une vie lycéenne plus animée à 8 % ;
- une demi-pension de qualité à 1 % ;
- du matériel informatique suffisant à 1 %.

5.2. HYPOTHÈSE 2 :

Une relation enseignant-élèves étroite est nécessaire aux élèves des lycées professionnels et technologiques hôteliers pour persévérer dans leur formation.

Les élèves disent à 28 % qu'une bonne entente avec leur enseignant les motive à aller à un cours. Néanmoins le lien entre la persévérance scolaire et la qualité de la relation enseignant –élèves est difficile à appréhender.

S'il est aisé de faire l'interprétation des 11 % qui déclarent à la fois être assidus et motivés à aller en cours par la bonne entente avec leur enseignant. Il est beaucoup plus hasardeux de le faire pour les 17 % qui reconnaissent ne pas être assidus alors qu'ils sont motivés à aller en cours lorsqu'il y a une bonne entente avec le professeur.

Ces résultats peuvent avoir deux significations :

- Ces élèves ne sont pas assidus car la relation actuelle avec leur enseignant est de mauvaise qualité.
- Ces élèves ne sont pas assidus alors que la relation actuelle avec leur enseignant est de bonne qualité.

Cette deuxième possibilité s'explique si un ou des éléments autres poussent ces lycéens à être absents.

Toutefois les réponses libres données par les élèves confortent l'existence du lien. Ils ont librement et ouvertement expliqué que leur motivation à aller en cours augmenterait si :

- la relation professeur-élève était plus étroite ;
- Il y avait plus de considération des enseignants ;

avec des scores respectifs de 21 % et 18%.

5.3. HYPOTHÈSE 3 :

Les élèves des lycées hôteliers ne désirent pas être conseillés pour améliorer leurs habitudes de travail.

Les résultats mettent en évidence d'une part que les habitudes scolaires réputées propices à l'apprentissage ne sont pas systématisées en classe tous niveaux de performance scolaire confondus.

On observe cependant que les élèves estimant avoir de « mauvais » résultats sont le moins nombreux à agir opportunément. Ils sont 11 % à être attentifs en cours et aucun d'entre eux n'affirme participer activement au travail de groupe. Les élèves de ce même groupe sont 9 % à déclarer ne jamais travailler et 14 % à chahuter en classe.

Nous obtenons des renseignements très instructifs sur les habitudes de travail à la maison. Les scores mettent en évidence une corrélation entre les habitudes scolaires appropriées et les performances scolaires.

Les élèves aux performances les plus faibles reconnaissent ne jamais :

- se préparer à un éventuel contrôle en étudiant chaque jour ;
- vérifier leurs connaissances en se posant des questions.

L'inventaire des habitudes de travail des élèves semblerait nécessiter une aide méthodologique. Cependant les élèves qui réclament de l'aide et des conseils pour le travail personnel sont 27 % et ceux qui ont besoin d'aide pour devenir un élève actif en classe sont 31 %.

Il est légitime de se questionner sur cette nette divergence.

L'enquête nous apprend que 41 % des élèves ont un niveau d'autodiscipline élevé à très élevé et 5 % estiment ce niveau faible voire très faible. Les élèves déclarant avoir un niveau d'autodiscipline moyen sont 54 %. On voit pointer ici une limite. Qu'est ce que les participants à l'enquête ont mis derrière ce qualificatif ?

Pour finir, lorsqu'on analyse les résultats de la demande d'aide et conseils selon les niveaux de performance on s'aperçoit que la demande est hétérogène :

- Les élèves estimant avoir des résultats moyens sont 41 % à réclamer de l'aide pour devenir des apprenants actifs.
- Les élèves aux performances les plus faibles sont quant à eux 46 % à avoir besoin d'aide et de conseils pour le travail personnel.

Ces deux résultats sont non négligeables.

5.4. HYPOTHÈSE 4 :

Les enseignants des lycées hôteliers prennent en considération les risques de décrochage de leurs élèves dans leur pédagogie.

Parmi les facteurs sources d'augmentation de la motivation à aller en cours, les élèves citent trois éléments :

- des cours plus vivants à 14 %;
- une charge moins importante en travail personnel à 4 %;
- davantage de pratique professionnelle à 7 %.

Les professeurs déclarent qu'ils font évoluer leurs pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins de leurs élèves à 96 %. Ils proposent des adaptations et animations variées.

La pratique plébiscitée est le travail de groupe. Ils sont entre 70 % et 98 % à l'utiliser dans leurs cours.

Il est intéressant de mettre en parallèle une information donnée par les élèves sur leur attitude en classe. Ils sont 10 % à participer activement au travail de groupe. Aucun élève estimant avoir de « mauvais » résultats a déclaré participer durant ces séances.

Dans ce cas il est légitime de se demander si cette pratique pédagogique ne manque pas son objectif.

En revanche, on peut constater que 44 % des enseignants ayant entre 24 et 31 ans déclarent utiliser la caméra numérique et que le travail à distance par échange de courriel se généralise. Selon leur ancienneté, ils sont entre 43 et 56 % à le déclarer.

Les réponses libres concernant les animations font apparaître une multitude de pratiques pédagogiques avec notamment :

- l'utilisation des TICE à 15 % ;
- l'élaboration de jeux pédagogiques à 11 % ;
- la participation à des challenges à 7 %.

Les enseignants utilisent le levier de la connaissance du domaine professionnel en organisant des interventions de professionnels de l'hôtellerie-restauration ou de fournisseurs.

Les élèves ont clairement signifié qu'un élément de motivation à aller en cours est l'intérêt du sujet traité à 24 % et l'importance de l'animation de la séance.

Les professeurs sont 49 % à faire évaluer leurs séances par leurs élèves, et 26 % ne sont pas réfractaires à l'idée. Une limite apparait, il n'était pas demandé aux enseignants si cette évaluation était formelle ou informelle.

5.5. HYPOTHÈSE 5 :

Les parents d'élèves sont associés préventivement à la vie des lycées hôteliers dans le but de lutter contre le décrochage scolaire.

Les lycéens sont 14 % à communiquer sur leur travail scolaire avec leurs parents, et 20 % à pouvoir solliciter leur famille pour les aider.

Il y a une carence de communication.

La communauté pédagogique est disponible, attentive et réactive :

- Les professeurs principaux, à 83 %, contactent les parents dès que cela est nécessaire.
- Les enseignants n'assurant pas la fonction de professeur principal sont 96 % à accepter de rencontrer les familles.

Les rencontres se font majoritairement dans un cadre formel :

- Les enseignants informent les familles à l'occasion de la réunion de rentrée scolaire, à 60 %.
- Les enseignants rencontrent les parents lors de la remise des bulletins de notes, à 58 %.
- Les enseignants s'entretiennent avec les familles pour leur signaler soit des problèmes de comportement ou des difficultés d'apprentissage, à 60 %.

En revanche les rencontres informelles sont deux fois moins évoquées par les enseignants. Elles ont lieu uniquement lors de soirées spéciales.

La communication « face à face » est complétée par les moyens de communication à distance.

Les équipes ont la possibilité d'informer les parents sur le travail scolaire et la vie du lycée grâce à des supports de communication de masse qui permettent peu ou pas d'interactivité. Les professeurs disent à 36 % utiliser le cahier de texte numérique à cet effet.

Néanmoins lorsqu'ils ont besoin de transmettre une information spécifique à l'élève :

- Les enseignants sont 78 % à utiliser le carnet de liaison.
- Avec l'avancée des nouvelles technologies, les professeurs sont 31 % à préférer l'envoi de courriel.
- Un tiers des participants à l'enquête optent pour l'immédiateté de l'appel téléphonique.

Il y a une limite manifeste aux données disponibles pour cette hypothèse. Celles-ci sont insuffisantes en l'état de la recherche.

L'enquête « professeur » nous renseigne uniquement sur les habitudes professionnelles des équipes pédagogiques. Ils ne sont pas les seuls intervenants dans la vie de l'élève.

Il aurait été souhaitable de consulter les autres protagonistes au sein des lycées tels que les CPE et les conseillers d'orientation-psychologues et la direction.

6. Bilan des réponses aux hypothèses

HYPOTHÈSE 1 :	
Le climat scolaire (ambiance de classe, locaux, relations avec les professeurs et l'équipe éducative) a un impact positif sur la motivation des élèves des lycées hôteliers à aller en cours sans décrocher.	**VALIDÉE**
HYPOTHÈSE 2 :	
Une relation enseignant-élèves étroite est nécessaire aux élèves des lycées professionnels et technologiques hôteliers pour persévérer dans leur formation.	**VALIDÉE**
HYPOTHÈSE 3 :	
Les élèves des lycées hôteliers ne désirent pas être conseillés pour améliorer leurs habitudes de travail.	**INVALIDÉE**
HYPOTHÈSE 4 :	
Les enseignants des lycées hôteliers prennent en considération les risques de décrochage de leurs élèves dans leur pédagogie.	**VALIDÉE**
HYPOTHÈSE 5	
Les parents d'élèves sont associés préventivement à la vie des lycées hôteliers dans le but de lutter contre le décrochage scolaire.	**INVALIDÉE** *La recherche est insuffisante*

7. Discussion des résultats

À présent, je vais discuter des résultats de ma recherche au regard de la revue de littérature.

Les enseignants dans les lycées hôteliers ont des postures différentes face au décrochage de leurs élèves par rapport à celles des enseignants de collège face à la grande difficulté scolaire. Ces derniers avaient trois attitudes :

- défi et combativité à 30,1 %
- sens du devoir et souci d'équité à 31 %
- impuissance, isolement et fatalisme à 33,1 %.

Les enseignants des lycées hôteliers :

- se disent en action à 90 % ;
- se sentent concernés à 96 %.

Cependant, ils sont 45 % à ne pas être informés sur le décrochage scolaire. Certainement un peu plus car la revue de littérature nous a permis de comprendre que le décrochage scolaire est pluri factorielle.

Lorsqu'on demande aux enseignants des lycées hôteliers de définir le décrochage scolaire ceux-là font appel à une seule notion. Seuls deux participants ont mis deux notions en relation.

On peut conclure que d'une part les professeurs des lycées hôteliers ne sont pas tous informés, et d'autre part que la très grande majorité d'entre eux a une connaissance partielle du problème du décrochage scolaire. Ils n'appréhendent pas les relations entre les divers facteurs qui peuvent initier, ou aggraver le processus de décrochage.

Les enseignants des lycées hôteliers ont conscience que la relation professeur-élève est importante. Ils sont 95 % à estimer que c'est un facteur motivationnel.

Cependant lorsqu'on demande aux élèves ce qui pourrait augmenter leur motivation à aller en cours, ils citent spontanément (réponses libres) :

- une relation professeur-élève plus étroite à 21 % ;
- plus de considération des enseignants 18 % ;
- plus de justice 6 %.

Comment expliquer cet écart. La revue de littérature nous renseigne. Chaque protagoniste du système, élèves et enseignants, a sa propre expérience de la vie scolaire. L'enseignant baigne dans un système de croyances : sur ses élèves, son établissement, son environnement, son rôle dans le système, son statut. L'enseignant pourra alors avoir des attentes contre productives : trop hautes, trop basses.

L'angle d'attaque « le climat scolaire » pour lutter contre le décrochage scolaire permet d'agir concrètement sur les éléments ayant un impact sur l'élève et modifiables par les équipes des lycées hôteliers.

La recherche menée dans les lycées hôteliers nous permet de dire qu'il y a une marge de progression en la matière :

- Des relations professeur-élèves bienveillantes ;
- une justice scolaire restaurée ;
- l'association des familles à la vie de l'établissement par des rencontres informelles ;
- des relations entre pairs positives.

On peut rajouter que cette marge de progression est d'autant plus prometteuse si on part du postulat que les enseignants ne savent pas que le climat scolaire permet de lutter contre le décrochage scolaire.

Conclusion intermédiaire

A TRAVERS les différents concepts définis dans la revue de littérature et les résultats des deux enquêtes de terrain, j'ai démontré que les équipes des lycées hôteliers ont tout intérêt d'actionner le levier du climat scolaire.

Partie III - Les PRÉCONISATIONS

« Enseigner ne relève pas d'une seule posture, d'une seule modalité »

(P. Bourdieu)

LE TRAVAIL de recherche que je viens d'exposer m'a permis d'avoir une vision globale du problème du décrochage scolaire. La revue de littérature a contribué à la compréhension des différents concepts liés au sujet mais aussi d'appréhender la complexité du thème.

Nous avons vu que pour prévenir le décrochage scolaire il faut avoir une approche systémique :

- De nombreux facteurs propres à l'individu peuvent amener certains lycéens à décrocher.
- Des éléments extérieurs peuvent affecter la persévérance de l'élève.
- Ces facteurs propres et éléments extérieurs interagissent.

Les établissements scolaires jouent un rôle dans le processus. On utilisera alors le terme de climat scolaire.

Les préconisations que je vais formuler sont toutes en lien avec le climat scolaire ; seul levier actionnable par la communauté pédagogique et éducative.

Je souhaite maintenant passer à l'action. C'est pourquoi je vais faire des préconisations que je vais mettre en œuvre dans mon propre établissement.

Il existe déjà des projets dans certains établissements luttant contre le décrochage scolaire mais ils ne sont pas ou peu transposables dans l'état car les équipes éducatives, pédagogiques ainsi que la direction de l'établissement doivent tenir compte des spécificités de leur lycée.

Chapitre - 1 Plan d'actions pour la prévention du décrochage scolaire

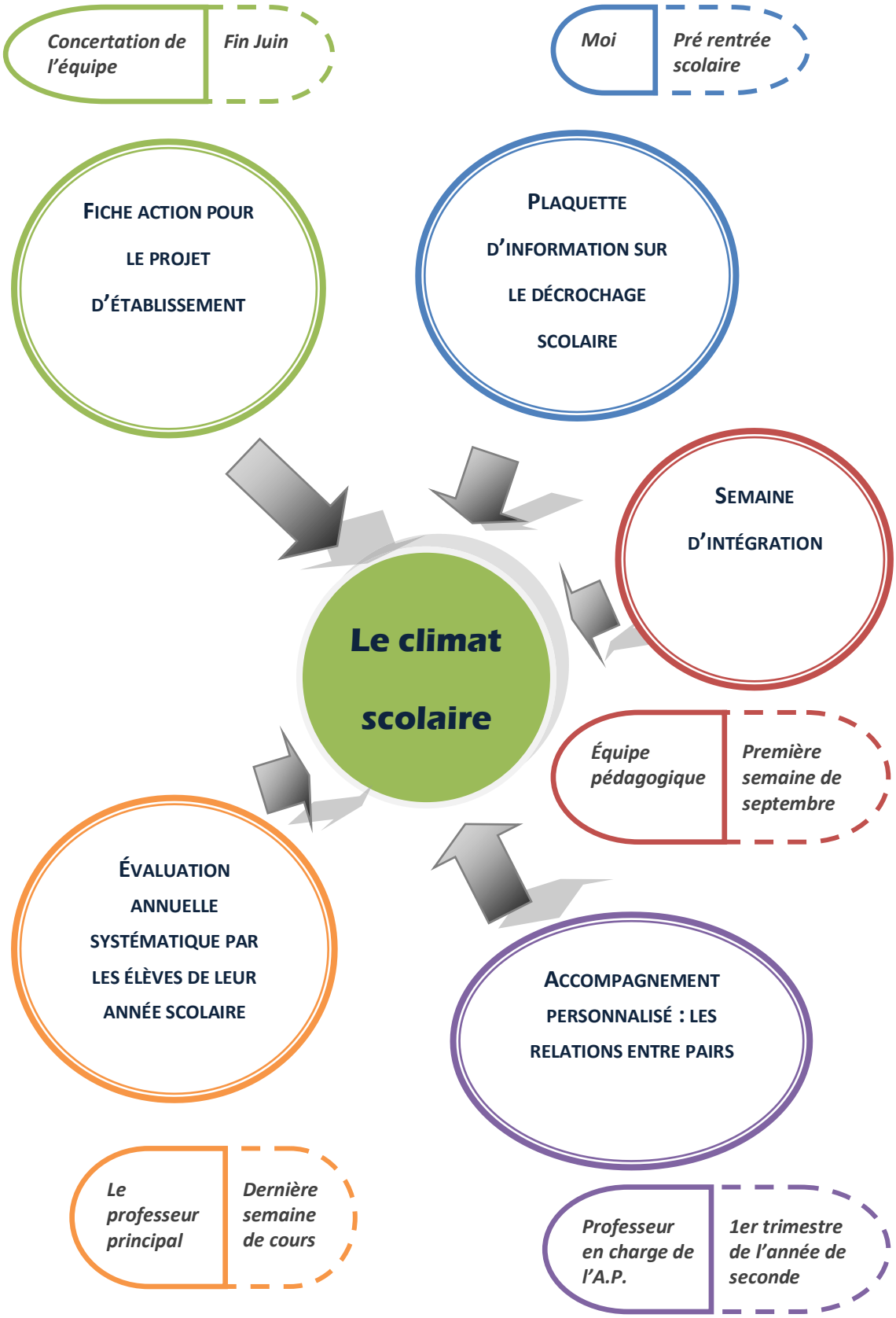

Chapitre - 2 Fiche action « Amélioration du climat scolaire »

Il me parait essentiel de faire rentrer l'objectif « Amélioration du climat scolaire » dans le projet scolaire de mon établissement. Car comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, l'amélioration du climat scolaire fait partie des leviers pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire. De plus, l'inscription de cet objectif « améliorer le climat scolaire » va permettre :

- une concertation des différents acteurs (pédagogiques, éducatifs, personnels de santé et sociaux, les agents, l'administration et les délégués de la vie lycéenne) sur le sujet ;
- une lisibilité du plan d'action : objectif, nature précise des actions, publics visés, acteurs, moyens mis en œuvre, évaluation des actions.

1. Le projet d'établissement

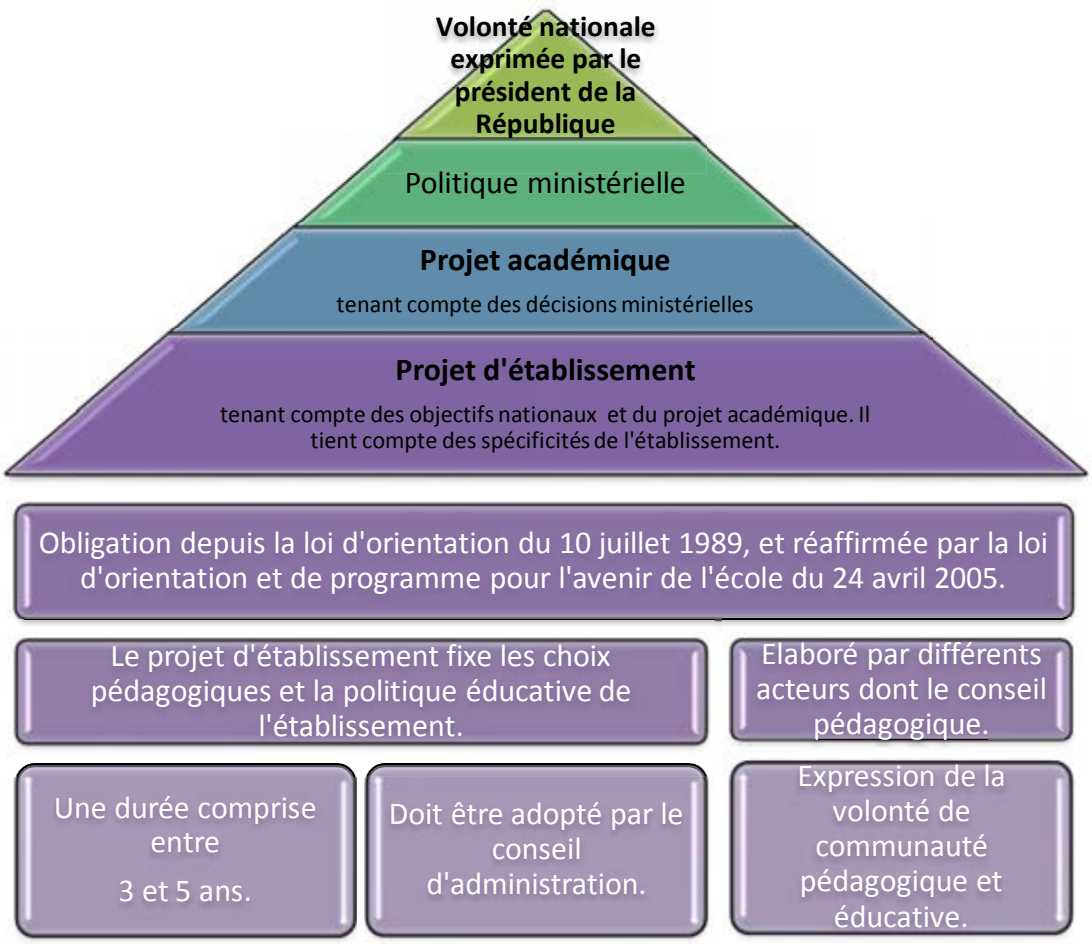

2. La fiche action pour le projet d'établissement

Pour présenter cette fiche action, je me suis procurée le projet d'établissement de mon lycée.

L'académie de Créteil pour la période 2012-2015 s'est fixée trois axes dans son projet académique : Réussite, Équité, Solidarité.

Établissement :……

Code RNE :…….

Adresse :……

N° action : …….	**FICHE DESCRIPTIVE PAR ACTION 2013-2014**
Intitulé de l'action	**Amélioration du climat scolaire**
Priorité nationale ou académique	**RÉUSSITE**
Axe/Objectif pluriannuel	**Objectif 1 : Améliorer le climat scolaire**
Contexte	Les niveaux d'absentéisme et de décrochage scolaire sont élevés. Ce problème a une incidence sur les élèves qui : ■ quittent le lycée sans diplôme ; ■ ne sont pas au lycée, au risque de se mettre en situation de danger à l'extérieur ; ■ handicapent leur avenir professionnel. Sur les groupes classe : ■ des groupes qui perdent en effectif au cours de l'année ; ■ une ambiance pesante sur les élèves qui restent ; ■ une dynamique de classe biaisée. Les professeurs se sentent concernés, démunis mais prêts à se mettre en action. L'établissement dispose d'un GDPS qui étudie les situations de tous les élèves signalés par les professeurs principaux risquant de décrocher. Il propose toute action propre à amener une solution d'accompagnement par exemple le tutorat. Le GPDS œuvre sur chaque individu en risque de décrochage. En parallèle de l'absentéisme et des démissions, les punitions, exclusions de cours et sanctions augmentent. Ces trois derniers indicateurs révèlent un climat scolaire peu agité peu propice à l'apprentissage. Un des leviers pour diminuer le décrochage scolaire est l'amélioration du climat scolaire. L'objectif est que les élèves ne viennent pas au lycée comme des usagers sans attachement à leur lieu de vie mais comme des acteurs et animateurs de leur vie lycéenne. Pour cela il faut que l'impulsion vienne de la communauté des adultes pour impulser profondément, durablement un état d'esprit différent. Le « bien vivre ensemble » est au cœur de cette préoccupation.

Publics visés	Les classes rentrantes et celles nécessitant un accompagnement particulier sur demande des professeurs principaux. Ainsi que les élèves ayant été repérés par les équipes pédagogiques et éducatives.
Acteurs	Tous les membres de l'équipe pédagogique et éducative.
Contenus, organisation et calendrier de l'action	Les actions se déclinent tout le long de l'année scolaire. Elles concernent pour certaines des publics désignés (classes de seconde, accompagnement des délégués de la vie lycéenne). D'autres actions seront destinées aux élèves qui auront été repérés comme nécessitant un suivi particulier. Les quatre dispositifs sont : ⇨ la semaine d'intégration pour les élèves de seconde ; ⇨ des séances d'A.P. - travail sur le groupe classe : les relations entre pairs ; ⇨ le tutorat - travail avec un élève selon ses besoins ; ⇨ l'animation de la vie lycéenne : création d'un esprit lycée
Effets attendus	Amélioration du « bien vivre ensemble » pour les élèves, la communauté pédagogique et éducative, les agents, l'administration et les familles.
Critères et modalités d'évaluation	⇨ Taux d'absentéisme des élèves ⇨ Taux de démission en cours d'année ⇨ Taux de punitions et sanctions

Budget Global de l'action	**Moyen en heures**	**Autres financements**	**Moyens complémentaires demandés**
	…….	…….	…….

Les préconisations que je vais à présent formuler rentrent dans les opérations à mener tout le long de l'année dans le cadre d la fiche action projet d'établissement

Chapitre - 3 Plaquette informative sur le lien entre le décrochage scolaire et le climat scolaire

Nous savons grâce à la revue de littérature que le niveau de connaissances des enseignants et de leur implication sur le sujet du décrochage scolaire est hétérogène. L'enquête administrée auprès des enseignants des lycées hôteliers donne des résultats complémentaires. Si les enseignants de lycées hôteliers déclarent se sentir concernés à 96 % et se disent en action à 90 % avec des niveaux d'implication différents. Ils sont seulement 55 % à estimer être informés sur le sujet du décrochage scolaire.

En outre nous avons pu constater à la lecture des résultats de l'enquête que les enseignants n'ont pas une vision globale du sujet. Ils mesurent mal l'interaction des différents facteurs risquant déclencher ou aggraver le processus de décrochage.

1. La plaquette « Le climat scolaire : clef de voûte de la lutte contre le décrochage scolaire »

La distribution de cette plaquette ne doit en aucun cas se faire sans explications. Nous avons tous quelle destination est donnée aux documents d'informations : ils ont peu lus, oubliés et jetés.

Il me semble opportun que cette plaquette soit distribuée pour clôturer une séance d'information sur le sujet de la prévention du décrochage scolaire.

Pour cela je propose la démarche suivante :

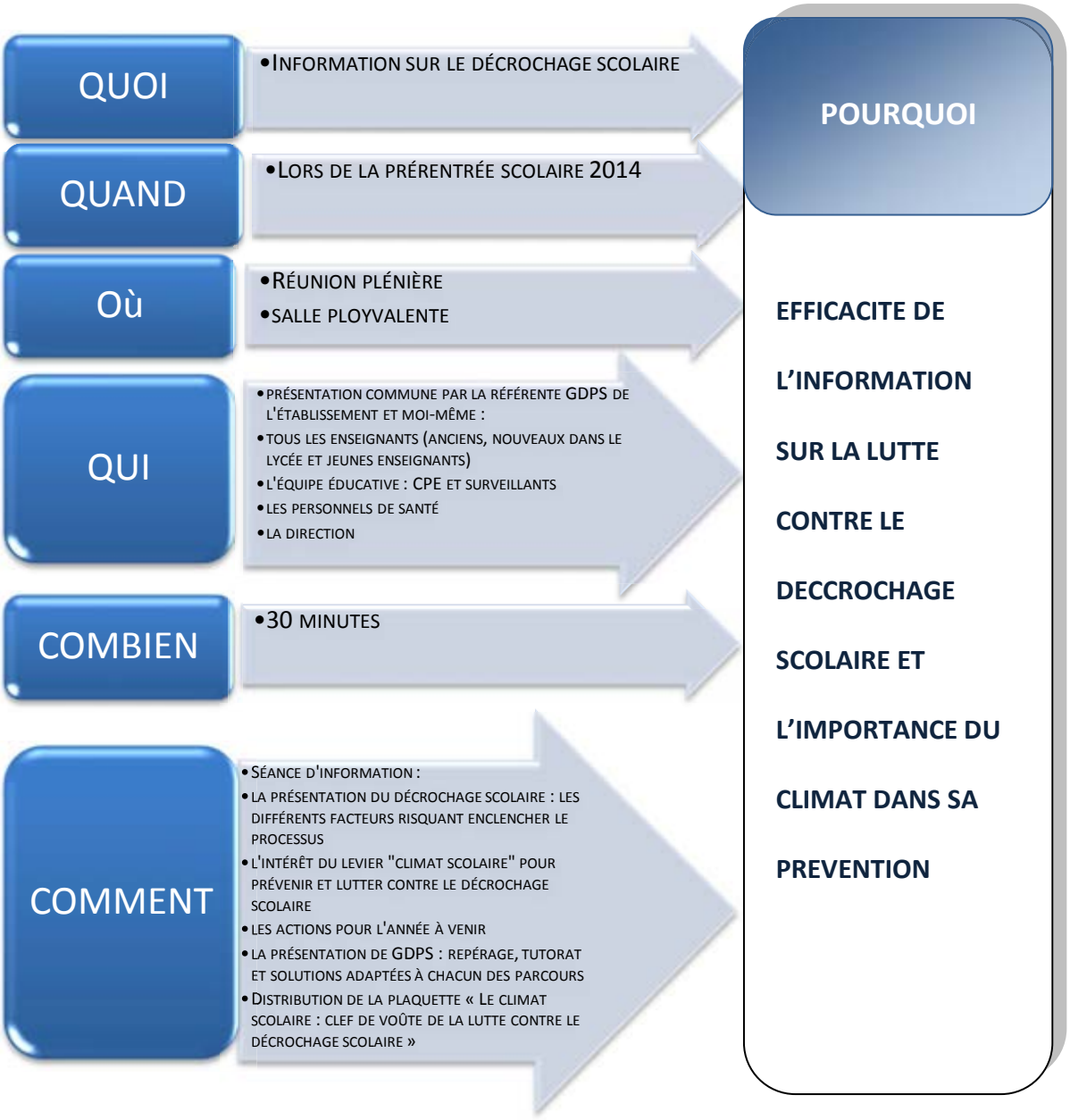

2. Les limites de cette préconisation

Cependant la revue de littérature nous a permis de mettre en lumière le système de croyances dans lequel vivent les enseignants. Ces croyances sont fortement ancrées et sont naturellement alimentées par les situations. Elles génèrent :

- des attentes trop hautes ou trop basses ;
- des relations professeur-élèves inadaptées ;
- un système de notation contre-productif ;
- un travail solitaire ;
- une mission qui se limite à la transmission de connaissance ;
- une vision des choses qui se limite aux quatre murs de la classe.

Ces croyances engendrent des freins. Ils sont si importants que les réformes de l'Éducation nationale ont du mal à se mettre en place.

C'est pourquoi je pense qu'une réunion d'information et la distribution de la plaquette « Le climat scolaire : clef de voûte de la lutte contre le décrochage scolaire » auront un impact très limité sur les équipes. Cependant ce temps d'information ne sera pas vain car il permettra de susciter de l'intérêt, et d'augmenter le nombre de volontaires pour assurer le tutorat du GDPS.

Nous avons vu aussi dans la revue de littérature que des enseignants sont « combatifs » et d'autres « conscients du problème mais désarmés ». Donc il y a des professeurs qui veulent œuvrer.

Debarbieux et al. (2012) préconisent la formation initiale des jeunes enseignants sur le climat scolaire. Ils insistent sur la participation obligatoire à la formation continue des enseignants en poste sur le sujet en précisant l'intérêt de faire des modules internes pour l'ensemble de l'équipe.

3. L'aide négociée

Comme je l'ai exposé dans l'introduction de mon mémoire j'ai toujours ressenti un malaise à voir partir mes élèves en cours de cursus. Ce questionnement sur le décrochage scolaire je le nourris depuis de nombreuses années.

Début septembre 2013, j'ai sollicité un rendez-vous avec madame Mathieu, mon inspectrice, pour l'informer de mon sujet de mémoire « le décrochage scolaire ». Ce sujet était en lien direct avec mon vécu professionnel. En effet, dans mon établissement, année après année un quart des élèves de seconde de bac technologique hôtellerie quittent la section.

Lors de l'entretien madame Mathieu m'a informé qu'une aide négociée pouvait être accordée à la demande d'une équipe.

Après avoir recensé les collègues volontaires pour participer à cette aide négociée pour la section bac technologique au sein des différentes équipes : enseignants, CPE, direction et documentaliste, j'ai pu faire la demande. Cette demande a été appuyée par mon inspectrice.

Cette aide négociée a été accordée et a donné lieu à plusieurs rencontres. Les intervenants du dispositif sont un chef d'établissement et une enseignante référente du décrochage scolaire sur son collège.

La première rencontre a pris la forme d'une réunion. Les participants étaient ma proviseure, son adjoint, le chef des travaux, les deux intervenants et moi-même. L'objet de cette réunion était de dresser un tableau le plus précis de la situation de la section bac technologique. De nombreuses questions ont été abordées afin de répondre à la question : cette aide est-elle nécessaire ?

Le compte rendu de la première réunion est joint en annexes.

La seconde rencontre a eu lieu au mois de mars. Elle a été animée par les deux intervenants. Pour l'occasion l'ensemble des volontaires pour participer au dispositif en début d'année scolaire étaient attendus.

Par le biais d'une technique d'animation TRIGGER ou méthode des petits papiers, les attentes des participants pour les élèves ont été mises à jour :

- diminuer le décrochage ;
- savoir mieux cerner les élèves en difficulté ;
- réactiver la motivation des élèves ;
- garder une dynamique constante toute l'année.

Ainsi que pour l'équipe pédagogique et éducative :

- aider à mobiliser l'équipe autour de la problématique ;
- instaurer une communication efficiente ;
- accompagner l'équipe dans la résolution de la problématique.

En outre Les causes du décrochage scolaire selon les participants ont été révélées. J'en ai fait la représentation suivante :

Figure 68 - Représentation de la situation de la section bac technologique

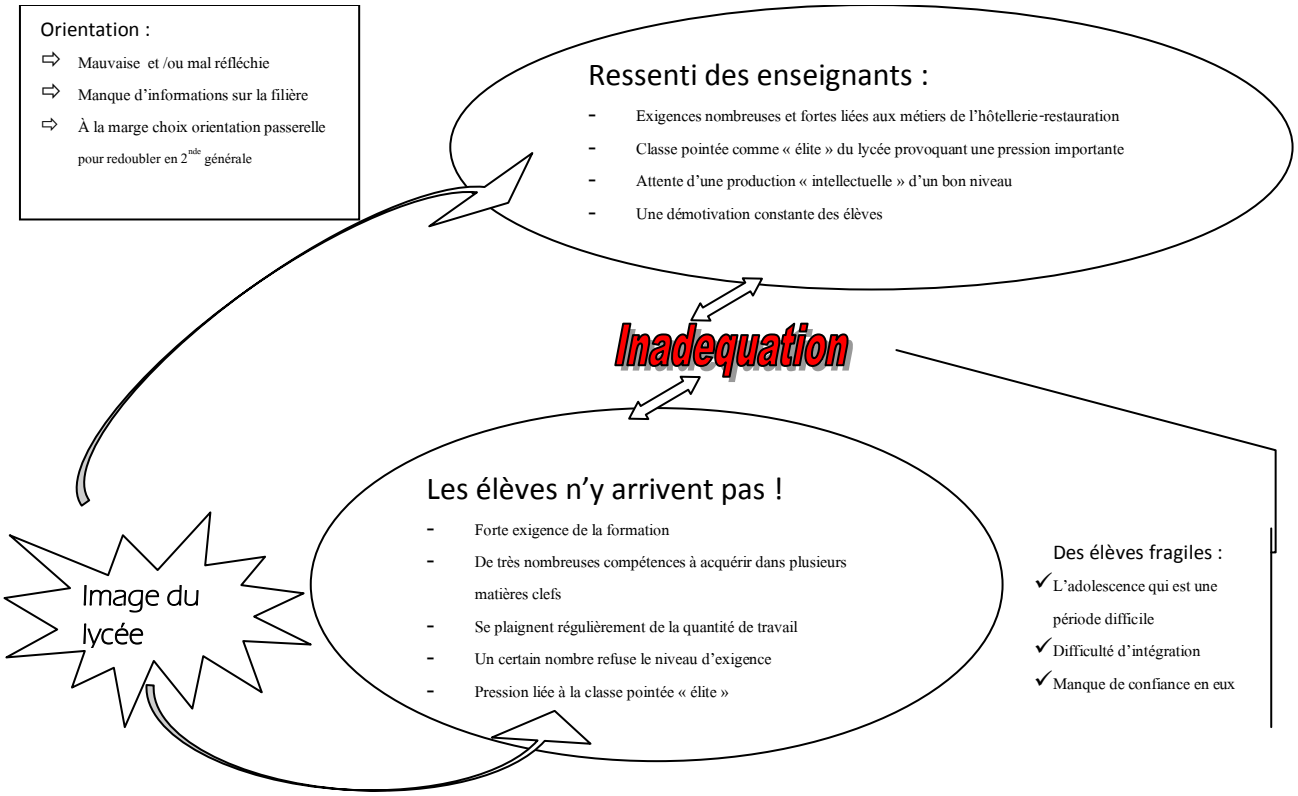

L'opinion des intervenants est que l'organisation de l'enseignement au sein de l'équipe bac technologie doit être repensée pour effacer l'inadéquation entre les élèves et les enseignants

Je vois une limite à ce diagnostic. Si celui-ci permet de prendre conscience que l'équipe doit repenser son action, il ne met pas en évidence l'importance de la qualité la relation professeur-élèves.

La suite suggérée par les animateurs pour cette aide a été de :

- poursuivre la démarche en autonomie ;
- planifier des temps de concertation au rythme d'une demi-journée tous les 2 mois.

Cette rencontre à donné lieu à un compte rendu et a sa diffusion auprès des enseignants intervenants sur la section bac technologique hôtellerie, des CPE et de la direction.

Grâce à ce dispositif, outre les actions qui vont être mises en place, J'ai pu mesurer l'efficience d'une intervention extérieure à l'équipe. En effet, il est difficile de faire tomber un système de croyances lorsqu'on est soi-même dans l'équipe.

Il est souhaitable comme nous l'avons vu précédemment de donner un caractère obligatoire à ce genre de dispositif. Dans le cas cité, dix enseignants étaient volontaires pour participer sur une équipe de vingt trois. Et nous étions six le jour venu.

Chapitre - 4 Semaine d'intégration

La revue de littérature a mis en évidence l'importance du climat scolaire dans la prévention du décrochage scolaire. Elle nous a appris que l'effet classe a un rôle important. L'élève qui développe un sentiment d'appartenance à un groupe sera moins susceptible de décrocher. De plus nous avons vu dans la seconde partie que les élèves sont davantage motivés à aller en cours lorsqu'il y a une bonne entente avec l'enseignant. Nous nous étions demandés si les familles étaient associées à la vie de l'établissement comme en faisait état la revue de littérature.

1. Modalités de préparation de cette semaine

La préparation d'un projet tel que celui-ci demande à ce qu'il y ait concertation entre les membres de l'équipe pédagogique.

Afin de procéder à un choix sur la nature des activités et l'articulation de celles-ci en tenant compte des conditions suivantes :

- ⇨ une volonté de découverte et d'échange avec les élèves dans des postures diverses :
    - posture informelle : journée sportive ;
    - posture d'animateur : exercices de communication ;
    - posture professionnelle : sorties pédagogiques à Paris.
- ⇨ une volonté d'échange informelle avec les parents :
    - partage d'un déjeuner où chaque participant se dévoile en amenant une préparation culinaire.
- ⇨ une volonté d'associer tous les membres de l'équipe pédagogique ainsi que l'équipe éducative.

Le projet se prépare après l'avoir exposé à son chef d'établissement et avoir obtenu son accord. Il sera nécessaire qu'il soit voté au conseil d'administration début Juillet.

La « semaine d'intégration » ayant lieu la première semaine de septembre il est nécessaire d'en informer les familles à l'inscription de leur enfant en Juillet. Il sera remis le planning de la semaine sur lequel il y aura noté :

- les horaires de rendez-vous et les moyens de transport ;
- la tenue à prévoir pour chaque jour (journée sportive – tenue de sport…) ;
- les modalités de restauration (pique-nique, cantine, déjeuner libre, déjeuner partagé au restaurant d'application).

Il sera demandé aux familles de signer une autorisation parentale détaillée pour les différentes sorties scolaires.

Lors de la rentrée scolaire des enseignants, un conseil des enseignants de la classe aura lieu pour rappeler les rôles de chacun durant la semaine d'intégration.

2. Le planning de la semaine d'intégration

Activités	Objectifs	Encadrement	Déroulement	Moyens
		Jour 1		
Sortie sportive	⇨ Découverte mutuelle : élèves et équipe pédagogique ⇨ Cohésion d'équipe	✓ le professeur d'EPS (obligatoire) ✓ le professeur principal ✓ un professeur du professionnel ✓ deux professeurs de l'enseignement général	8h30 – Départ du lycée 9h00 – Arrivée à destination 9h30 – Séance d'accro-branches 12h00 – Pique-nique 14h00 – Course d'orientation 15h30 – Temps libre 16h30 – Départ pour le lycée 17h00 – Arrivée au lycée	☑ Budget des entrées à « l'accro-branches » ☑ Utilisation des véhicules du lycée ☑ Matériel pour la course d'orientation ☑ Autorisations parentales
		Jour 2		
Rallye découverte du lycée	⇨ Découverte du lieu de vie ⇨ Cohésion du groupe classe	✓ le professeur principal ✓ deux professeurs de l'enseignement général	8h30 – Rallye découverte du lycée menant à la vie scolaire, bureau des CPE, foyer, cantine, intendance, bureau de la direction, restaurant, pâtisserie, salle des professeurs hôtellerie et enseignement général.	☑ Questions pour le Rallye ☑ Note d'information aux différents collègues sur le circuit du rallye (Vie scolaire, CPE, Intendant…). ☑ Note à l'ensemble des collègues du lycée pour les informer du rallye.
Tâches administratives	⇨ Accomplissement des tâches administratives liées à la rentrée des classes	✓ le professeur principal	10h30 – Distribution des différents documents et présentation de l'emploi du temps temporaire pour le début de l'année	☑ Carnets de liaison ☑ Emploi du temps temporaire ☑ Cartes de cantine…
La communication verbale et non verbale	⇨ Découverte des autres	✓ un professeur du professionnel ✓ un professeur de l'enseignement général	13h30 – « les photos » : par le biais de photos mises à sa disposition le participant dit où il en est dans son cheminement et où il souhaite aller 15h30 – « l'objet » : chaque participant amène un objet qui lui tient à cœur	☑ Exercices de communication ☑ les 60 images plastifiées ☑ Un objet personnel de chaque participant
		Jour 3		
Découverte de l'hôtellerie-restauration	Découverte de : ⇨ la restauration de luxe ⇨ l'hôtellerie moyenne	✓ les trois enseignants du professionnel ✓ le professeur de	8h30 – Départ du lycée 9h00 – Visite du « Train bleu » gare de Lyon	☑ Billets aller-retour RER lycée-Paris ☑ Les questionnaires élèves ☑ Autorisations parentales

parisienne	gamme ⇨ l'hôtellerie de luxe	gestion ✓ un professeur de langue	11h00 – Visite du « Novotel Paris-Bercy » 12h30 – Déjeuner libre au *Food Court* du Carrousel du Louvre 14h30 –Visite du Bristol (deux groupes de 12 élèves) 17h30 – Retour au lycée	
Journée 4				
Rallye gastronomique et culturel à Paris	Découverte de l'environnement : ⇨ touristique ⇨ culturel ⇨ gastronomique	✓ un enseignant du professionnel ✓ le professeur d'histoire-géographie ✓ le professeur de français ✓ le professeur de sciences appliquées	8h30 – Départ Lycée 9h30 – Fauchon, la maison du caviar et le thé Dammann place de la Madeleine 11h00 – Musée du chocolat 12h30 – Pique-nique 14h30 – Musée en fonction du professeur de Français et d'histoire	☑ Billets aller-retour RER lycée-Paris ☑ Les questionnaires élèves pour la découverte gastronomique ☑ Billets d'entrée au musée du chocolat ☑ Billets d'entrée au musée (à définir) ☑ Autorisations parentales
Jour 5				
Temps de partage autour d'un repas avec les familles des élèves	⇨ Découverte des élèves et des enseignants ⇨ Rencontre informelle des familles	✓ L'ensemble de l'équipe pédagogique ✓ la CPE qui sera en charge de la classe durant l'année	8h30 – Mise en place de la salle de restaurant 11h30 – Accueil des familles autour d'un apéritif 12h00 – Déjeuner 14h00 – Remise en état des locaux	☑ Le restaurant et le matériel du restaurant ☑ une commande de boissons ☑ Chaque élève et chaque enseignant apporte une spécialité culinaire familiale.

Autre intérêt pédagogique :	**Autre prolongement :**
Cette semaine va permettre de créer un niveau de connaissances commun dans plusieurs domaines. Ces connaissances seront réinvesties tout le long de l'année pour enrichir les séances de cours	Les instants vécus seront pris en photos et filmés par un membre de l'équipe pédagogique. Les élèves prendront eux aussi des photos. **L'ensemble permettra aux élèves de faire un reportage photos** qui sera : ⇨ exposé au CDI ; ⇨ mis en ligne sur le site du lycée. ***Moyens :*** - autorisations d'utilisation du droit à l'image ; - budget tirage des photos numériques.

Chapitre - 5 Accompagnement personnalisé : les relations entre pairs

1. L'accompagnement personnalisé au lycée

Il est à noter que Le diplôme du Bac technologique n'a pas été rénové. Par conséquent il ne rentre pas dans le dispositif de l'accompagnement personnalisé prévu pour le lycée d'enseignement général et technologique par la circulaire n° 2010-013 du 29-1-2010. En revanche les élèves de Bac technologique hôtellerie bénéficient d'heures de vie de classe et dans le cadre de l'autonomie des établissements des heures complémentaires peuvent être allouées à une classe dans le cadre d'un projet d'aide particulier.

Accompagnement personnalisé pour les élèves de baccalauréat professionnel

L'article 4 de l'Arrêté du 10 février 2009, relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel définit le cadre de l'AP.

PERSONNALISÉ
car selon
les BESOINS DES ÉLÈVES

L'AP est inclus dans l'emploi du temps : 210 heures réparties sur les 3 ans du cycle et inscrites dans l'emploi du temps.

Des modalités adaptables :
- soutien ;
- aide individualisée ;
- tutorat ;
- modules de consolidation ;
- tout autre mode de prise en charge.

L'AP est assuré par les enseignants. Ils peuvent être secondés par les COP.

L'équipe pédagogique élabore le projet d'accompagnement personnalisé.

La proposition est présentée pour approbation au conseil d'administration.

Le professeur principal en assure la coordination.

pour :
- ⇨ améliorer le niveau des élèves dans les disciplines fondamentales ;
- ⇨ proposer une aide méthodologique ;
- ⇨ préparer une nouvelle orientation ou à la poursuite d'études supérieures.

Rappel : l'autonomie des établissement laisse une certaine lattitude au chef d'établissement pour adapter cette AP aux besoins et spécifictés du lycée.

2. La séance d'AP : « Les relations entre pairs »

Nous avons vu dans la revue de littérature que l'effet classe joue un rôle important dans l'instauration d'un climat scolaire. Dans le cadre du décrochage scolaire, la recherche menée dans la deuxième partie sur le public des lycées hôteliers a montré que les lycéens seraient plus motivés à aller en cours si l'ambiance de classe était plus studieuse et si les relations entre élèves étaient plus positives.

2.1.1. La fiche d'intention pédagogique

<table>
<tr><th colspan="5">FICHE PRÉPARATION – ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ</th></tr>
<tr><td colspan="2">Date</td><td>……</td><td>Classe ou Groupe</td><td>1ère Bac Pro CSR</td></tr>
<tr><td colspan="2">Titre de la séance</td><td colspan="3">LES RELATIONS ENTRE PAIRS</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Pré-requis</td><td>Disciplinaires</td><td>Professionnels</td><td colspan="2">Interdisciplinaires</td></tr>
<tr><td>- Le savoir être
- La posture corporelle
- L'accueil du client au restaurant
- Les besoins d'accueil du client</td><td>14 semaines de PFMP au restaurant</td><td colspan="2">Français :
Le théâtre : personnages, didascalie, scène, coulisse…
Le registre de langue : soutenu, courant, familier</td></tr>
<tr><td colspan="3">Objectifs de la séquence</td><td colspan="2">Supports professeurs</td></tr>
<tr><td colspan="3" rowspan="3">- adapter son comportement à son interlocuteur
- appréhender l'importance des mots, de la voix, du rythme et de la posture dans la communication</td><td colspan="2">FIP, paper board, cloche, exercices d'échauffement, scènes de théâtre, power point</td></tr>
<tr><td colspan="2">Supports élèves</td></tr>
<tr><td colspan="2">Texte des scènes à jouer, les masques blancs</td></tr>
<tr><td colspan="5">Mise en place de la salle de classe</td></tr>
<tr><td>1ère phase
2ème phase</td><td colspan="4">Tables contre le mur, deux lignes de chaise face à face
Chaises en demi-cercle</td></tr>
</table>

Fiche d'intention pédagogique – Accompagnement personnalisé				
Chrono	**Étapes détaillées du cours**	**Méthodes Pédagogiques**	**Activités de l'élève**	**Supports et outils**
1	Appel des élèves		Les élèves sont assis sur les chaises	
1	Rappel de la séance précédente	Annoncer le thème du jour et le temps qui lui sera consacré		
2	Accroche de la séance	Faire le lien avec la séance précédente ou un fait vécu par le groupe classe Faire le lien avec leur stage et leur future vie professionnelle	Les élèves écoutent attentivement	
3	Explication des règles à suivre durant la séance	Exposé des règles de la séance : Écouter les autres, Respecter les autres, Suivre les consignes du metteur en scène, Stopper à l'entente du signal convenu. Explication du rôle que je vais jouer durant la séance : le metteur en scène, qui veut être l'assistant metteur en scène ?	Les élèves écoutent les règles Un élève se porte volontaire pour être metteur en scène	Paper-board Cloche
5	Préparation avec le travail de « recentrage »	Les élèves se lèvent et se mettent en cercle	Ils suivent les directives du metteur en scène	La voix du metteur en scène Exercice de recentrage
2		Mise en commun des sensations ressenties	Les élèves qui le souhaitent prennent la parole	
3	Préparation physique « détendre les muscles » Prise de conscience de son corps	Les élèves sont toujours debout et en cercle	Ils suivent les directives du metteur en scène et l'imitent	Le corps du metteur en scène et des participants
5	Préparation de la voix « échauffement vocal »	Les élèves sont attentifs aux consignes d'échauffement de la voie données par le professeur : exercice « la bobine de fil »	Ils suivent les directives du metteur en scène et l'imitent	La voix du metteur en scène et celles

				des participants
2		Mise en commun des sensations ressenties	Les élèves qui souhaitent s'exprimer le font	
5		Les élèves vont s'asseoir sur les chaises (2 lignes de chaises face à face) Les élèves sont attentifs aux consignes données par le professeur : exercice « le stylo »	Ils suivent les directives du metteur en scène : La ligne de gauche tiendra le rôle de a La ligne de droite celui de z Les élèves les uns après les autres se donnent la réplique, en ayant le stylo tenu dans la bouche Si le camarade ne comprend pas la réplique, il lève le bras pour que son camarade la répète	Chaque élève à son stylo Le texte : « tiens ta langue »
2		Mise en commun des sensations et impressions	Les élèves qui le souhaitent prennent la parole	
3		Les élèves se lèvent et forment 2 lignes face à face Les élèves sont attentifs aux consignes données par le professeur	Ils suivent les directives du metteur en scène : Ils refont le même exercice debout. Ils doivent tenir compte des didascalies.	Chaque élève à son stylo Le texte : « tiens ta langue »
2		Mise en commun des sensations et impressions	Les élèves qui le souhaitent prennent la parole	
2	Phase de transition	Les élèves vont s'asseoir sur les chaises Conclusion de cette étape nécessaire et amorce de la suivante	Les élèves sont attentifs	
3	Découverte du texte support	Les élèves lisent à voix base le texte proposé	Les élèves sont assis	Texte « le mot fatal »
5	Temps d'appropriation du texte	Les élèves se lèvent et forment 2 lignes face à face Les élèves sont attentifs aux consignes données par le professeur Le professeur présente les deux rôles à jouer : L'agresseur et l'agressé Le metteur en scène demande qui souhaitent jouer l'agresseur	Ils suivent les directives du metteur en scène : Les élèves « agresseur » se tiennent en ligne à gauche Les élèves « agressé » se tiennent en ligne à droite Les élèves les uns après les autres se donnent la réplique en jouant leur rôle	Texte « le mot fatal »
3	Remédiation	Le metteur en scène met en évidence les axes d'amélioration : Ont-ils bien suivi les didascalies ? Se sont-ils bien écoutés les uns les autres ? Que pensent-ils des ces deux rôles ?	Les élèves qui le souhaitent prennent la parole	

		Qui est le gagnant de cette scène : l'agresseur ou l'agressé ?		
5	Répétition	Les élèves forment toujours 2 lignes face à face	Ils rejouent la scène de la même façon en tenant compte des consignes du metteur en scène	Texte « le mot fatal »
5	Casting d'acteurs	Le metteur en scène demande que : Deux élèves se portent volontaires pour jouer les agresseurs Deux autres pour jouer les agressés	Les 4 élèves forment deux lignes, se font face et jouent Leurs camarades observent Les deux agresseurs portent des masques blancs	Texte « le mot fatal » Les masques blancs
2		Mise en commun des observations	Les élèves qui le souhaitent prennent la parole	
4		Les acteurs (agressés et agresseurs) rejouent la scène	Les élèves n'ont plus de masques Leurs camarades observent	Texte « le mot fatal »
2		Mise en commun des observations : Qu'est ce qui a changé par rapport à la scène précédente ? Sur la voix et la force de la scène L'importance de la communication verbale [7%], para-verbale [38%] (ton, intonation, rythme) et non verbale (expression du visage et posture) [55%]	Les élèves qui le souhaitent prennent la parole	
3	Synthèse	Que vous apprend cette séance ? Sur la scène en question, pouvez-vous être dans une situation identique ? Dans quel contexte ? Que pensez-vous de la réaction de l'agressé ? En tirez-vous des enseignements ? L'agressé a-t'il une autre alternative que la violence ?	Les élèves qui le souhaitent prennent la parole.	
1	Annonce de la prochaine séance et prise de congé			
Exercices d'échauffement en annexe Scènes de théâtre en annexe				

2.1.2. Critique et prolongement de la séance

On peut voir que cette séance est transférable à de nombreux niveaux de classe et formations quelles soient hôtelières ou autres, notamment aux filières tertiaires.

Dans le cadre de mon avancement dans la rédaction de mon mémoire j'ai été amenée à animer cette séance à quatre reprises :

- dans le cadre de l'accompagnement personnalisé sur :

⇨ une classe de première Bac professionnel ARCU (accueil, relation clients et aux usagers) ;
⇨ une classe de première Bac professionnel CSR.

- Puis adaptée dans le cadre des TP hébergement pour :

⇨ une classe de première Bac technologique ;
⇨ une classe de terminale Bac technologique.

Cette dernière séance durait deux heures et donnait lieux à un prolongement professionnel « Comment adapter son comportement lors d'une réclamation client ». Ce prolongement peut être envisagé avec les autres niveaux de classe et formations car ces élèves hôteliers ou du tertiaire seront confrontés à ce type de situation.

Chapitre - 6 Évaluation annuelle systématique par les élèves de leur année scolaire

La revue de littérature nous a appris que la qualité du climat scolaire a une conséquence sur le niveau de décrochage scolaire. Mais également qu'une minorité d'élèves français évaluent les séances de cours, les équipes pédagogiques et éducatives ainsi que les locaux et équipements. Afin d'améliorer le climat scolaire il est essentiel de connaître les sentiments des élèves sur leur vie lycéenne.

La recherche menée dans la partie deux démontre que les enseignants des lycées hôteliers sont 49 % à avoir déjà fait évaluer leurs cours par les élèves. Cependant on a relevé une limite dans la recherche faite ; s'agit-il d'un retour formalisé par une trace écrite ?

La systématisation de cette pratique permet de mesurer le fonctionnement de l'établissement, d'en tirer des enseignements pour mettre en place des actions. Celles-ci pourront à leur tour être évaluées. L'efficience des dispositifs est donc mesurable.

1. La rédaction du questionnaire

Rédigé par l'équipe pédagogique en concertation avec les CPE.

2. Le questionnaire

Parlez nous de votre année de seconde au lycée hôtelier Antonin Carême

L'année scolaire tire à sa fin. Dans quelques jours vous partirez en stage en entreprise.
C'est le moment pour nous tous, élèves et équipe pédagogique, de faire le point sur cette année.

Nous allons vous demander de répondre à ce questionnaire avec soin.

L'objectif est de tirer les enseignements du déroulement de cette année de seconde avec votre éclairage afin que nous puissions améliorer l'accueil des élèves qui intégrerons le lycée en septembre.

Nous vous remercions du temps que vous consacrerez à répondre à ce questionnaire.

L'équipe pédagogique bac technologique hôtellerie.

1. **SI NOUS FAISIONS CONNAISSANCE ?** *
Etes-vous une fille ou un garçon ? Choisissez dans la liste déroulante ci-dessous.
Une seule réponse possible.

- ◯ Fille
- ◯ Garçon

2. **QUEL EST VOTRE ÂGE ?** *
Notez votre réponse ci-dessous.

3.

ÊTES-VOUS SATISFAIT DE VOTRE ORIENTATION ? *

Une seule réponse possible.

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas.

4.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU "NON" ou "JE NE SAIS PAS", EN AVEZ-VOUS PARLE AVEC VOTRE PROFESSEUR PRINCIPAL ?

Une seule réponse possible.

- [ ] Oui.
- [ ] Non.

5.

QUE PENSEZ-VOUS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ? *

en terme de matériel, d'équipement, de salle de classe...

Une seule réponse possible par ligne.

	très bonne	bonne	moyen	mauvais	très mauvais
La qualité des équipements et du matériel	◯	◯	◯	◯	◯

6.

COMMENT JUGEZ-VOUS GLOBALEMENT VOTRE EMPLOI DU TEMPS ? *

Une seule réponse possible par ligne.

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant	Très insastifaisant
globalement votre emploi du temps est	◯	◯	◯	◯

7.

EXPRIMEZ VOUS LIBREMENT SUR LE SUJET "EMPLOI DU TEMPS". *

.....

.....

.....

8.

EST-CE QUE POUR VOUS LES EXIGENCES EN TERME DE SAVOIR ÊTRE ET DE TENUE PROFESSIONNELLE ONT ÉTÉ DIFFICILES A INTÉGRER ? *

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Oui.
- [ ] Non.

9.

EXPRIMEZ VOUS LIBREMENT SUR LE SUJET "SAVOIR ÊTRE et TENUE PROFESSIONNELLE".

10.

AVEZ-VOUS EU DES DIFFICULTÉS A FAIRE FACE AU EXIGENCES DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ? *

Une seule réponse possible.

- [ ] Oui.
- [ ] Non.

11.

VOTRE AVIS COMPTE. DITES-NOUS QUELLES EXIGENCES ONT ÉTÉ DIFFICILES POUR VOUS ET POURQUOI. *

12.

DURANT L'ANNÉE VOS PROFESSEURS VOUS ONT PROPOSÉ DES ACTIVITÉS. *

Listez les activités.

13.

EST-CE QUE CES ACTIVITES VOUS ONT GLOBALEMENT PLU ? *

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Oui.
- [ ] Non.

14.

QUELLES ACTIVITÉS AURIEZ-VOUS AIMÉES VOUS VOIR PROPOSER ? *

15.

A LA FIN DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE POUVEZ-VOUS DIRE ? *

Comment vous sentez-vous par rapport au début d'année ?

Une seule réponse possible par ligne.

	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise
Votre motivation					
Votre confiance en vous					
votre confiance en l'avenir					

Une seule réponse possible.

16.

QUE PENSEZ-VOUS GLOBALEMENT DE VOTRE RELATION D'ÉLÈVE AVEC VOS ENSEIGNANTS ? *

Une seule réponse possible par ligne.

	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise
Leur capacité d'écoute					
Leur capacité d'adaptation					
Leur capacité de compréhension					
Leur capacité de communication					
Leur disponibilité					

17.

TROUVEZ-VOUS GLOBALEMENT JUSTE LE SYSTÈME DE SANCTIONS DU LYCÉE ? *

Les exclusions de cours, les rapports jaunes et rouges, les commissions de vie scolaire et conseils de discipline.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Oui.
- [ ] Non.

18.

EXPRIMEZ-VOUS SUR LE "SYSTÈME DE SANCTIONS" DU LYCÉE. *

Les exclusions de cours, les rapports jaunes et rouges, les commissions de vie scolaire et conseils de discipline.

19.

COMMENT JUGEZ-VOUS LA VIE LYCÉENNE DANS VOTRE ETABLISSEMENT SCOLAIRE ? *

Une seule réponse possible par ligne.

	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	Très Mauvais
Le foyer					
Les actions du Conseil de la Vie Lycéenne					

20.

QUELLES ACTIONS PROPOSERIEZ-VOUS POUR AMÉLIORER LA VIE LYCÉENNE ? *

21.

VOUS ET LA VIE SCOLAIRE. *

La vie scolaire : ensemble des personnels qui gère, surveille, organise les flux d'élèves dans l'établissement. L'équipe est composée de deux CPE et de 6 surveillants. Les conseillères principales d'éducation sont en contact régulier avec les professeurs et les familles.

Une seule réponse possible par ligne.

	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise
Leur capacité d'écoute					
Leur disponibilité					

22.

SI VOUS ETES INTERNES :

donnez nous votre avis.

Une seule réponse possible par ligne.

	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais
L'hébergement					
Les équipements informatiques					
L'organisation de l'internat					
La pension					

23.

POUR CONCLURE :

EXPRIMEZ VOUS SUR TOUT AUTRE SUJET QUI N'AURAIT PAS ÉTÉ ABORDE.

Le questionnaire ci-dessus a été auto-administré. Il est disponible à l'adresse suivante : https://docs.google.com/forms/d/16Kbe1MKmn0gKBewQSYCsgvIYI_RSrPnbKuHbK_Cmk_U/viewform?usp=send_form.

3. Une limite à cette préconisation

Il demeure une lacune dans ce questionnaire. Si une question a été formulée sur le niveau de la motivation, la confiance en eux et en l'avenir par rapport à la rentrée scolaire de septembre 2013, aucune question sur la relation entre pairs n'a été posée.

4. Si on allait plus loin

Il serait instructif de proposer aux familles, en cours ou en fin d'année, d'évaluer :

- le cadre de vie : locaux, équipements ;
- la cantine ;
- l'hébergement pour les internes ;
- les activités extrascolaires ;
- les relations parents-professeurs ;
- les relations parents-conseillers principaux d'éducation

sur un modèle similaire de ce qui est pratiqué en Finlande et dont Paul Robert (2010) se fait l'écho.

Le questionnaire pourrait faire l'objet d'une « *News letter* » ou proposé dès que le parent rentre sur le site du cahier texte numérique.

5. Les résultats du questionnaire

Le questionnaire présenté en amont a été auto administré sur la classe de seconde bac technologique. Cette classe compte habituellement 17 élèves. Le jour de l'enquête seulement 11 élèves étaient présents, les autres étaient absents.

Je propose un extrait des réponses. J'ai fait une comparaison des résultats obtenus en mai avec ceux d'octobre.

Figure 69- Comparaison du niveau de satisfaction entre octobre et mai

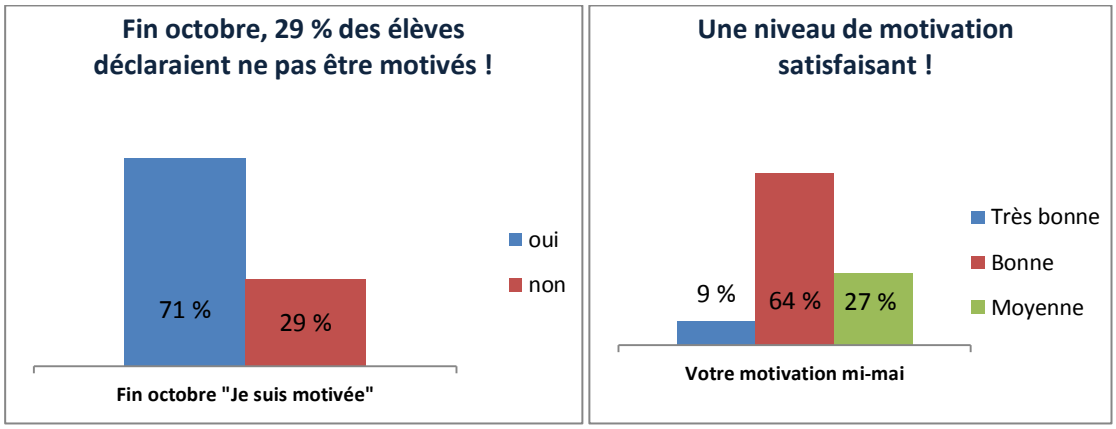

En octobre 29 % des élèves de seconde bac technologique hôtellerie déclaraient ne pas être motivés. Au mois de mai, aucun participant n'a déclaré ne pas être motivé. Cependant en cette fin d'année, seuls 11 élèves ont participé, 6 étaient absents. Ces 6 élèves représentent 35 % de l'effectif d'octobre.

Figure 70- Évolution émotionnelle sur la période

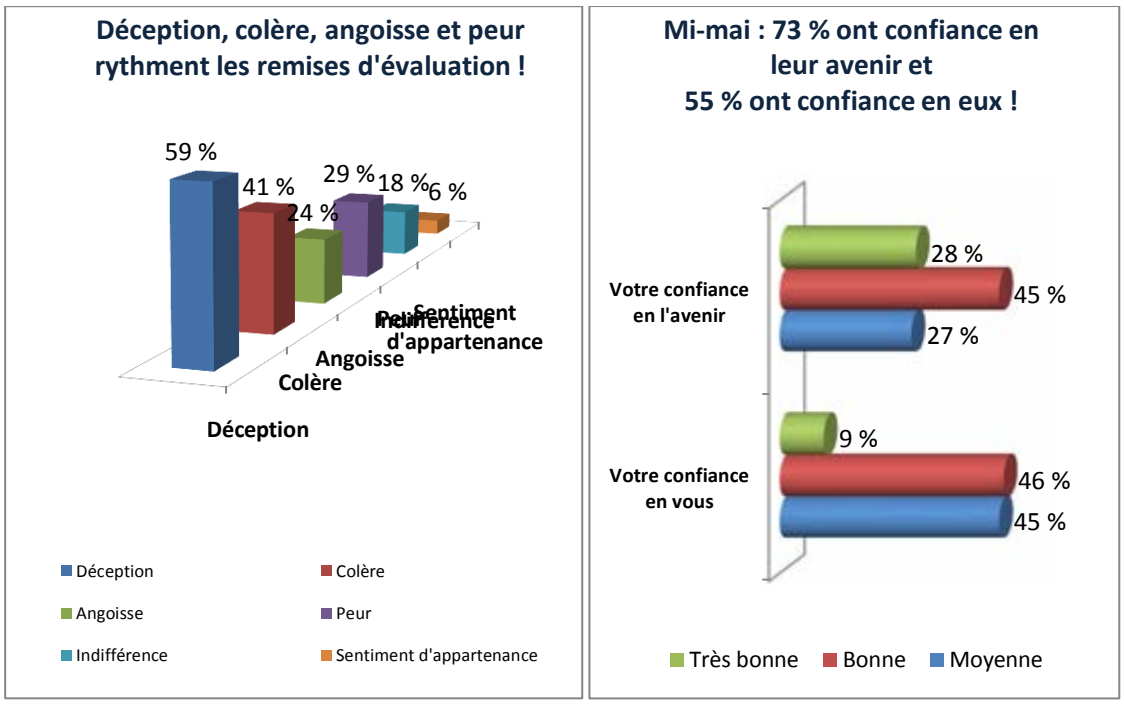

Alors que les élèves déclaraient en octobre ressentir majoritairement de la déception lors de la réception d'une mauvaise note. En mai, ils sont 73 % à être confiants dans leur avenir et 46 % à avoir une bonne confiance en eux et 9 % une très bonne.

Figure 71- L'influence du climat scolaire sur la motivation à aller en cours - seconde bac technologique

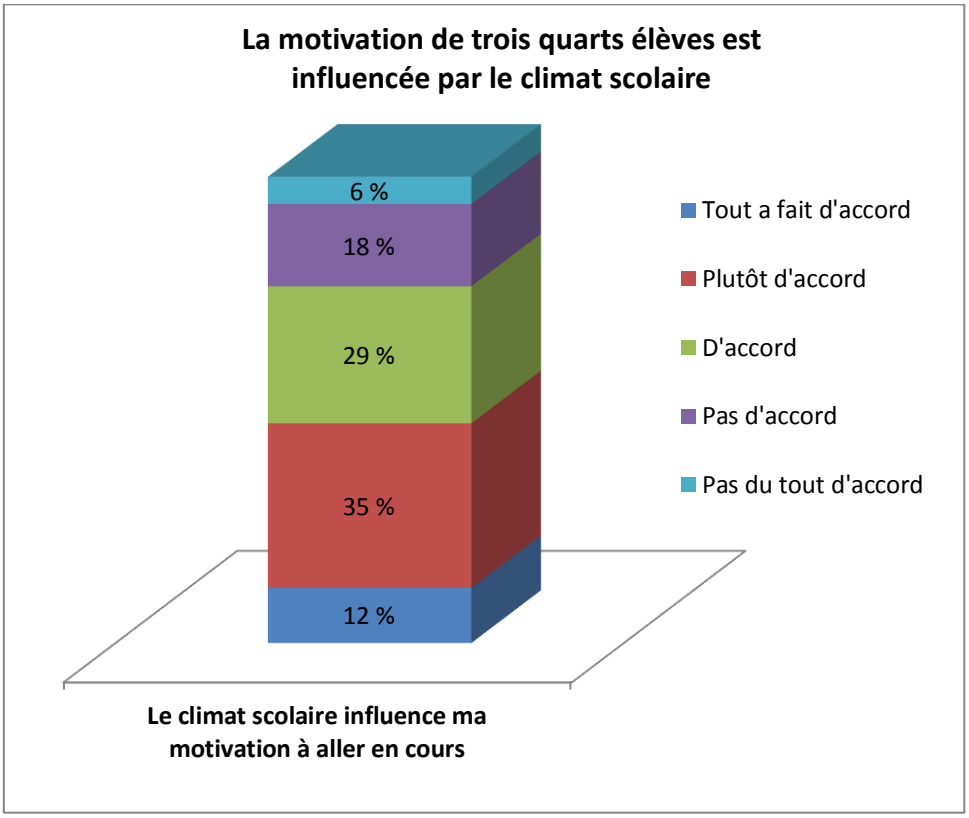

Les élèves de seconde bac technologique reconnaissent que le climat scolaire influence leur motivation à aller en cours. Ils sont trois quarts à le déclarer.

Figure 72- Évaluation des qualités relationnelles des enseignants par les élèves de bac technologique hôtellerie

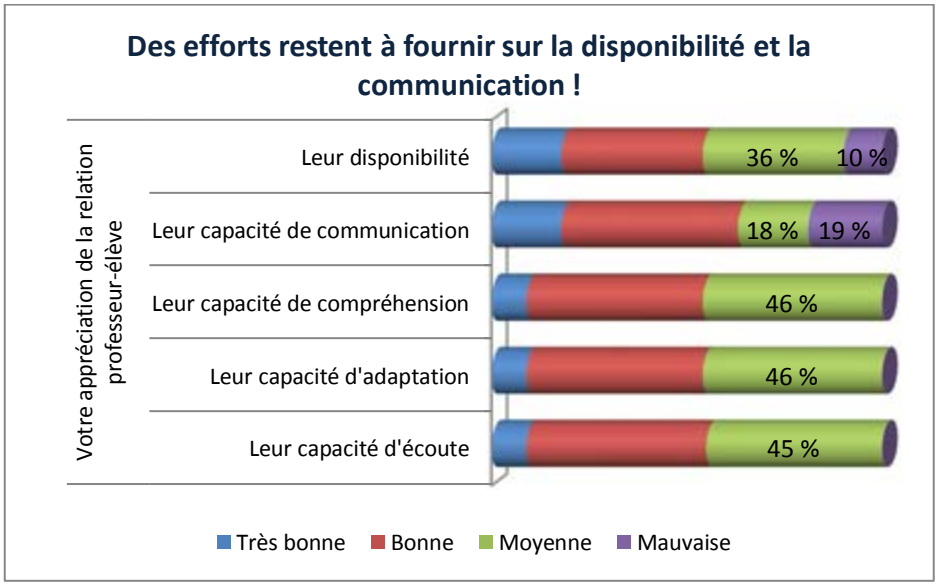

Des efforts restent à fournir par les enseignants pour développer une relation professeur-élève satisfaisante.

Figure 73- Le système de sanctions du lycée jugé par les élèves

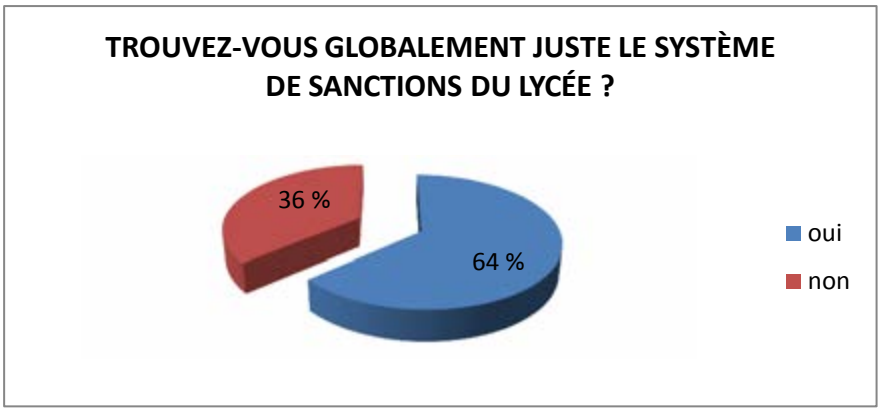

Ils sont 36 % des élèves de bac technologique estimant que le système de sanctions n'est pas juste. Il est vrai que ces individus ne sont pas majoritaires. Mais il représente un tiers de la classe et à ce titre leur opinion doit être prise en considération.

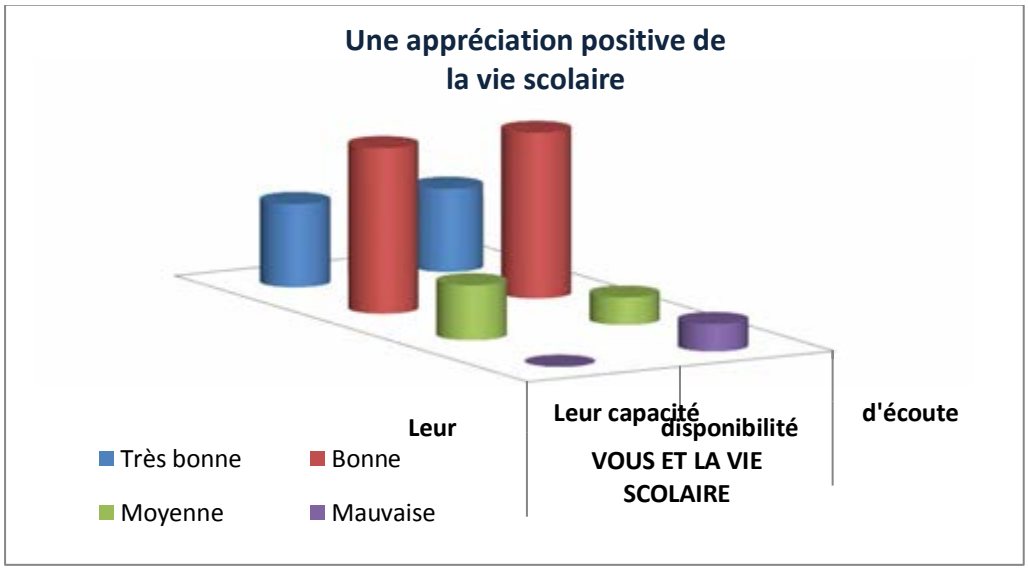

Les élèves ont une bonne appréciation de la disponibilité et de la capacité d'écoute des personnels de la vie scolaire (CPE, surveillants).

Figure 74- Évaluation de la vie lycéenne par les élèves de bac technologique

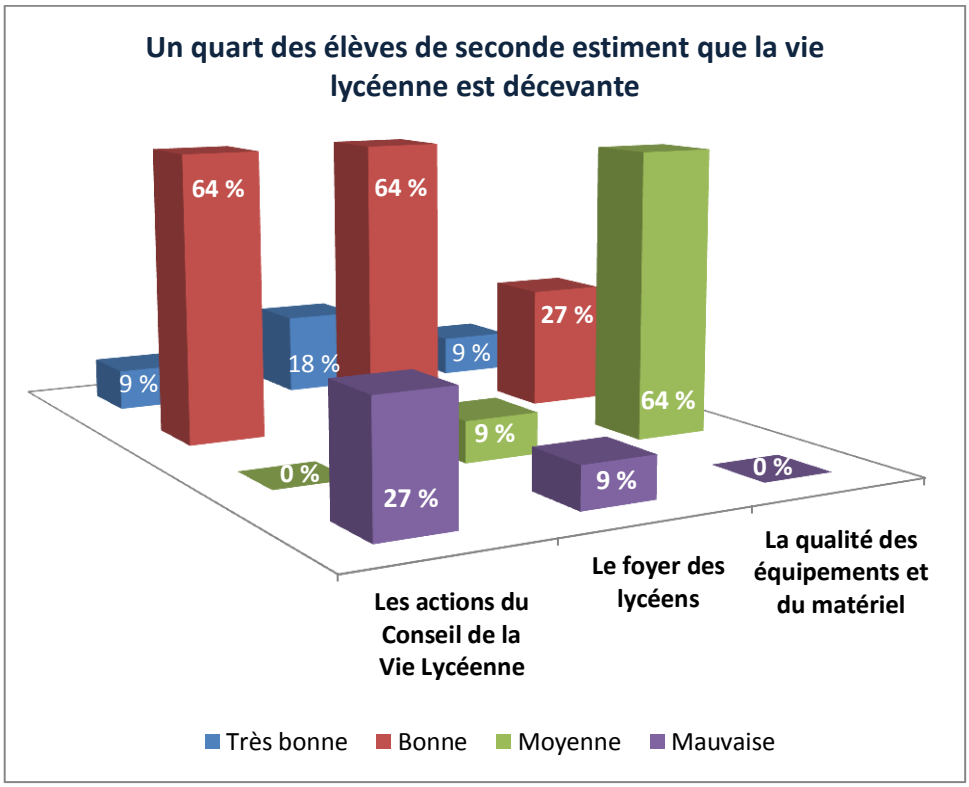

Conclusion

AU TERME de ce long cheminement, je suis heureuse d'avoir fait ce travail de recherche. Il m'a enrichi.

J'avais un problème avec le décrochage scolaire de mes élèves et je ne voyais pas sous quel angle je pouvais œuvrer. Peut-on changer les facteurs personnels d'un individu ?

Je me sentais, comme mes collègues l'ont dit, concernée, en action (cherchant des pistes) mais finalement impuissante.

Agir sur le climat scolaire permet d'agir en tant qu'individu de la communauté adulte d'un établissement. Pour ma part je ne conçois pas le rôle d'enseignant uniquement dans la classe. Il doit rayonner dans l'établissement, prendre part aux décisions qui vont influencer la vie scolaire des élèves et des enseignants pour instaurer durablement le « bien-vivre ensemble ».

J'ai toujours eu à cœur de créer une relation professeur-élève étroite et bienveillante. Le travail mené dans ce mémoire de recherches me conforte dans cette pratique. Mais il m'a aussi permis de comprendre certaines choses :

- L'enseignant évolue dans un système de croyances.
- L'élève agit en fonction de son expérience personnelle de la vie scolaire.

Souvent c'est deux états de fait ne permettent pas une rencontre « professeur-élèves » bienveillante et constructive.

De plus, je regrette le peu d'animation de la vie lycéenne. Pourquoi le lycée serait-il uniquement synonyme de travail, d'exigences, d'évaluations, de craintes pour son avenir ?

Je suis attachée à mon établissement scolaire et je vais œuvrer pour que mes élèves actuels et futurs le soient aussi.

Bibliographie

Ouvrages

BANTUELLE Martine et DEMEULEMEESTER René. *Comportements à risque et santé: agir en milieu scolaire.* Saint-Denis : Inpes, 2008. 134 p.

BERNARD Pierre-Yves. *Le décrochage scolaire*. Paris : Presses universitaires de France, 2011. 127 p.

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude. *Les Héritiers, les étudiants et leurs études.* Paris : Éditions de Minuit, 1964, 192 p.

COURTOIS Robert. *Les conduites à risque à l'adolescence : Repérer, prévenir et prendre en charge*. Paris : Dunod, 2011, 352 p.

DEBARBIEUX Éric et BLAYA Catherine. *Violence à l'école et politiques publiques*. Issy-Les – *moulineaux : ESF éditeur, 2001. 191 p.*

DE ROSNAY Joël. *Le macroscope, vers une vision globale.* Paris : Seuil, 1975, 137 p.

ELLIOTT Delbert S. et VOSS Harwin L. *Delinquency and dropout.* Lexington Books, 1974 , 264 p.

GILLES Jean-Luc, POTVIN Pierre et TIÈCHE CHRISTINAT Chantal . *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*. Berne : Peter Lang.International Verlag Der Wissenschaften, 23 avril 2013. 316 p.

GOTTFREDSON Denise C. *Schools and delinquency*. Cambridge University Press, 2001. 316 p.

POTVIN Pierre et LAPOINTE Jean-René. *Guide de prévention pour les élèves à risque au primaire.* CTREQ, 2010. 92 p.

PROST Antoine. *Du changement dans l'école*. Paris : Éditions du Seuil, 2013, 387 p.

ROBERT, Paul. *La Finlande, un modèle éducatif pour la France?: les secrets d'une réussite*. ESF, 2008. 134 p.

ROYER Égide (2005). *Comme un caméléon sur une jupe écossaise, ou, Comment enseigner à des jeunes difficiles sans s'épuiser*. Québec : École et comportement, 2005, 176 p.

TERRAIL Jean-Pierre. *De l'inégalité scolaire*. Paris : La dispute, 2002. 350 p.

Articles

ANDERSON Carolyn S. The search for school climate: A review of the research. *Review of educational research*, 1982, vol. 52, no 3, p. 368-420.

DARDIER Agathe, LAÏB Nadine et ROBERT-BOBÉE Isabelle. Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ? - France, portrait social - In*see Références* - Édition 2013 [en ligne]. Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FPORSOC13a_VE1_educ.pdf. (Consulté le 20/03/2014).

BALAS, Guillaume. *Lutter contre le décrochage scolaire: vers une nouvelle action publique régionale*. Fondation Jean Jaurès, 2012.

BROCCOLICHI, Sylvain. Désagrégation des liens pédagogiques et situations de rupture. VEI enjeux, 2000, vol. 122, p. 36-47.

CAIRNS Robert B., CAIRNS Beverley D. et NECKERMAN Holly J. Early school dropout : Configurations and determinants. *Child development*, 1989, p. 1437-1452.

CHAPMAN Chris et al. Trends in High School Dropout and Completion Rates in the United States: 1972-2009. *Compendium Report. NCES 2012-006. National Center for Education Statistics*[en ligne]. Disponible sur : http://eric.ed.gov/?q=Trends+in+High+School+Dropout+and+Completion+Rates+in+the+United+States%3a+1972-2009.+&id=ED524955. (Consulté le 19/12/2013)

DEBARBIEUX Éric. La violence à l'école, entre exagération et méconnaissance. *INHES/OND–Rapport*, 2006, p. 442-452.

DEBARBIEUX Éric et al. (2012). *Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration*. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale. MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École. 25 p.

DEBARBIEUX Éric et FOTINOS Georges. Violence et climat scolaire dans les établissements du second degré en France–Une enquête quantitative auprès des personnels de direction des lycées et collèges. *Bordeaux : Universite Victor Segalen Bordeaux*, 2010, vol. 2.

ESTERLE-HEDIBEL Maryse. Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes. *Déviance et société*, 2006, vol. 30, no 1, p. 41-65.

FORTIN Laurier et PICARD Yvon. Les élèves à risque de décrochage scolaire: facteurs discriminants entre décrocheurs et persévérants. Revue des sciences de l'éducation, 25(2), 1999, p.359-374.

FORTIN Laurier *et al.* Les raisons de l'abandon scolaire: Différences de genre. *Revue québécoise de psychologie*, 2006, vol. 27, no 1, p. 135-152.

FOTINOS Georges. Le climat scolaire dans les lycées et collèges. *Etat des lieux–Analyse–Propositions*, 2006 [en ligne]. Disponible au : http://medias.formiris.org/atoutdoc_rapports_254_1.pdf. Consulté le : 09/03/2014.

GLASMAN Dominique Quelques acquis d'un programme de recherches sur la déscolarisation. Ville-École-Intégration Enjeux, 132, 2003. p. 8-18.

GLASMAN Dominique. Le décrochage scolaire: une question sociale et institutionnelle. *VEI enjeux*, 2000, vol. 122, p. 10-25 [en ligne]. Disponible sur : http://www2.cndp.fr/revueVEI/122/01002511.pdf. (Consulté le 18/12/2013).

GODEAU E., NAVARRO F., ARNAUD C. La santé des collégiens en France / 2010. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC). Saint-Denis : Inpes, coll. Études santé, 2012 : 254 p

GOTTFREDSON Denise C., WILSON David B.et NAJAKA, Stacy Skroban. 4 School-based crime prevention. *Evidence-based crime prevention*, 2002, p. 56.

JANOSZ et al. Predicting different types of school dropouts: A typological approach with two longitudinal samples. Journal of educational psychology, 2000, vol. 92, no 1, p. 171.

JANOSZ Michel. L'abandon scolaire chez les adolescents: perspective nord-américaine. VEI enjeux, 2000, 122, p. 105 p. 127.

KRONICK Robert F. et HARGIS Charles H. *Dropouts: who drops out and why--and the recommended action*. CC Thomas, 1990.

LENOIR Marianne et BERGER Dominique. Représentations du bien-être du collégien selon la communauté éducative: étude exploratoire. *Santé publique*, 2007, vol. 19, no 5, p. 373-381

LE RHUN Béatrice et POLLET Pascale. Diplômes et insertion professionnelle. *Insee, France, portrait social*, 2011 [en ligne]. Disponible sur : http://etab.ac-poitiers.fr/COLL-

CERIZAY/IMG/pdf/12_13_GC_PDMF_Rapport_INSEE_Diplome_Emploi.pdf. (Consulté le : 15/12/2014).

LOCHNER Lance. Education and crime. *University of Western Ontario*, 2007, vol. 5, no 8 [en ligne]. Disponible sur : http://www.clydebankhigh.org.uk/New%20CHS%20Website/Files/modern%20studies/Adv%20Higher/CausesEffects%20of%20Crime/Articles-handouts/education%20and%20crime%202.pdf. (Consulté le 10/01/2014)

MOISAN Catherine. Comment en finir avec l'échec scolaire: les mesures efficaces. *Projet de rapport national de base de la France – dans le cadre des activités de l'OCDE*, 2011[en ligne]. Disponible sur : http://www.oecd.org/fr/education/innovation-education/49528429.pdf. (Consulté le : 02/02/2014).

MORETTI Enrico. Estimating the social return to higher education: evidence from longitudinal and repeated cross-sectional data. *Journal of econometrics*, 2004, vol. 121, no 1, p. 175-212.

POTVIN Pierre, LECLERC D. et MASSÉ L. Étape II d'une étude longitudinale sur les facteurs de réussite dès le début du primaire (1993-2004). Communication intitulée « Persévérance ou décrochage : que deviennent des élèves de maternelle 11 ans plus tard ». Rencontre nationale des gestionnaires de l'éducation. 2009 [en ligne]. Disponible sur : le site www.pierrepotvin.com, sous la rubrique Publications / Communications. (Consulté le 01/03/2014).

POTVIN Pierre et LAPOINTE Jean-René. *Guide de prévention pour les élèves à risque au primaire*. CTREQ, 2010 5en ligne]. Disponible sur : http://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2013/08/Guide-de-pr%C3%A9vention-pour-les-%C3%A9l%C3%A8ves-%C3%A0-risque-au-primaire.pdf.(Consulté le : 01/02/2014).

POTVIN Pierre, ROUSSEAU Romain, et PS, D. Les attitudes réciproques des enseignants et des élèves en difficulté scolaire. *Rapport de recherche subventionné par FCAR (EQ 3562). Trois-Rivières: UQTR, Département de psychologie*, 1991.

THAPA Amrit, COHEN Jonathan, GUFFEY Shawn, *et al.* A review of school climate research. *Review of Educational Research*, 2013, vol. 83, no 3, p. 357-385.

THIBERT Rémi. Le décrochage scolaire : diversité des approches, diversité des dispositifs. *Dossier d'actualité Veille et Analyses IFÉ*, n° 84, mai 2013. Lyon : ENS de Lyon [en ligne]. Disponible sur : http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=84&lang=fr. (Consulté le 15/04/2014).

VILA Gilbert. Violences et événements traumatiques en milieu scolaire. *Revue francophone du stress et du trauma*, 2009, vol. 9, no 4, p. 228-230.

Table des acronymes

ANDML	Association Nationale des Directeurs des Missions Locales
AP	Accompagnement Personnalisé
BAC PRO CSR	Baccalauréat professionnel Commercialisation et Services en Restauration
BEP	Brevet d'Études Professionnelles
BEPC	Brevet d'Études du Premier Cycle
BMO	Besoin en Main d'Œuvre
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnel
CEDRE	Cycle des Évaluations Disciplinaires Réalisés sur Échantillon
CLEPT	Collège Lycée Élitaire Pour Tous
CPE	Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation
DGESCO	Direction Générale de l'Éducation Scolaire
DP6	Découverte Professionnelle 6 heures
Enquête IVA	Enquête Insertion dans la Vie Active
EPIDE	Établissement Public d'Insertion de la Défense
EPS	Éducation Physique et Sportive
ESPE	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
E2C	École de la 2ème Chance
GPDS	Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire
INPES	Institut Nationale de Prévention et d'Éducation pour la Santé
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maitres
LEP	Lycée d'Enseignement Professionnel
LYCAM	Questionnaire « Le LYcée, CA M'intéresse »
MOREA	Module de Représentation à l'Examen par Alternance
NSCCS	National School Climate Center
OCDE	Organisation de Coopération et Développement Économique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit Intérieur Brut
PISA	Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves
PPRE	Projet Personnalisé de Réussite Éducative
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SNES	Syndicat National des Enseignants du Second degré
TA	Travaux Appliqués
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication de l'Enseignement
TP	Travaux Pratiques
USD	United States Dollar
ZEP	Zone d'Éducation Prioritaire

Table des annexes

ANNEXE A- Questionnaire "élèves" : "Pourriez-vous nous parler de vos habitudes de travail ? » 184

ANNEXE B- Questionnaire "professeurs" : "Le décrochage scolaire des élèves en hôtellerie"..... 189

ANNEXE C- Formulaire de demande d'aide négociée 196

ANNEXE D- Comptes rendus n° 1 et 2 : l'aide négociée 198

ANNEXE E- Exercices de préparation à la séance d'AP «Les relations entre pairs » 201

ANNEXE F- Textes support à l'AP "Les relations entre pairs"..... 203

ANNEXE A- Questionnaire "élèves" : "Pourriez-vous nous parler de vos habitudes de travail ? »

Pourriez-vous nous parler de vos habitudes de travail ?

Dans le cadre de mon mémoire de recherche MASTER 2 "Métiers de l'enseignement et de la formation en hôtellerie restauration", je mène une enquête sur les habitudes de travail des lycéens en hôtellerie-restauration.

Les informations que vous allez me fournir seront très instructives pour mes recherches.

Cette enquête est totalement anonyme. Je vous demande d'y répondre le plus sincèrement afin de ne pas fausser les résultats.

*Obligatoire

1. **SI NOUS FAISIONS CONNAISSANCE ! ***
   Etes-vous une fille ou un garçon ? Choisissez dans la liste déroulante ci-dessous.
   Une seule réponse possible.

   - ◯ Fille
   - ◯ Garçon

2. **Quel est votre âge ? ***
   Notez votre réponse ci-dessous.

   _____

3. **Quelle formation suivez-vous ? ***
   Plusieurs réponses possibles.

   - ☐ CAP Brasserie
   - ☐ CAP Restaurant
   - ☐ BAC Pro CSR
   - ☐ BAC Pro cuisine
   - ☐ BAC Technologique
   - ☐ BTS Restauration

4. **SI VOUS NOUS PARLIEZ DE VOS RÉSULTATS SCOLAIRES ! ***
   Une seule réponse possible par ligne.

	très mauvais	mauvais	moyens	bons	très bons
Quelle opinion avez-vous en général de vos résultats scolaires ?	◯	◯	◯	◯	◯

5.

QUE RESSENTEZ-VOUS AU SUJET DE VOS RESULTATS ? *

Quel est votre sentiment, ou vos sentiments, lorsque vous avez un mauvais résultat à un devoir évalué ?

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Déception
- [ ] Colère
- [ ] Indifférence
- [ ] Angoise
- [ ] Peur
- [ ] Tristesse
- [ ] Sentiment d'appartenance au groupe classe

6.

Déception

à remplir si vous êtes déçu quand vous avez un mauvais résultat.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] car j'ai beaucoup travaillé
- [ ] car je n'ai pas compris les consignes
- [ ] car je n'ai pas étudié
- [ ] car je me trouve nul
- [ ] Autre : _____

7.

Colère

à remplir si vous êtes en colère quand vous avez un mauvais résultat.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] vis à vis de moi-même
- [ ] vis à vis de l'enseignant
- [ ] vis à vis de la classe
- [ ] vis à vis du lycée
- [ ] vis à vis de mes parents
- [ ] Autre : _____

8.

Indifférence

à remplir si vous êtes indifférent à un mauvais résultat.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] car ce n'est qu'une note
- [ ] j'ai d'autres préoccupations que mes résultats scolaires
- [ ] car c'est toujours comme ça
- [ ] Autre : _____

9.

Angoisse

à remplir si vous êtes angoissé quand vous avez un mauvais résultat.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] pour mon avenir
- [ ] de ce que va penser l'enseignant
- [ ] de ce que vont dire mes parents
- [ ] de ce que pensent mes camarades
- [ ] Autre : .....

10.

Peur

à remplir si vous avez peur quand vous avez un mauvais résultat.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] de ne pas avoir une bonne moyenne
- [ ] de ne pas réussir à suivre et comprendre
- [ ] de ne pas réussir l'examen
- [ ] Autre : .....

11.

Tristesse

à renseigner si vous êtes triste quand vous avez un mauvais résultat.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] je me sens nul
- [ ] car mes parents vont être déçus
- [ ] car je voulais bien faire et je n'y suis pas arrivé
- [ ] Autre : .....

12.

Sentiment d'appartenance au groupe classe

à renseigner si vous êtes satisfait lors d'un mauvais résultat.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] comme ça je suis comme les autres
- [ ] comme ça le professeur ne me sollicite pas trop
- [ ] je ne me sens pas mis à l'écart par mes camarades
- [ ] Autre : .....

13.

SI VOUS NOUS PARLIEZ DE VOTRE COMPORTEMENT D'APPRENANT EN CLASSE ? *

Mon travail d'apprenant.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] je participe, je pose des questions régulièrement pour mieux comprendre.
- [ ] Je participe activement au travail de groupe.
- [ ] Je ne travaille pas.
- [ ] Je suis attentif(ve).
- [ ] Je participe de façon "explosive" sans prendre le temps de réfléchir.
- [ ] je chahute en classe.
- [ ] Je me laisse influencer par mes camarades.
- [ ] Je suis vite destabilisé(e) par la difficulté et la quantité de travail.
- [ ] Je ne coupe pas la parole, j'écoute, je lève la main pour prendre la parole.
- [ ] je bavarde avec mon ou mes voisins.
- [ ] Je mets à profit mon temps libre pour réaliser mon travail (CDI, étude)

14.

Auriez-vous besoin des conseils d'un enseignant afin de vous aider à devenir un élève actif en classe ? *

Un élève actif fait de l'écoute active. Il écoute le professeur et ses camarades de classe qui échangent sur le contenu du cours. L'élève actif pose lui-même des questions sur le cours pour faire avancer la réflexion menée par la classe et pour se faire préciser une notion non comprise. Il prend éventuellement des notes ou complète son support de cours.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] oui
- [ ] non

15.

Quelle forme souhaiteriez-vous que ces conseils prennent ?

Ecrivez votre réponse ci-dessous.

19.

Seriez-vous prêt à adopter de nouvelles habitudes de travail ? *

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] oui
- [ ] non

20.

SI VOUS NOUS PARLIEZ DE VOTRE NIVEAU D'AUTODISCIPLINE ! *

L'autodiscipline est la discipline qu'un individu s'impose pour créer de nouvelles habitudes ou actions en vue de s'améliorer et d'atteindre les buts qu'il s'est fixé.

Une seule réponse possible par ligne.

	très faible	faible	moyenne	élevée	très élevée
Votre autodiscipline	◯	◯	◯	◯	◯

21.

SI VOUS NOUS PARLIEZ DE VOTRE SAVOIR ETRE ! *

Dans mon établissement scolaire

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Je suis ponctuel(le)
- ☐ Je suis assidu(e)
- ☐ Je suis motivé(e)
- ☐ Je suis autonome

22.

SI VOUS NOUS PARLIEZ DE VOTRE MOTIVATION ! *

Qu'est ce qui vous motive à aller à un cours ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ ma bonne entente avec l'enseignant
- ☐ mon intérêt pour mon futur métier
- ☐ l'ambiance de classe avec mes camarades
- ☐ l'échéance finale de l'examen
- ☐ l'intérêt du sujet traité
- ☐ mes résultats dans cette matière
- ☐ Autre : _____

23.

Le climat scolaire (ambiance de classe, locaux, relations avec les professeurs, CPE, conseiller d'orientation...) influence votre motivation à aller en cours. *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord
Le climat scolaire influence ma motivation à aller en cours	◯	◯	◯	◯	◯

24.

QU'EST CE QUI POURRAIT AUGMENTER VOTRE MOTIVATION A ALLER EN COURS ?

Répondez à la question ci-dessous.

_____

_____

ANNEXE B- Questionnaire "professeurs" : "Le décrochage scolaire des élèves en hôtellerie"

Le décrochage scolaire des élèves en hôtellerie.

Je prépare un Master II Métiers de l'enseignement et de la formation en hôtellerie-restauration. Je rédige cette année un mémoire de recherches dont le thème est la prévention du décrochage scolaire des élèves en hôtellerie-restauration. Afin de rédiger ce mémoire j'ai besoin que de nombreux enseignants des matières professionnelles et de l'enseignement général en lycée hôtelier me donnent leurs points de vue sur le décrochage scolaire.
Ce questionnaire est anonyme. Le questionnaire compte 15 questions et vous demandera 10 minutes de votre temps. Vous pouvez le faire circuler sans aucun problème.
Je vous remercie de votre collaboration.
Chrystelle Augusto

*Obligatoire

1. **Quelle est votre ancienneté dans le poste d'enseignant ?** *

2. **Avez-vous suivi la formation dispensée par l'IUFM (nouvelle appellation ESPE) ?** *
   Plusieurs réponses possibles.
   - [ ] Oui
   - [ ] Non

3. **Quelle matière enseignez-vous dans votre lycée ?** *
   Choisissez votre matière dans la liste déroulante.
   Une seule réponse possible.
   - Français
   - Mathématiques
   - Histoire-géographie
   - Anglais
   - Espagnol
   - Allemand
   - Gestion
   - Economie-Droit
   - Sciences appliquées
   - Arts appliqués
   - Philosophie
   - Sport
   - Cuisine (technologie, TP et/ou TA)
   - Restaurant (technologie, TP et/ou TA)
   - Hébergement (technologie et/ou TA)

4. **Sur quels niveaux intervenez-vous ?** *
Cochez autant de niveaux que nécessaire.
Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Cap brasserie
- [ ] Cap restaurant
- [ ] Cap cuisine
- [ ] Cap services hôteliers
- [ ] Bac pro CSR
- [ ] Bac pro cuisine
- [ ] Bac technologie hôtellerie
- [ ] BTS arts culinaires et arts de la table et du service
- [ ] BTS mercatique et gestion hôtelière
- [ ] BTS directeur de l'hébergement

5. **Spontanément quelle définition donnez-vous au terme décrochage scolaire ?** *
Donnez un mot qui pour vous représente le décrochage scolaire.

6. **Face au risque de décrochage scolaire de vos élèves :** *
Vous vous sentez ?
Une seule réponse possible par ligne.

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Concerné					
Impuisant					
Informé					
Désabusé					
Indifférent					
En action					

7. **Votre établissement a-t-il un dispositif de repérage des élèves en situation de décrochage ?** *
Ce dispositif se nomme souvent GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire) ou ancien GAIN.
Une seule réponse possible

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas.

8. **Participez-vous à ce dispositif ?** *
La participation peut avoir des formes diverses.
Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Vous êtes membre permanent du dispositif.
- ☐ Vous êtes tuteur d'élève en situation de décrochage.
- ☐ Vous communiquez les noms des élèves risquant de décrocher au dispositif.
- ☐ Non, je ne participe d'aucune façon au dispositif.
- ☐ Autre : .....

9. **Est-ce que votre lycée met en place un système de tutorat ?** *
Une seule réponse possible

- ☐ Oui
- ☐ Non

10. **Si OUI, quelle forme ce tutorat prend-il ?**
En quelques mots expliquez le nous.

.....
.....
.....
.....
.....

11. **Dans le cas où votre lycée ne propose pas de tutorat aux élèves, seriez-vous volontaire si votre chef d'établissement souhaitait proposer ce style d'accompagnement à la rentrée prochaine ?**
Heures de tutorat planifiées sur l'emploi du temps.
Une seule réponse possible

- ☐ Oui
- ☐ Non

12. **Si vous avez répondu "non", pouvez-vous expliquez en quelques mots vos raisons ?**

.....
.....
.....
.....
.....

13. **Si vous avez répondu "oui", pouvez-vous nous faire partager vos motivations ?**

14. **Quelle idée vous faites vous de vos élèves concernant leur motivation ?** *

Pensez-vous qu'ils sont motivés par :

Une seule réponse possible par ligne.

	Pas d'accord du tout	Pas d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Leur bonne entente avec le professeur.					
Leur intérêt pour leur futur métier.					
L'ambiance de classe (relation avec leurs camarades).					
L'échéance finale de l'examen.					
L'intérêt du sujet traité.					
Leurs résultats dans la matière que vous enseignez.					

15. **Fort de vos connaissances sur les difficultés scolaires de vos élèves, faites vous évoluer vos pratiques pédagogiques ?** *

Une seule réponse possible

- [ ] Oui
- [ ] Non

16. **Si OUI, quelles adaptations ou animations proposez-vous ?** *

Vous pouvez faire plusieurs choix.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Travail en groupe
- [ ] Fiche contrat (dossier)
- [ ] Travail fait à distance (correction par échanges de mail)
- [ ] Utilisation de la caméra numérique
- [ ] Co-animation (enseignement général et professionnel)
- [ ] Activités extra scolaires (ex : compétitions sportives...)
- [ ] Autre : _____

17. **Avez-vous déjà fait évaluer vos séances de cours par vos élèves ?** *
Cela peut prendre des formes variées : feed back oral, questionnaire écrit ou en ligne.

Une seule réponse possible

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Pourquoi pas.
- [ ] Hors de question.
- [ ] Autre : _____

18. **Assurez-vous la fonction de professeur principal ?** *

Une seule réponse possible

- [ ] Oui
- [ ] Non

19. **Dans le cadre de votre fonction de professeur principal, à quelle périodicité rencontrez-vous en général les parents d'élèves ?**

Une seule réponse possible.

- ( ) une fois par an
- ( ) une fois par trimestre
- ( ) dès que nécessaire
- ( ) jamais
- ( ) le moins possible
- ( ) Autre : _____

20. **Si vous n'êtes pas professeur principal, vous arrive-t'il de rencontrer les parents d'élèves ?**

Une seule réponse possible

- [ ] Oui
- [ ] Non

21. **En règle générale, à quelles occasions rencontrez vous les parents ?** *

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] réunion de présentation d'une section en début d'année
- [ ] remise des bulletin de notes
- [ ] problèmes de comportement
- [ ] problèmes liés à des difficultés d'apprentissage
- [ ] soirées spéciales
- [ ] rencontres hors de l'établissement
- [ ] Autre : _____

22. **Quels moyens utilisez-vous pour communiquer avec les familles ?** *

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Carnet de liaison
- [ ] Cahier de texte numérique
- [ ] Cahier de texte manuscrit
- [ ] Site internet du lycée
- [ ] Blog du Lycée
- [ ] Envoi de courriel
- [ ] Profil facebook du lycée ou de la section
- [ ] News letter
- [ ] Autre : _____

23. **Comment qualifieriez-vous la vie lycéenne dans votre établissement ?** *

Vie lycéenne : participation des élèves, élus par leurs pairs, aux instances de concertation et de décisions ainsi que force de proposition pour animer le lieu de vie.

Une seule réponse possible

- [ ] Aucune vie lycéenne
- [ ] Pauvre
- [ ] Bonne
- [ ] Dense
- [ ] Autre : _____

24. **Dans le cas où la vie lycéenne existe, même de façon insuffisante, participez-vous (en tant qu'enseignant) aux activités proposées par les élèves ?** *

Une seule réponse possible

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Autre : _____

25. **Comment jugez-vous l'équipement et les locaux de votre établissement ?** *

Une seule réponse possible par ligne.

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Les équipements sont en nombre suffisant et en état de fonctionnement.	◯	◯	◯	◯	◯
Les locaux sont en nombre suffisant et bien entretenus.	◯	◯	◯	◯	◯

26. **Pensez-vous qu'il y a une relation entre le climat scolaire et ce niveau d'équipement et l'état des locaux ? ***

Une seule réponse possible

- [ ] Oui
- [ ] Non

ANNEXE C- Formulaire de demande d'aide négociée

Cellule académique de la formation

PAF 2013-2014

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE NÉGOCIÉE - 1/3

à traiter et à transmettre uniquement par voie électronique
dans les délais prévus et publiés par le Plan académique de formation
à l'adresse de courriel suivante :
jean-marc.rasori@ac-creteil.fr

I Établiss. demandeur (désigne également le pilote d'une action de formation associant plusieurs autres établissements)	1 - Identité	Son identif. national	0772556K
		Son type *(menu)*	LEGT
		Son nom	Lycée des métiers de l'hôtellerie Antonin Carême
	2 - Adresse	N°rue/avenue	1 place Gustave Courbet
		Nom de la commune	Savigny-le-Temple
		Code postal	77176
	3 - Coor-données...	Téléphone	01.64.41.92.93
		Fax/Télécopie	
		Adresse de courriel	

Merci de ne pas oublier la date !

II Les circonstanc. de la demande	1 - Rédacteur de la fiche (La présente fiche a été rédigée le...)	Civilité *(menu)*	Madame
		Nom	AUGUSTO
		Prénom	CHRYSTELLE
	12.09.2013	Grade	Professeure certifiée
	par...	Discipl./fonction *(menu)*	Economie et gestion
		Fonction spécifique *(menu)*	Professeur principal
	2 - Qualification de la demande *(menu)*		Demande d'établissement
	3 - Origine *(si demande institutionnelle)* *(menu)*		
		Nom du district	

4 - Si la demande associe des candidats de plusieurs établiss.	Code, type, nom(s) de(s) (l')établisse-ment(s) associé(s), ville et département d'implantation	Code	Type, Nom et VILLE	dép

PAF 13-14
FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE NÉGOCIÉE - 2/3

III Description de la demande	Rang de la demande en 2012-2013 *(menu)*	1ère		
	Intitulé général attribué à cette demande ?	Aide à la prévention du décrochage scolaires des élèves de bac technologique hôtellerie-restauration		
	Code de ce module ? (Si la demande s'inscrit dans la thématique d'un module Aide nég. du PAF) *(menu)*	PRO3701	Si la demande ne correspond pas à un module d'aide négociée du PAF, quel chapitre concerne-t-elle ? *(menu)*	
	Quel est le profil du formateur éventuellement pressenti par l'équipe candidate ?		Durée (en jour) prévue pour cette formation ?	?
			Période souhaitée ?	1er trimestre
	A Description des attentes de l'équipe candidate : contenus et type de travaux souhaités	Tous les ans il y a un fort taux de décrochage scolaire sur les classes de bac technologique hôtellerie-restauration dans notre établissement. Ces élèves n'intègrent pas la section Btn par une orientation forcée. Ils sont tous volontaires et motivés en début d'année. Le résultat est le suivant : 1 - une classe de seconde qui perd un quart de son effectif en fin d'année, 2 - une classe de première qui souvent se résume à un groupe de 12 élèves... a- Brain storming autour du décrochage, b- techniques de repérage des élèves potentiellement décrocheurs, c- proposition de méthodes de racrochage en fonction du public ciblé. Un suivi après la formation par le formateur pour parler des difficultés de mise en place rencontrées.		
	B Le contexte de la demande **Quel rôle la formation souhaitée devrait-elle jouer dans la dynamique de l'établissement, de son projet, de son plan de formation des personnels ?**	La formation souhaitée doit permettre de créer une cohésion au sein de l'équipe pédagogique et éducative afin d'enrayer la perte d'effectif de la section bac technologique hôtellerie-restauration. Ce décrochage ne doit plus être vécu comme une fatalité par l'équipe. Notre établissement compte déjà un GDPS qui fonctionne. Une équipe d'enseignants motivés y participent. Cependant les profils des élèves de bac technologiques sont sur certains aspects différents de leurs camarades de bac pro. Aucun professeur de l'équipe pédagogique Bac Techno participait aux réunion du Gain l'année précédente.		
	C Quels objectifs précis l'équipe candidate fixe-t-elle à la demande ?	Animer la formation de manière à créer une synergie entre tous les acteurs, Former au repérage des élèves protentiellement déccrocheurs, Aider l'équipe à trouver des actions afin de raccrocher ces élèves avant qu'ils quittent la formation. Assurer une suivi de l'aide négociée en programmant une séance de feed-back deux mois après.		

ANNEXE D- Comptes rendus n° 1 et 2 : l'aide négociée

AIDE NEGOCIEE

Bac Techno

Compte rendu n° 1

Créé le	28/11/2013
Auteur	Chrystelle Augusto
Destinataires	Proviseure, Proviseur adjoint, Chef des travaux, enseignants de l'équipe pédagogique de la section bac technologique, Conseillères principales d'éducation, référente décrochage et coordinatrice GPDS

Participants	Ordre du jour
▪ Madame Mellière - Proviseure ▪ Monsieur Laurent – Proviseur adjoint ▪ Monsieur Monin – Chef des travaux ▪ Madame Augusto - Professeure ▪ Madame Dalicier – Intervenante au titre de l'aide négociée ▪ Monsieur --------- - Intervenant au titre de l'aide négociée	▪ Dresser un tableau exhaustif de la problématique ▪ Expliquer les limites de l'aide négociée

Synthèse des principaux points discutés

1. ***La section bac technologique :***
   - date de création
   - place parmi les autres filières (hôtellerie/tertiaire – Bac techno/Bac Pro/CAP)
   - nombre de classe Btn
   - nombre d'élèves
   - particularités des apprentissages (cuisine, restaurant, hebergement)
   - spécificités des Dnl
   - pourcentages de réussite
   - poursuite d'études en termes de niveaux : supérieures ou non, et de nombre d'élèves

2. Le recrutement des élèves de la section :
   - actions de communication en direction des collèges
   - bassin de recrutement (les collèges pourvoyeurs)
   - modes de recrutement : « Pass Pro »
   - exigences pour le recrutement
   - nombre d'élèves se retrouvant effectivement en seconde spécifique bac techno
   - point fort de l'internat
   - point faible : pas de BTS
   - passerelles pour l'intégration d'élèves bac pro hôtellerie et de 2nde ou 1ère bac général

3. Le décrochage sur la section bac technologique :
   - niveau sur lequel il y a le plus de déperdition d'élèves
   - typologie des problèmes rencontrés par les élèves
   - nombre d'élèves concernés

4. Le mode de fonctionnement de l'équipe pédagogique :
   - nombre d'enseignants intervenant sur la section
   - professeurs principaux : matières enseignées
   - périodicité des temps de concertation
   - exigences de travail de l'équipe pédagogique pour la section
   - relation enseignants et conseillères pédagogiques d'éducation

5. Le mode de fonctionnement du GPDS (ex GAIN) :
   - date de création
   - nom de la coordinatrice GPDS
   - fonctions des différents participants
   - nombre d'enseignants y siégeant
   - système de repérage des élèves
   - typologie des difficultés et dysfonctionnements
   - nombre de cas traités
   - types de traitements proposés
   - tutorat par les enseignants volontaires
   - résultats du GPDS

6. L'origine de la demande négociée :
   - préoccupation personnelle : nombreux élèves restant sur le bord du chemin
   - intérêt professionnel : classes réduites souffrant d'inertie

Offre des intervenants

- Mise en avant de leurs limites de propositions et d'actions
- Concertation à venir avec leur équipe : qu'ont-ils à nous offrir ?
- Mise au point : l'équipe pédagogique doit être partie prenante

Décisions

- Une aide négociée pour mars/avril : mise en place rentrée 2014
- Concertation avec la référente décrochage et coordinatrice du GPDS

AIDE NEGOCIEE

Bac Techno

Compte rendu n° 2

Créé le	06/03/2014
Auteur	Chrystelle Augusto
Destinataires	Proviseure, Proviseur adjoint, Chef des travaux, enseignants de l'équipe pédagogique de la section bac technologique, Conseillères principales d'éducation, réfèrente décrochage et coordinatrice GPDS
Fichier	compte_rendu AIDE NEGOCIEE 2.doc

Participants

- Monsieur Monin – Chef des travaux
- Madame Couppé – Conseillère principale d'éducation
- Madame Soleil – Professeure de mathématiques
- Monsieur Carpentier – Professeur de droit/économie et gestion
- Madame Barailhé – Professeure d'anglais et de DNL
- Madame Augusto – Professeure de service et accueil
- Madame Alary – Professeure documentaliste
- Madame Lainé – Réfèrente décrochage scolaire du lycée
- Madame Dalicier – Intervenante au titre de l'aide négociée
- Monsieur Léger- Intervenant au titre de l'aide négociée

Participants absents excusés

- Monsieur Jiquel – Professeur de géographie tousitique
- Monsieur Kremer – Professeur d'Espagnol et de DNL
- Monsieur Bonnet – Professeur de sciences appliquées
- Madame Martial – Professeure de sciences appliquées

Ordre du jour

- Lister les attentes de l'équipe
- Faire remonter les causes probables du décrochage
- Faire un diagnostic de la problématique
- Proposer une suite à donner

Synthèse du déroulement de la séance

Rappels :

- Les intervenants présentent leurs fonctions, autres que celle de l'aide négociée, au sein de l'éducation nationale :
  - ✓ Madame Dallicier est enseignante d'histoire-géographie en collège et réfèrente décrochage au sein de celui-ci
  - ✓ Monsieur Léger est principal de collège qui dispose d'un GDPS.
- Les intervenants précisent qu'ils sont présents pour nous aider dans notre problématique de déperdition d'effectif entre la classe de seconde et de première sur la section bac technologie
- Ils insistent qu'ils ne sont pas au lycée pour mettre en place un GDPS car le notre fonctionne déjà. Ils saluent le travail fournit par Madame Lainé.

L'ANIMATION PAR LES INTERVENANTS DE CETTE RÉUNION VA PERMETTRE DE FAIRE REMONTER

1. Les attentes des participants à cette aide négociée :

a : A propos des élèves

- Diminuer le décrochage
- Savoir mieux cerner les élèves en difficulté
- Réactiver la motivation des élèves
- Garder une dynamique constante toute l'année

b : A propos de l'équipe pédagogique et éducative

- Aider à mobiliser l'équipe autour de la problématique
- Instaurer une communication efficiente
- Accompagner l'équipe dans la résolution de la problématique

2. Les causes du décrochage scolaire selon les participants

Orientation :

- ⇨ Mauvaise et /ou mal réfléchie
- ⇨ Manque d'informations sur la filière
- ⇨ À la marge choix orientation passerelle pour redoubler en 2nde générale

Ressenti des enseignants :

- Exigences nombreuses et fortes liées aux métiers de l'hôtellerie-restauration
- Classe pointée comme « élite » du lycée provoquant une pression importante
- Attente d'une production « intellectuelle » d'un bon niveau
- Une démotivation constante des élèves

Inadequation

Image du lycée

Les élèves n'y arrivent pas !

- Forte exigence de la formation
- De très nombreuses compétences à acquérir dans plusieurs matières clefs
- Se plaignent régulièrement de la quantité de travail
- Un certain nombre refuse le niveau d'exigence

Des élèves fragiles

- ✓ L'adolescence qui est une période difficile
- ✓ Difficulté d'intégration
- ✓ Manque de confiance

Conclusion des intervenants :

▪ Il faut revoir l'organisation de notre enseignement au sein de l'équipe bac technologie pour effacer l'inadéquation entre les élèves et les enseignants
Suite :
▪ Les intervenants ont posé un diagnostic ▪ Ils suggèrent que l'équipe continue la démarche en autonomie ▪ Ils proposent que le rythme soit de ½ journée tous les 2 mois ▪ Cependant en raison des obligations de fin d'année scolaire, une réunion serait envisageable fin juin-début juillet

ANNEXE E- Exercices de préparation à la séance d'AP «Les relations entre pairs »

Respiration ventrale[93] (recentrage) : Détente, harmonisation et lâcher-prise

Cet exercice se pratique en début de séance afin de préparer le groupe à un partage plus intense en évacuant les stress de la journée.

1. Objectifs

- ✓ Détente, lâcher-prise, harmonisation
- ✓ Prise de conscience du schéma corporel

2. Déroulement

Les participants sont disposés au hasard dans l'aire de travail, debout,

1 - les pieds bien plantés au sol, les orteils "actifs",
2 - les épaules relâchées (omoplates descendant vers le bassin),
3 - la nuque souple, mais droite (étirée), les mâchoires sont desserrées,
4 - les yeux sont ouverts et détendus.

On pose doucement les . . attention sur son souffle, sur la sensation que procure l'air qui nous traverse, sur les narines, la gorge, la poitrine, l'abdomen, et pour finir dans le bas du ventre.

On ressent alors le souffle et sa circulation dans sa globalité et dans sa verticalité. On se visualise comme une colonne d'air parfaitement droite, oscillant doucement de bas en haut, entre la terre et le ciel.

On prend conscience de sa situation, recentrée, de sa stabilité, de sa justesse. On visualise l'espace autour de soi et on réalise que l'on est parfaitement à sa place.

Détendre les muscles[94]

1. Objectifs

Cet exercice détend les muscles et fait prendre conscience du corps.

2. Déroulement

Commencer par bouger les doigts

1. Puis faire des cercles avec les mains, toujours en bougeant les doigts

[93] Théâtrons. La voix. Disponible sur : <http://www.theatrons.com/respiration-ventrale-exercice.php>. (Consulté le 10/11/2013).
[94] Théâtre à 1'000 mètres. Échauffement – détendre les muscles [en ligne]. Disponible sur : <http://www.theatre-a-1000metres.com/pages/Echauffement_Detendre_les_muscles-4486813.html>. (Consulté le 10/11/2013).

2. Toujours en bougeant les doigts et en faisant des cercles avec les mains, faire des cercles avec les avant bras.
3. Ajouter rotation au niveau des épaules
4. Ajouter la tête
5. Ajouter le bassin
6. Ajouter les genoux
7. Ajouter les pieds
8. On ressemble maintenant à une espèce de pantin désarticulé qui gesticule dans une espèce de danse tribale.
9. On peut ajouter un son

Échauffement de la voix[95] : « La bobine de fil »

Il s'agit de souffler doucement et le plus longuement possible en faisant le geste de sortir un fil de sa bouche et en émettant un "Aaaaaaaaa" très doux.

Précisez tout d'abord aux élèves que cet exercice, comme tout ceux qui concernent la voix, est là pour exercer et entraîner les cordes vocales et qu'il ne faut donc pas aller jusqu'aux limites de l'asphyxie.

- ✓ Au début de l'exercice, le son émis doit être à peine audible ;
- ✓ ensuite recommencer en émettant un son de plus en plus fort.

Exercice d'articulation[96] : « Le stylo »

A tour de rôle, les élèves doivent réciter (lire) un texte de quelques phrases avec un stylo dans la bouche.

Quand un membre du groupe ne comprend pas quelque chose, il demande à celui qui récite de répéter son texte.

Sur le texte : Tiens ta lange page 11 Pièces et dialogues pour jouer la langue française
Sylvaine Hinglais
Myrtha Liberman

[95] Théâtrons. La voix. Disponible sur : < http://www.theatrons.com/voix-exercice.php>. (Consulté le 10/11/2013).
[96] Ibid.

ANNEXE F- Textes support à l'AP "Les relations entre pairs"

TIENS TA LANGUE

Deux personnages :
A et Z.

Objectif

Expression de soi :
Travail sur l'écoute et l'échange.

A
Tu parles ma langue ?
Z
Non, la mienne.
A
Ah... *(Un silence.)* Comment dit-on « bonjour » dans ta langue ?
Z
Bonjour.
A
Et « bonsoir » ?
Z
Bonsoir.
A
« Bonne nuit » ?

Z
Dormez bien.
A
« Merci » ?
Z
De rien.
A
Ça se complique un peu... Comment dis-tu « Après la pluie » ?
Z
Le beau temps.
A
Tiens, je n'aurais pas cru. Et « quelle heure est-il » ?
Z
Pour cette question, il y a deux possibilités. On peut dire soit « Il est midi », soit « je ne parle pas aux inconnus ».
A
Mais si quelqu'un me demande l'heure, qu'est-ce que je réponds ?
Z
La même chose.
A
Et pour exprimer les idées profondes ?
Z
Bla bla bla.
A
Bla bla bla ?
Z
Exactement : thèse, antithèse, synthèse... Avec l'accent tonique sur la fin : bla bla **bla**.
A
Et pour l'amour ?
Z
On ne dit rien, on soupire.
A
Comme c'est beau...
Z
Oui. Pour le reste, c'est encore plus beau : on fait silence.

LE MOT FATAL

Deux personnages :
l'agresseur,
l'agressé.

Objectif

Expression de soi :
Se maîtriser face à la provocation.

L'AGRESSEUR
Espèce de chien !
Silence.
L'AGRESSEUR, *poliment.*
Ça ne vous fait rien que je vous traite de chien ?
L'AGRESSÉ
Non, pourquoi ? Ce sont de bonnes bêtes, les chiens... Fidèles, dévouées... certains avec pedigree.
L'AGRESSEUR, *violent.*
Cochon !
L'AGRESSÉ, *rêveur.*
Vous me rappelez une histoire... une histoire de cochons et de grand méchant loup... C'est loin, tout ça. J'étais jeune...
L'AGRESSEUR, *mauvais.*
Vipère ! Vautour ! Putois ! Va donc, eh, dinosaure !
L'AGRESSÉ, *savant.*
Cette espèce-là a disparu de notre planète.
L'AGRESSEUR, *emporté.*
Nullité, vaurien, blanc-bec.
L'AGRESSÉ
Pour tout dire, je préfère les animaux.
L'AGRESSEUR
Lâche ! Égoïste ! Avare !
L'AGRESSÉ
Comme tout le monde, ni plus ni moins.
L'AGRESSEUR
Salaud ! Connard ! Ordure !
L'AGRESSÉ
Des gros mots maintenant ? Ce n'est pas joli, ça.
L'AGRESSEUR
Bâtard !
L'AGRESSÉ
Tiens ! Comment le savez-vous ?
L'AGRESSEUR
Cocu !
L'AGRESSÉ
Non, célibataire.
L'AGRESSEUR
Vieux tas, gros tas j'vous dis... pas beau ! Moche !
L'AGRESSÉ
On fait ce qu'on peut.
Silence.
L'AGRESSEUR
Espèce d'homme !
L'AGRESSÉ, *surnaturel.*
Non mais dites donc ! Faudrait apprendre à être poli des fois !
Coups sur la gueule.

Textes de ***Sylvaine Hinglais**, Pièces et dialogues pour jouer la langue française. Éditions Retz, Paris 1999*

Table des figures

FIGURE 1- ÉVOLUTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE FRANÇAIS ET EUROPÉEN 24
FIGURE 2- ACCÈS À LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS..... 27
FIGURE 3- COMPARAISON DES BÉNÉFICES PUBLICS SELON LE DIPLÔME D'OBTENTION AVEC UN NIVEAU INFÉRIEUR - ANNÉE 2009..... 30
FIGURE 4- TAUX D'EMPLOI AU 1ER FÉVRIER 2014 DES SORTANTS DES LYCÉES HÔTELIERS (%)..... 33
FIGURE 5- REPRÉSENTATION DU PARCOURS DES ÉLÈVES DE MATERNELLE ET DE PRIMAIRE RISQUANT DÉCROCHER..... 43
FIGURE 6- CONCEPTUALISATION DU CLIMAT SCOLAIRE BASÉE SUR TAXONOMIE DE TAGUIRI'S (1968) ET LES CATÉGORIES DE MOOS (1974) ET DE INSEL ET MOOS (1974)..... 66
FIGURE 7- REPRÉSENTATION DU CLIMAT SCOLAIRE : PROTAGONISTES ET FACTEURS AGISSANT SUR LE CLIMAT SCOLAIRE 68
FIGURE 8- PROPORTION DE COLLÉGIENS DE TROISIÈME DÉCLARANT AIMER BEAUCOUP L'ÉCOLE ET NE PAS L'AIMER DU TOUT EN FONCTION DU SEXE 69
FIGURE 9- PROPORTION D'ÉLÈVES DE TROISIÈME RESSENTANT DU STRESS FACE AU TRAVAIL SCOLAIRE70
FIGURE 10- RÉPARTITION DES ÉLÈVES EN FONCTION DE LEUR SEXE..... 95
FIGURE 11- RÉPARTITION DES ÉLÈVES EN FONCTION DE LEUR ÂGE..... 95
FIGURE 12- RÉPARTITION DES ÂGES EN FONCTION DES FORMATIONS..... 96
FIGURE 13- APPRÉCIATION PAR LES ÉLÈVES DE LEURS RÉSULTATS SCOLAIRES..... 97
FIGURE 14- LES SENTIMENTS DES ÉLÈVES FACE À UN MAUVAIS RÉSULTAT..... 97
FIGURE 15- LES RAISONS DE LEUR DÉCEPTION..... 98
FIGURE 16- CONTRE QUI SONT-ILS EN COLÈRE ?..... 98
FIGURE 17- LES EXPLICATIONS DE LEUR RÉSIGNATION..... 98
FIGURE 18- DE QUOI ONT PEUR LES LYCÉENS ?..... 98
FIGURE 19- LES RAISONS DE LEUR TRISTESSE..... 98
FIGURE 20- QU'EST CE QUI ANGOISSE LES ÉLÈVES ?..... 98
FIGURE 21- LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU GROUPE CLASSE..... 99
FIGURE 22- ANCIENNETÉ DU PANEL DANS LE POSTE..... 100
FIGURE 23- PROPORTION D'ENSEIGNANTS AYANT SUIVI LA FORMATION DISPENSÉE PAR L'IUFM 100
FIGURE 24- PROFIL DES RÉPONDANTS SELON LEUR DOMAINE D'ENSEIGNEMENT..... 101
FIGURE 25- LES SECTIONS SUR LESQUELLES LES RÉPONDANTS INTERVIENNEENT..... 101
FIGURE 26- LA DÉFINITION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE DONNÉE PAR LE PANEL..... 102
FIGURE 27- ÉTAT D'ESPRIT DES ENSEIGNANTS FACE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE (A) 103
FIGURE 28- ÉTAT D'ESPRIT DES ENSEIGNANTS FACE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE (B)..... 103
FIGURE 29- LE POINT DE VUE DES ENSEIGNANTS SUR LA MOTIVATION DE LEURS ÉLÈVES 104
FIGURE 30- LA QUALITÉ DE LA VIE LYCÉENNE DANS LES LYCÉES HÔTELIERS..... 105
FIGURE 31- PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES YCÉENS..... 105
FIGURE 32- L'AVIS SUR LES ÉQUIPEMENTS..... 106
FIGURE 33- L'AVIS SUR LES LOCAUX..... 106
FIGURE 34- IMPACT DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT ET DE L'ÉTAT DES LOCAUX SUR LE CLIMAT SCOLAIRE 106
FIGURE 35- LE CLIMAT SCOLAIRE ET LA MOTIVATION DES ÉLÈVES..... 107
FIGURE 36- LE SAVOIR-ÊTRE DES ÉLÈVES DES LYCÉES HÔTELIERS 107
FIGURE 37- LES FACTEURS MOTIVATIONNELS DES LYCÉENS EN HÔTELLERIE-RESTAURATION (A)..... 108
FIGURE 38- LES FACTEURS MOTIVATIONNELS DES LYCÉENS EN HÔTELLERIE-RESTAURATION (B)..... 109
FIGURE 39- LE POIDS DU REGARD DE L'AUTRE 110
FIGURE 40- LES FACTEURS MOTIVATIONNELS DES LYCÉENS EN HÔTELLERIE-RESTAURATION (C)..... 110

FIGURE 41- LES FACTEURS MOTIVATIONNELS DES LYCÉENS EN HÔTELLERIE-RESTAURATION (D) 111
FIGURE 42- LE POUVOIR MOTIVATIONNEL DE LA RELATION PROFESSEUR-ÉLÈVE 112
FIGURE 43- LE NIVEAU D'ASSIDUITÉ ET L'IMPACT DE LA RELATION PROFESSEUR ÉLÈVE 112
FIGURE 44- MISE EN CORRÉLATION DE L'ASSIDUITÉ ET DE LA RELATION PROFESSEUR-ÉLÈVE..... 113
FIGURE 45- LES BESOINS RELATIONNELS DES ÉLÈVES..... 113
FIGURE 46- LES COMPORTEMENTS DES ÉLÈVES EN CLASSE (A) 114
FIGURE 47- LES COMPORTEMENTS DES APPRENANTS EN CLASSE SELON LEURS RÉSULTATS SCOLAIRES (A) 115
FIGURE 48- LES COMPORTEMENTS DES ÉLÈVES EN CLASSE (B) 116
FIGURE 49- LES COMPORTEMENTS DES APPRENANTS EN CLASSE SELON LEURS RÉSULTATS SCOLAIRES (B) 116
FIGURE 50- PROPORTION D'ÉLÈVES DÉSTABILISÉS PAR LA DIFFICULTÉ ET LE VOLUME DE TRAVAIL..... 117
FIGURE 51- LES CONDUITES DES LYCÉENS FACE AU TRAVAIL PERSONNEL (A)..... 118
FIGURE 52- LES CONDUITES DES LYCÉENS FACE AU TRAVAIL PERSONNEL (B)..... 119
FIGURE 53- LES BESOIN EN CONSEILS ET AIDE DES LYCÉENS EN HÔTELLERIE-RESTAURATION..... 120
FIGURE 54- LE NIVEAU D'AUTODISCIPLINE DES ÉLÈVES DANS LES LYCÉES HÔTELIERS..... 120
FIGURE 55- PROPORTION DES ÉLÈVES DEMANDANT DE L'AIDE POUR DEVENIR UN ÉLÈVE ACTIF EN CLASSE..... 121
FIGURE 56- POURCENTAGE D'ÉLÈVES RÉCLAMANT DES CONSEILS POUR LE TRAVAIL PERSONNEL..... 121
FIGURE 57- LES FACTEURS MOTIVATIONNELS À UNE ASSIDUITÉ ACCRUE..... 122
FIGURE 58- L'ADAPTABILITÉ DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS FACE AUX DIFFICULTÉS DE LEURS ÉLÈVES..... 122
FIGURE 59- LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES (A)..... 123
FIGURE 60- LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES (B)..... 124
FIGURE 61- PROPORTION D'ENSEIGNANTS FAISANT ÉVALUER LEURS COURS PAR LEURS ÉLÈVES 124
FIGURE 62- LA PRÉSENCE FAMILIALE 125
FIGURE 63- FRÉQUENCE DES RENCONTRES ENTRE LES PROFESSEURS PRINCIPAUX ET LES FAMILLES... 126
FIGURE 64- DISPONIBILITÉ DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES À RENCONTRER LES FAMILLES..... 126
FIGURE 65- LES OCCASIONS DE RENCONTRER LES PARENTS DANS LES LYCÉES HÔTELIERS 127
FIGURE 66- LES MOYENS DE COMMUNICATION DE MASSE PRÉFÉRÉS DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES.. 128
FIGURE 67- LES MOYENS DE CONTACTER LES FAMILLES 128
FIGURE 68 - REPRÉSENTATION DE LA SITUATION DE LA SECTION BAC TECHNOLOGIQUE 154
FIGURE 69- COMPARAISON DU NIVEAU DE SATISFACTION ENTRE OCTOBRE ET MAI..... 172
FIGURE 70- ÉVOLUTION ÉMOTIONNELLE SUR LA PÉRIODE..... 172
FIGURE 71- L'INFLUENCE DU CLIMAT SCOLAIRE SUR LA MOTIVATION À ALLER EN COURS - SECONDE BAC TECHNOLOGIQUE..... 173
FIGURE 72- ÉVALUATION DES QUALITÉS RELATIONNELLES DES ENSEIGNANTS PAR LES ÉLÈVES DE BAC TECHNOLOGIQUE HÔTELLERIE..... 173
FIGURE 73- LE SYSTÈME DE SANCTIONS DU LYCÉE JUGÉ PAR LES ÉLÈVES..... 174
FIGURE 74- ÉVALUATION DE LA VIE LYCÉENNE PAR LES ÉLÈVES DE BAC TECHNOLOGIQUE..... 175

Liste des tableaux

Tableau 1- Salaires mensuels en euros déclarés - année 2011 27

Tableau 2- Taux de chômage selon le diplôme depuis la sortie de la formation initiale 29

Tableau 3- Pourcentage des offres d'emplois ayant des difficultés à être pourvues 34

Tableau 4- Pourcentage des élèves absentéistes en 2012-2013 46

Tableau 5- Les différentes typologies des élèves décrocheurs 47

Tableau 6- Le niveau de formation des filles et des garçons à l'issu de leurs études 48

Tableau 7- Les dispositifs français de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire 58

Tableau 8- Comparaison entre l'approche analytique et l'approche systèmique 64

Tableau 9- Les postures des enseignants face à la grande difficulté scolaire 75

Tableau 10- Le nombre de variables indépendantes et de modalités pour le questionnaire « élèves » 90

Tableau 11- Le nombre de variables indépendantes et de modalités pour le questonnaire "professeurs" 90

Table des matières

Remerciements 9
Sommaire 11
Introduction 15
Partie I -Revue de littérature 17
Chapitre - 1Le décrochage scolaire 19
1. Le contexte et les enjeux au niveau mondial et européen 19
2. Le décrochage et la situation française 20
2.1. Le décrochage dans le cadre économique national 20
2.2. L'éducation des citoyens et le décrochage scolaire dans le cadre historique de l'éducation nationale 20
2.3. 80 % d'une classe d'âge au bac, l'objectif est atteint ? 23
2.4. Les chiffres du décrochage : le questionnement de l'institution 23
3. Le décrochage scolaire, enjeu économique et social pour l'individu 25
3.1. L'intégration professionnelle 25
3.2. Une vie active plus affectée pas les crises économiques 26
3.3. Le coût économique personnel des individus décrocheurs 27
4. Ce qui se joue au niveau de la nation 28
4.1. Le coût du décrochage pour l'institution 28
4.2. La paix sociale : enjeu sécuritaire 30
4.3. Le risque pour la compétitivité nationale 32
5. A propos du secteur de l'hôtellerie-restauration 33
5.1. Le taux d'emploi des sortants des lycées hôteliers 33
5.2. Les difficultés des professionnels de l'hôtellerie-restauration : manque de main d'œuvre qualifiée 34
5.3. Les chiffres du décrochage en lycée professionnel et technologique 35
6. La volonté nationale et territoriale 36
6.1. Volonté de l'état 36
6.1.1. Tous les ministères sont partie prenante 38
6.1.2. Les communautés territoriales 38
7. La qualification du décrochage scolaire : une question d'approche 39
7.1. La définition institutionnelle 39
7.2. Une Question de vocabulaire 40
8. Le processus de décrochage 41
8.1. La définition par l'Éducation Nationale 41
8.2. La complexité du problème 41
8.3. Le long parcours des futurs décrocheurs 42
8.3.1. Les « difficultés d'apprentissage » dès l'école primaire 42
8.3.2. Une situation qui s'aggrave au collège 44
8.3.3. Au lycée 44
9. Qui sont ces individus qui décrochent ? 45
9.1. « Le décrocheur est un absentéiste » à relativiser ? 45
9.2. Les différents profils de décrocheurs 46
9.3. Les caractéristiques prédictives 48
9.3.1. Les facteurs individuels 48
9.3.2. Facteurs familiaux 48
9.3.3. Les problèmes cognitifs-résultats scolaires 49
9.3.4. Une faible estime de soi 49
9.3.5. Les conduites à risques et surinvestissement sur un sujet extrascolaire 50
9.3.6. Des « aptitudes utiles dans la vie » manquantes 50
9.3.7. La place de l'autodiscipline 51
9.4. Les facteurs interpersonnels 52
9.4.1. Les relations entre pairs 52
10. Quel rôle joue le système éducatif français ? 53
10.1. Un rôle d'enseignant plutôt que celui d'éducateur 53

10.2. Les attentes de l'enseignant 54
10.3. Un point de vue bienveillant sur l'apprenant 54
10.4. Les notes 55
10.5. Stigmatisation et étiquetage 55
10.6. L'effet classe 55
10.7. Le redoublement 56
10.8. L'orientation subie ou précoce 57
10.9. Le transfert des élèves vers d'autres établissements 57
10.10. La spécificité de l'enseignement hôtelier : 57
11. La nature des programmes de lutte contre le décrochage scolaire 58
Remarques 61
Chapitre - 2Le climat scolaire 63
1. Quelle définition donner du « climat scolaire » ? 63
1.1. Un concept difficile à définir 63
1.2. Qu'est-ce qu'un système ? Qu'est-ce qu'une approche systémique ? 64
1.3. Quelles sont les composantes du climat scolaire ? 66
2. Quels sont les effets du climat scolaire ? 69
2.1. Un lien avéré 69
2.2. La vie de l'élève dans l'établissement scolaire 69
2.3. Effet établissement 70
2.4. Effet classe 71
2.5. Les relations entre pairs et la violence 71
3. Une volonté nationale claire 72
4. Où en est-on dans les établissements scolaires français en matière de climat scolaire ? 73
4.1. Un concept encore flou pour les équipes éducatives 73
4.2. Un manque de connaissance des enseignants 74
4.3. « Refondons l'école de la République » 78
5. Comment améliorer le climat scolaire d'un établissement ? 78
5.1. Au départ une volonté de la communauté adulte 78
5.2. En actionnant des leviers 80
5.2.1. La formation des équipes 80
5.2.2. Un accompagnement des élèves 81
5.2.3. Créer un sentiment d'appartenance des élèves à leur école 82
5.2.4. Évaluation du lycée par les élèves : 82
5.2.5. La place des familles au sein de l'établissement scolaire 82
5.2.6. La justice scolaire 83
5.2.7. Les locaux et équipements 84
Chapitre - 3La problématique 85
1. Hypothèse générale 85
2. Hypothèses opérationnelles 86
Partie II -Le protocole de recherche et résultats 87
Chapitre - 1Méthodologie 89
1. La revue de littérature 89
2. L'échantillonnage 89
2.1. La procédure de calcul du nombre de sujets 89
2.2. Le mode d'échantillonnage : 91
3. Les outils de recueil de données 91
3.1. Questionnaire élèves « Pourriez-vous nous parler de vos habitudes de travail ? » 91
3.2. Questionnaire enseignants: « Le décrochage scolaire des élèves en hôtellerie. » 93
4. Le mode d'analyse 94
Chapitre - 2Les résultats 95
1. Le profil des répondants au questionnaire « élèves » 95
2. Le profil des répondants au questionnaire « professeurs» 99
3. Présentation des résultats 104
3.1. *Hypothèse 1* : 104
3.1.1. Le point de vue des enseignants 104

3.1.2. Ce qu'en disent les élèves 107
3.2. Hypothèse 2 : 111
3.3. Hypothèse 3 : 114
3.4. Hypothèse 4 : 121
3.5. Hypothèse 5 : 125
4. Les limites des enquêtes 129
4.1. Le questionnaire « élèves » 129
4.2. Le questionnaire « enseignants » 129
5. Interprétations des résultats 129
5.1. Hypothèse 1 : 129
5.2. Hypothèse 2 : 131
5.3. Hypothèse 3 : 131
5.4. Hypothèse 4 : 133
5.5. Hypothèse 5 : 134
6. Bilan des réponses aux hypothèses 136
7. Discussion des résultats 137
Conclusion intermédiaire 139
Partie III -Les préconisations 141
Chapitre - 1Plan d'actions pour la prévention du décrochage scolaire 147
Chapitre - 2Fiche action « Amélioration du climat scolaire » 148
1. Le projet d'établissement 148
2. La fiche action pour le projet d'établissement 149
Chapitre - 3Plaquette informative 150
1. La plaquette « Le climat scolaire : clef de voûte de la lutte contre le décrochage scolaire » 151
2. Les limites de cette préconisation 152
3. L'aide négociée 152
Chapitre - 4Semaine d'intégration 155
1. Modalités de préparation de cette semaine 155
2. Le planning de la semaine d'intégration 157
Chapitre - 5Accompagnement personnalisé : les relations entre pairs 160
1. L'accompagnement personnalisé au lycée 160
2. La séance d'AP : « Les relations entre pairs » 161
2.1.1. La fiche d'intention pédagogique 161
2.1.2. Critique et prolongement de la séance 165
Chapitre - 6Évaluation annuelle systématique par les élèves de leur année scolaire . 165
1. La rédaction du questionnaire 166
2. Le questionnaire 166
3. Une limite à cette préconisation 171
4. Si on allait plus loin 171
5. Les résultats du questionnaire 171
Conclusion 177
Bibliographie 179
Table des acronymes 182
Table des annexes 183
Table des figures 205
Liste des tableaux 207
Table des matières 208

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
École supérieure du professorat et de l'éducation
Master II « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »
Parcours « service et accueil en hôtellerie-restauration »
Présenté par : CHRYSTELLE AUGUSTO Sous la direction de : PAUL GÉRONY
Année universitaire : 2013-2014

LE CLIMAT SCOLAIRE DANS LES LYCÉES HÔTELIERS :
CLÉ DE VOÛTE DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE !

- **RÉSUMÉ :**

Le décrochage scolaire pose des problèmes au niveau économique et sociétal. De nombreuses recherches ont été faites dans le but de comprendre les ressors du processus de décrochage. Elles s'accordent à dire que les causes du décrochage scolaire sont diverses et plurifactorielles. Des programmes de repérage des élèves risquant de quitter l'école précocement sans diplôme existent. Dans le système d'éducation français, ces programmes sont complétés par des dispositifs d'accompagnement de ces individus. L'action menée est basée sur l'élève en difficulté mais n'appréhende pas l'individu au sein du système. L'amélioration du climat scolaire comme levier pour lutter et prévenir du décrochage scolaire offre cette vision holistique. Dans ce contexte, il est instructif de se demander si la question du climat scolaire et son impact sur le décrochage scolaire est appréhendé par les professeurs des lycées hôteliers français. L'administration de deux enquêtes, l'une à destination des élèves hôteliers et l'autre pour les enseignants permet de répondre à la problématique posée par la revue de littérature. La validation des hypothèses associées à cette problématique a permis de faire un ensemble de préconisations en direction des professeurs des lycées hôteliers français. L'objectif de ces praxis est d'agir sur le climat scolaire dans l'optique de prévenir du risque de décrochage scolaire au sein des lycées hôteliers.

- **MOTS CLÉS :**

Décrochage scolaire – Climat scolaire – Lycée hôtelier – Approche systémique

THE SCHOOL CLIMATE IN THE CATERING SCHOOL :
THE KEYSTONE OF THE FIGHT AGAINST THE SCHOOL DROPOUT !

- **ABSTRACT :**

Dropping out confronts us with economical and societal problems. Numerous studies have been carried out with the soul objective of helping us to understand the factors which lead pupils to dropping out. These studies agree in saying that the causes of early school leaving are varied and multi-factorial. Programs exist which work towards pinpointing pupils who might leave school early without a diploma. In the French educational system, these programs are backed up with actions where these pupils are given support and advice. The actions carried out are based on the pupil himself who is in difficulty but they do not take into account this same individual within the system. Improving the school climate, as a means of fighting against and preventing early school leaving, offers this holistic vision. In this context, it seems useful to ask if the question of school climate and its impact on early school leavers has been taken into account by teachers working in French catering schools. By carrying out two studies, one targeting catering pupils and the other the teachers, it has been possible to answer this question raised by the literary review. The validation of hypothesis related to this question has enabled a certain number of recommendations to be made for French catering teachers. The objective of this praxis is to act upon and make changes to school climates so that it will be possible to prevent the risk of early school leaving within catering schools.

- **KEYWORDS :**

Drop out or early school leaving - Catering school - Global approch - School climate